A
000 117 577 7
UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY

12595

MARQUIS DE SÉGUR

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SILHOUETTES HISTORIQUES

PARIS

CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS

3, RUE AUBER, 3

A Madame la Comtesse
de Hohenfelsen
En témoignage de très respectueux
attachement
P. de Ségur

SILHOUETTES

HISTORIQUES

CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS

DU MÊME AUTEUR

Format in-8°

LE ROYAUME DE LA RUE SAINT-HONORÉ (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). . . . . 1 vol.
LA DERNIÈRE DES CONDÉ. . . . . 1 —
LA JEUNESSE DU MARÉCHAL DE LUXEMBOURG. 1 —
LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG ET LE PRINCE D'ORANGE. . . . . 1 —
LE TAPISSIER DE NOTRE-DAME (grand prix Gobert à l'Académie française). . . . . 1 —
JULIE DE LESPINASSE. . . . . 1 —
AU COUCHANT DE LA MONARCHIE (Louis XVI et Turgot, 1774-1776). . . . . 1 —

Format in-18

GENS D'AUTREFOIS. . . . . 1 vol.
ESQUISSES ET RÉCITS. . . . . 1 —

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays.

363-11. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 4-11.

MARQUIS DE SÉGUR
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SILHOUETTES HISTORIQUES

PARIS
CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS
3, RUE AUBER, 3

Il a été tiré de cet ouvrage

QUATRE EXEMPLAIRES SUR PAPIER DE HOLLANDE,

tous numérotés.

LE LOUIS XIII DE L'HISTOIRE

LE LOUIS XIII DE L'HISTOIRE

Dans son drame de *Marion de Lorme*, Victor Hugo a rencontré Louis XIII; cette rencontre avec le poète a été fâcheuse pour le roi. Qui n'a, gravée dans sa mémoire, la triste figure du monarque, humble, chétif, efféminé, tête basse devant le cardinal, pitoyable pantin dont Richelieu tient les fils dans sa main? Qui ne connaît les vers plaintifs et résignés où le prince se dépeint lui-même en face de son ministre :

> ... Comme on fait d'un enfant, il me met dans sa robe,
> Et quand un passant dit : « Qu'est-ce donc que je voi
> Dessous le cardinal? » On répond : « C'est le Roi! »

C'est le Louis XIII de la légende. Victor Hugo en a cueilli les traits dans l'imagerie de certaines chroniques populaires et a campé

son personnage sur les planches du théâtre, pour l'édification et pour l'instruction de la foule. Ce fut son droit de dramaturge. Celui de l'historien est d'y regarder de plus près, de vérifier la ressemblance et la vraisemblance du tableau. Plus d'un chercheur s'y est employé de nos jours. Un érudit, M. le comte de Beauchamp, a naguère publié des lettres de Louis XIII, où le prince apparaît tout différent du mannequin de *Marion de Lorme*. Et voici qu'aujourd'hui un jeune historien de talent, M. Louis Batiffol, auquel on doit déjà un croquis de Louis XIII enfant, plein de couleur et de relief, vient de nous restituer, dans un intéressant volume, sur des documents authentiques et pour la plupart inédits, la physionomie véritable de *Louis XIII à vingt ans*. Nul doute que, dans l'avenir, ces pages ne soient suivies d'une étude sur la fin du règne, grâce à laquelle nous posséderons enfin un beau portrait en pied du père de Louis XIV. En attendant, l'enfant et le jeune homme, tels qu'ils nous sont dépeints, font assez présager ce que sera l'homme mûr. Je voudrais essayer ici d'en noter les traits essentiels.

Pour les premières années, il est un document sans prix, le journal intime d'Héroard, le médecin du jeune prince, édité seulement en partie, et dont M. Louis Batiffol a dépouillé pour nous le manuscrit complet. Laissons donc parler ce témoin : « Le Dauphin, écrit Héroard, est un enfant actif, ardent, robuste en toutes ses actions, fort de corps, fort d'esprit, grand, hardi, tout viril. Il ne peut durer en place ; il cogne, remue, saute, court, toujours en action et l'oreille partout... Il mange en se promenant, il chante en mangeant, il est toujours frétillant, mouvant, se jouant gaiement, allant, venant, fripon, railleur. » Son goût pour les jeux militaires est digne du sang d'Henri IV. « Il n'y a pas une batterie de tambours qu'il ne connaisse, avec les paroles mises dessus par les troupiers. » Il sait le nom de tous les soldats de sa garde ; il les mande souvent dans sa chambre, leur fait raconter des histoires, joue avec eux à la main-chaude, à *berlurette*, les traite en camarades. Comme son père également, il a le propos leste et la riposte prompte. Il tire un jour à l'arquebuse un oiseau et le manque ; l'évêque d'Arras, pour le flatter, lui crie : « Monsieur, vous avez

tué l'oiseau. — Oui, dit le prince, mais la plume l'emporte. »

Henri IV, on s'en doute, est tout ravi de ces dispositions. En ce hardi luron, il se retrouve lui-même et il ne se lasse pas de la société de son fils. A-t-il la goutte? Il appelle le Dauphin, le fait coucher près de soi dans son lit, et tous deux s'amusent à des jeux qui ne brillent pas toujours pour la délicatesse. Même familiarité dans leurs propos courants : « Mon fils, vous êtes un petit veau. — Et vous aussi, papa. — Non, riposte Henri IV... » Il me faut, par égard pour la bienséance, supprimer la suite du dialogue.

Le futur Roi s'annonce comme fort autoritaire. Toute résistance l'indigne; il a des paroles inquiétantes : « Je vous tuerai de mon couteau par la gorge... Je vous percerai la main! » Ces gentillesses s'adressent à madame de Monglat, sa gouvernante, qui a encouru sa colère. Quand son frère naturel, le chevalier de Vendôme, l'un des enfants de Gabrielle d'Estrées, se permet, malgré sa défense, de toucher à l'un de ses livres : « Vous lisez? s'écrie le Dauphin, je vous ferai trancher la tête! »

Tel est Louis XIII au sortir des lisières, et l'éducation qu'il reçoit n'est pas pour amollir ni changer sa nature. Sa mère, Marie de Médicis, ne lui avait jamais témoigné de tendresse ; elle se montra plus sèche encore, plus sévère et plus rude après la mort d'Henri IV. « Elle le souffletait », dit Saint-Simon, le faisait fouetter devant elle. D'ailleurs, elle voyait peu son fils, quelques minutes par jour, à des heures réglées à l'avance. C'est à peine, dans ces entrevues, si elle lui adressait la parole. Même quand il fut majeur, elle l'appelait rarement au Conseil; certain jour, à seize ans passés, il s'avisa d'y venir de lui-même; elle le prit par le bras et « le pria d'aller s'ébattre ailleurs ». Faut-il décrire la confusion et la colère du prince? On chuchotait dans l'entourage de Marie de Médicis que, d'accord avec Concini, maréchal d'Ancre, premier ministre et mari de sa favorite, elle souhaitait voir son fils cadet, Gaston d'Orléans, supplanter l'aîné sur le trône. Il est certain que Concini affichait un profond dédain pour l'adolescent couronné, qu'il traitait d'« imbécile »; sa femme, Léonora, disait : « C'est un idiot. » Du ministre au souverain, nulle marque

de respect; à peine se découvrait-il devant lui; il osa, une fois, au Conseil, s'établir dans « la chaise du Roi », dirigeant la séance, donnant des ordres aux secrétaires d'État. Une autre fois, Louis se plaignant de n'avoir pas d'argent, le maréchal lui proposait de lui en donner de sa bourse, du ton dont il lui aurait fait l'aumône.

Le Roi ne disait mot, paraissait ne rien voir; l'indignation, pourtant, s'amassait au fond de son âme. Son caractère s'assombrissait; il restait souvent taciturne; sa santé s'altérait. On aurait dit qu'il voulait s'étourdir par des exercices violents : paume, longues parties de barres, chasses continuelles, galopades forcenées. Ainsi dépensait-il sa force inemployée. Ou bien encore il se livrait à des divertissements puérils, faisant danser les garçons, aux Tuileries, tandis qu'il battait du tambour, attelant des chiens à de petits canons, s'amusant à faire la cuisine. « Je faisais l'enfant », confessera-t-il plus tard. A la Cour, nul ne se méfiait. Mais une sourde rumeur s'élevait dans le royaume, montait peu à peu jusqu'au trône. Le fils d'Henri IV en tutelle, un étranger disposant du pouvoir, il n'en fallait pas tant pour soulever la colère

publique. Ainsi soutenu, Louis XIII tenta de faire quelques plaintes à sa mère sur l'attitude du maréchal; il fut éconduit, rudoyé. Il n'insista pas davantage, mais, dès cette heure, l'idée de s'affranchir, par quelque moyen que ce fût, germa dans son cerveau, l'obséda bientôt nuit et jour, devint enfin une résolution arrêtée. Ce fut bien lui tout seul qui conçut la pensée, qui prit l'initiative du coup hardi qui assura sa délivrance.

Au mois d'avril 1617, dans un conseil qu'il tint avec quelques amis dévoués, Luynes, Déageant, Arnauld d'Andilly, l'affaire fut débattue dans le plus grand mystère. Tuerait-on Concini? L'arrêterait-on seulement? Louis XIII se prononça pour ce second parti, mais il permit le meurtre en cas de résistance. C'est ce qui résulte, en effet, de ce dialogue avec Vitry, capitaine des gardes du corps : « S'il se défend, Sire, interrogea Vitry, que veut Sa Majesté que je fasse? » Déageant répondit : « Le Roi entend qu'on le tue. » Louis XIII garda le silence. Vitry reprit : « Sire, j'exécuterai vos commandements. » Au cours des journées qui suivirent,

le Roi fut calme, impénétrable. La veille même de l'exécution, il mangea de bon appétit, vaqua à ses affaires ; rien dans son attitude ne donna prise au plus léger soupçon.

Je ne referai pas ici le récit trop connu du drame : l'arrestation du maréchal, le geste violent qu'il fit pour tirer son épée, les coups de pistolet qui l'abattirent tout sanglant sur le sol et dont le dernier l'acheva. Louis XIII, pendant ce temps, était aux aguets dans sa chambre; il entendit le crépitement des balles, le fracas de la lutte. C'est là qu'on lui vint dire que tout était manqué, que le maréchal accourait avec ses partisans. Il ne perdit pas son sang-froid, prit d'une main sa grosse carabine — qu'il appelait *sa Vitry*, du nom de l'homme duquel il la tenait — de l'autre son épée, et marcha du côté d'où partait le vacarme. Au même instant débouchaient des gardes du corps, criant que c'était fait, que le maréchal était mort. Le prince ne dit que ces paroles : « Merci, grand merci à vous! A cette heure, je suis roi! » Quand s'accomplit cet événement, Louis XIII n'avait pas encore dix-sept ans.

Quel était, au physique, le prince qui s'annonçait par un tel acte de vigueur? De taille moyenne, il avait les jambes grêles, le buste étroit, surmonté d'une tête assez forte; le visage était un peu long, avec des traits irréguliers, un grand nez bourbonien, des yeux vifs et perçants, une bouche charnue, légèrement entr'ouverte, et la lèvre inférieure débordant quelque peu sur l'autre. Le teint était hâlé, les cheveux frisés, en broussaille. Au total, il n'était pas beau, mais sa démarche alerte, sa tête portée très droite, son regard volontaire, lui donnaient une allure royale. D'ailleurs, fort vigoureux, dur à lui-même, indifférent au froid, au soleil, à la pluie, infatigable au point de « mettre ses gens sur les dents ». Il marchait des journées entières sans s'en apercevoir; il lui advint de rester dix-sept heures en selle. Dans sa jeunesse, il avait une santé de fer; plus tard, il eut de l'entérite, peut-être occasionnée par son formidable appétit.

Avec cette force musculaire, il était de complexion calme. Sa sagesse était exemplaire; on vantait en tous lieux « sa modestie et honnêteté »; il fut le plus vertueux des rois. Gai toutefois à ses heures, jovial même, volontiers rail-

leur, peu raffiné dans ses saillies. Il n'aimait point le faste, menait un train fort simple et quasiment bourgeois, vêtu « comme un soldat », avec un justaucorps de bure et un « castor gris » sur la tête. En revanche, les jours de parade, il déployait une grande magnificence.

Ennemi de l'étiquette, il tenait de son père le goût du sans-façon. On le voyait fréquemment, en voyage, entrer chez quelque paysan, s'installer à sa table et manger du pain bis avec un morceau de fromage. Cette rusticité lui plaisait. Un certain jour de pluie, il avisait en route une misérable auberge, y confectionnait de ses mains « une omelette, avec du pain et autre chose, fort épaisse », la faisait « rissoler » et la mangeait avec délices, en l'arrosant « d'un coup de vin fort trempé ». A Saint-Germain, le vendredi, il allait parfois au marché pour acheter lui-même son poisson. Il aidait, au besoin, « le garçon de chambre à faire son lit ».

Ainsi, à plus forte raison, se comporte-t-il à la guerre. Son existence est alors celle des plus rudes cavaliers, se levant à l'aurore, chevauchant avec les troupiers, logé « comme le dernier des goujats de l'armée », achetant des

vivres aux soldats et insensible aux privations comme il l'est aux balles des mousquets. Car il est intrépide au feu. Sans avoir hérité des qualités de chef, des dons militaires d'Henri IV, il ne lui cède en rien pour la bravoure, l'insouciance du danger. Bassompierre assure même qu'il le dépassait en ce point.

Il apporte au métier de roi les mêmes vertus qu'au métier de soldat, la ténacité, l'endurance et l'inaltérable sang-froid. Concini mort, il s'affirme aussitôt le maître; il assiste à tous les conseils, ordonne ou examine tout par lui-même. Son jugement, son autorité précoce surprennent ceux qui le voient à l'œuvre. « Sans mentir, écrit Malherbe, nous avons un grand Roi!... Dieu nous le fasse vivre et nous donne de sa race; elle est bonne! » Fréquemment rabroués, les ministres maintenant n'osent plus rien faire sans son avis. Ils le réclament à tout instant. En l'an 1622, on tient conseil deux fois par jour, deux ou trois heures chaque fois; souvent encore on délibère le soir, jusqu'à la moitié de la nuit. Le jeune prince y épuise ses forces; il faut que ses médecins exigent qu'on le ménage un peu.

Il joint à l'énergie la clairvoyance et l'esprit d'à-propos. Il a des réparties heureuses et d'un accent vraiment royal. Après une tentative avortée de révolte, le duc de Longueville, en 1620, vient à la Cour faire amende honorable; pour cacher son humiliation, il tâche de prendre un ton léger : « Sire, je trouve que Votre Majesté a bien grandi. — Et moi, mon cousin, lui répond brusquement Louis XIII, je trouve que vous êtes bien diminué! »

Sa mère, comme on l'a cru, eut-elle sur lui une influence sérieuse? A cette question, les faits répondent d'eux-mêmes. Après la mort de Concini, Louis XIII envoie Marie de Médicis à Blois, dans un demi-exil. Hier maîtresse souveraine, elle perd en un moment jusqu'à l'apparence du pouvoir. Le Roi lui montre des égards, lui écrit d'un ton déférent, mais n'entend pas, malgré toutes ses instances, qu'elle vienne, même passagèrement, à Paris. Il ne lui permet le retour qu'au bout de trois ans révolus; encore n'est-elle pas admise au Conseil. Elle est l'objet d'une surveillance active; tous ses actes, tous ses propos sont

secrètement épiés et rapportés au Roi. On a voulu attribuer cette méfiance au travail souterrain de Luynes, à ses insinuations; la preuve qu'il n'en est rien, c'est que la mort du favori n'apporte aucun changement dans l'attitude du prince. Il faut trois ans encore avant que la Reine-mère retrouve quelque crédit.

Elle devra ce bienfait à l'habile tactique, aux sages avis de celui qui, en fin de compte, sera le vrai bénéficiaire de cette rentrée en grâce. C'est Richelieu dont la direction avisée ramènera aux entours du trône Marie de Médicis; et c'est Marie de Médicis qui paiera ces services en y installant Richelieu. Le 29 avril 1624, Louis XIII, cédant aux prières de sa mère, admet dans son Conseil l'homme qui, jusqu'à ce jour, était l'objet de son aversion instinctive, qu'il traitait publiquement de « fourbe », et dont il craignait, disait-il, « l'esprit altier et dominateur ».

Sans doute, par la force de son génie, le cardinal s'impose promptement comme chef du ministère, et Louis XIII, revenu de ses préventions, n'entreprend plus de résister à l'ascendant du cardinal. Mais, de ce qu'il accepte ou subit cette volonté prépondérante, doit-on

conclure qu'il abdique entièrement la sienne, qu'il devienne, du jour au lendemain, entre les mains d'un maître tout-puissant, un jouet inerte, un instrument débile? Le prince qui, jusqu'à sa vingt-troisième année, s'est montré constamment si vigoureux et si autoritaire, sera-t-il l'esclave couronné représenté par l'auteur de *Marion de Lorme*? La chose, à première vue, paraît peu vraisemblable.

C'est à ce tournant décisif que s'arrête le nouveau volume de M. Batiffol. Il nous dira bientôt, avec la même conscience et la même impartialité, ce que l'on doit penser des rapports établis entre Louis XIII et son ministre. Pourra-t-il alors modifier les croyances implantées dans l'esprit populaire et, au Louis XIII de la légende, substituer celui de l'histoire? Qu'il ne s'en flatte pas trop, car les fictions ont parfois la vie dure. Que d'historiens ne faut-il pas pour détruire l'œuvre d'un poète!

LE MÉDECIN

DU GRAND CONDÉ

LE MÉDECIN
DU GRAND CONDÉ

« Plein d'esprit et de drôleries, malfaisant comme un singe, souple quand il le fallait, insolent quand il le pouvait, ne croyant à Dieu ni à diable, heureux de vivre, de rire et de mentir : voilà Bourdelot. » Ainsi s'exprime sur l'un des plus célèbres médecins du grand siècle madame Arvède Barine, qui le rencontra en passant dans une notice consacrée à Christine de Suède. Le jugement est sévère ; il est juste dans son ensemble ; il n'est cependant pas complet. Ces temps derniers, MM. Jean Lemoine et André Lichtenberger, en dépouillant les archives du château de Chantilly, ont observé de près le personnage et l'ont débarrassé de la

couche de poussière sous laquelle il dormait depuis de longues années. Pour leur plaisir et pour le nôtre, ils ont ravivé cette figure originale et pittoresque et, ce faisant, ils ont jeté un jour curieux sur toute une classe sociale, dans une époque où même les simples « figurants », selon l'expression de Sainte-Beuve, ont une allure et une couleur qui font la joie et le divertissement des yeux.

De son vrai nom, il s'appelait Pierre Michon, né à Sens, le 1er février 1610, d'un barbier chirurgien, Maximilien Michon, et d'Anne Bourdelot, son épouse. Il suivit tout d'abord la carrière paternelle, comme apprenti apothicaire et élève chirurgien, puis, piqué d'ambition, il vint étudier à Paris, prit ses grades à la Faculté, servi par une mémoire si belle, qu'il récitait, dit-on, « tout Hippocrate par cœur ». Une fois pourvu de ses diplômes, il changea son nom de Michon contre celui de Bourdelot, qui lui parut sonner mieux à l'oreille; après quoi, il tendit résolument sa voile à la Fortune. Sa première chance fut d'être agréé comme médecin par le comte de Noailles, ambassadeur auprès

du Pape, et emmené à sa suite à Rome, où l'attendait, affirma-t-il plus tard, le plus brillant succès. Ce jeune docteur de vingt-quatre ans y vécut, à l'en croire, dans l'intimité familière des grands seigneurs, des belles dames et des cardinaux, charmés par sa faconde et éblouis de son érudition. Le Pape aurait même proposé de le garder auprès de soi et de confier à ce novice le soin de sa santé, lui faisant entrevoir la pourpre à l'horizon pour récompenser ses services. Ses contemporains, disons-le, éprouvèrent quelques doutes sur la réalité de ces surprenantes perspectives. En revanche, il est établi qu'au cours d'une grave épidémie, on remarqua sa prudence excessive, pour un homme de sa profession. C'est que, dès ce moment, il estimait son existence précieuse, et cette pensée le détournait de tout penchant vers l'intrépidité.

Revenu à Paris, en l'an 1638, avec l'ambassadeur, il entra comme médecin dans la maison du vieux prince de Condé, père de celui qui fut le Grand Condé. Le futur vainqueur de Rocroi lui fournit l'occasion de sa première cure

éclatante. Le jeune prince était affecté d'une maladie bizarre : une mélancolie invincible, un parti-pris obstiné de silence, une folle passion pour les romans et un appétit déréglé. Aux tisanes et aux purgations, dont l'effet demeurait médiocre, Bourdelot eut l'heureuse idée d'ajouter des remèdes moraux, sous forme de distractions spirituelles, assemblées de savants, de lettrés et de nouvellistes, dissertations et doctes controverses sur certains cas curieux et certains phénomènes étranges. Grâce à ce stimulant, Condé reprit goût à la vie. Du même coup, fut fondée l' « Académie de M. Bourdelot », qui eut plus tard une grande célébrité et rivalisa un moment avec l'Académie des Sciences.

Un tel succès paraissait devoir attacher la fortune du médecin à celle de son noble client, et il en fut ainsi pendant quelques années. Mais vinrent les troubles de la Fronde, la brouille de Condé et de Mazarin, les orages de la guerre civile. Bourdelot découvrit alors une foule de bonnes raisons pour entreprendre un grand voyage et passa brusquement en Suède, où, par l'entremise de Saumaise, la reine Christine

faisait appel à ses lumières pour la tirer d'un mauvais pas.

La maladie de la jeune Reine avait quelque rapport avec celle de Condé : même ébranlement nerveux, même tristesse perpétuelle, avec une fièvre lente, des syncopes renouvelées, une série d'abcès douloureux. Elle se croyait frappée à mort, et les médecins suédois y perdaient leur latin. Ils la soignaient pourtant d'une manière héroïque, la bourrant de viandes échauffantes, additionnées de verres d'eau-de-vie « avec du poivre bien pilé au fond ». Ce fut un terrible scandale, quand Bourdelot supprima ce régime pour y substituer un contraire : bouillon de veau et de poulet, bains quotidiens, tisanes rafraîchissantes. Puis, comme jadis pour Condé, il ordonna des distractions. Plus de méditations profondes, plus de métaphysique, plus même de longs conseils avec les hommes d'État, les ministres, les diplomates, mais le bal, la musique, l'exercice et des jeux variés. Un mois plus tard, Christine se portait comme un charme et proclamait Bourdelot son sauveur.

Dans une lettre de lui, qui date de cette époque, on lit cette assertion, dont il tire vanité : « J'ai surtout étudié le monde par les livres. » C'est le cas de beaucoup de gens qui font métier de science; ce ne fut pas, quoi qu'il en dise, celui de Bourdelot. Malgré sa merveilleuse mémoire, et si versé qu'il fût dans les préceptes d'Hippocrate, il fut moins grand savant que bon observateur, et c'est par là qu'il réussit dans la profession médicale. Il devinait les hommes, il les analysait en psychologue subtil et employait ce même instinct et cette même clairvoyance à débrouiller leurs maladies. Nous le verrons bientôt négliger les formules, pour tenir compte, presque uniquement, des résultats de l'expérience. Ce sera son vrai titre auprès des générations à venir, comme ce fut son principal talent à la cour de Christine.

Au reste, ce succès, qui lui valait la faveur de la Reine, lui attirait l'animadversion de la Suède. Christine ne voulait plus que lui et envoyait promener tous les familiers d'autrefois. Bochart lui-même, le célèbre Bochart,

poète et orientaliste notoire, son ancien favori, n'avait plus accès auprès d'elle. Devait-il lire un de ses poèmes à la Reine, l'astucieux Bourdelot la purgeait le matin, et la lecture était renvoyée aux Calendes. Pour entrevoir quelquefois la souveraine, Bochart était réduit à jouer au volant avec elle, lui, homme de cinquante ans et calviniste austère. « C'est une belle chose à voir », écrivait un témoin. Mais Bochart étouffait de rage.

Tous les autres, sauf Bourdelot, étaient traités de même. Aussi l'intrus, à Stockholm et dans tout le royaume, était-il qualifié de bouffon, d'histrion, de charlatan, de bas aventurier, et autres gentillesses. Il ne s'en souciait guère, car il avait petites et grandes entrées, disposait des places et des grâces, menait aux côtés de Christine un train quasi royal.

Après quelques années, le déchaînement fut tel qu'il parut toutefois peu prudent de braver davantage l'indignation de tout un peuple. D'autre part, le bruit s'affirmait que Christine, lasse du trône, songeait à en descendre. Ayant flairé le vent, Bourdelot éprouva un soudain et ardent désir de revoir sa patrie.

Il revint à Paris en juin 1653. Il était temps; Christine, six mois plus tard, abandonnait brusquement sa couronne. De son lointain séjour, Bourdelot rapportait un renom profitable: avantage plus utile encore, il recevait de Mazarin, pour services rendus à la France par son influence sur Christine, le bénéfice de l'abbaye de Massay, en Berri. Il devait avoir, il est vrai, maille à partir avec « ses moines », et on le vit sans cesse batailler et plaider contre eux. Il n'en tirait pas moins, bon an mal an, de cinq à six mille livres, ce qui valait bien, pensait-il, quelques petits désagréments. Ainsi renté, il se livrait à son goût pour le faste et se rendait chez ses clients « porté en chaise » et escorté, dit un confrère jaloux, « par quatre grands estafiers ». Un peu plus tard, il eut carrosse, tiré par « deux chevaux sous poil noir ». Constatons, d'ailleurs, qu'à sa mort, le carrosse fut vendu cent livres et les deux chevaux noirs soixante, ce qui n'est point l'indice d'une bien réelle magnificence.

Le grand Condé n'avait pas de rancune. Il le prouva en rouvrant sa maison au transfuge du temps de la Fronde. Assisté de Bouillet,

médecin ordinaire du prince, Bourdelot prit en main la direction d'une si précieuse santé. C'était l'époque où le héros ressentait les premières atteintes du mal qui devait plus tard l'emporter, la goutte, héréditaire dans sa famille. Bourdelot commença par lui expliquer doctement et la cause générale du mal et la cause spéciale de chaque crise. « Il s'engendre aux goutteux, disait-il, une humeur particulière, laquelle humeur en veut aux jointures. Cette humeur se recueille quand il y a plénitude... » Définition peu différente de celle que donnait de l'opium le médecin fameux de Molière. « Votre retour de douleurs, spécifiait-il ensuite, vient de ce que Votre Altesse ne demeura pas en repos le jour de son purgatif; car, par l'agitation, les humeurs vont à l'habitude du corps, et, par l'application de l'esprit, elles montent à la tête et retombent dans les poches de la rate, où elles demeurent. »

Ce qui est supérieur à ces explications, ce sont les remèdes qu'il ordonne. Nous retrouvons ici l'empirique et l'homme d'expérience. Si les théories sont baroques, les prescriptions sont de bon sens. A l'illustre goutteux, il

conseille, en effet, une alimentation légère et « la pratique rafraîchissante », viandes blanches, légumes et fruits. Il le nourrit surtout de lait, dont il est partisan zélé et qu'il appelle « le régénérateur du sang », ce qui cause quelque indignation aux poètes ordinaires du prince :

> Le lait est donc votre breuvage?
> Ah! valeureux prince, j'enrage
> Que vous soyez la vache à lait
> De Bourdelot et de Bouillet!

Ses méthodes d'hygiène infantile lui font plus grand honneur encore. Les enfants de Condé lui durent une réelle gratitude. On les élevait, avant son arrivée, d'après les vieilles idées. Ils étaient délicats; c'est pourquoi on les fortifiait en les poussant à « se ruer sur la viande », en les gorgeant d'aliments substantiels et de jus généreux. Bourdelot supprima bravement et radicalement ce régime. « Qui veut les faire robustes les fait morts, » déclara-t-il en termes lapidaires. Et il mit cette marmaille aux viandes blanches, aux mets émollients, en insistant sur la nécessité de « modérer leur appétit », ce qui réussit à miracle. Sa réputation s'en accrut. On l'appelait en consul-

tation au chevet des plus grands seigneurs et des célébrités les plus retentissantes. Il compta parmi ses patients le duc de la Rochefoucauld, dont il améliora la goutte, mais qui ensuite mit ses ordonnances au rancart et paya de sa vie cette désobéissance. Il faut nommer encore madame de Sévigné, qu'il trouvait « toute de feu », et qu'il refroidissait en lui administrant force glace et force melon. « Tout le monde me vient dire que cela me tuera, » écrivait la marquise. Elle se soumettait en tremblant, mais elle se soumettait quand même, et elle s'en trouvait bien.

Parmi tant de sages prescriptions, il s'en trouve aussi de bizarres et qui se sentent des préjugés du temps. On peut douter des vertus curatives de la cendre de liège, de la poudre de vipère, et de la gelée de corne de cerf. Mais Bourdelot fut des premiers à employer le quinquina, malgré la résistance d'un grand nombre de ses confrères, qui traitaient « le remède anglais » de poison et de drogue mortelle. S'il abusa de l'émétique et ne fut pas, comme il s'en vante, « de ces petits purgeurs qui tremblent pour une feuille de séné », il combattit du

moins les abus de lancette, qui portaient Gui Patin — pour ne nommer que celui-là — à saigner à la file un enfant de trois jours et un octogénaire, à saigner un rhumatisant soixante-quatre fois en huit mois, tout en disant de la médecine : « C'est la plus innocente profession qui soit au monde. » Il fut, non seulement l'inventeur du régime lacté, le propagateur de l'hygiène, mais l'un des précurseurs de ce que l'on nomme aujourd'hui la lutte contre l'alcoolisme. Enfin, il fut surtout — comme je l'ai indiqué plus haut — presque seul en son temps, l'adepte convaincu de l'école expérimentale. « Il faut tout voir et tout écouter, disait-il. Les véritables philosophes assemblent des expériences et en tirent des instructions. Mais le premier principe que je donnerais, avant que de rien établir, c'est d'avoir dans l'esprit qu'on peut être trompé. » Rien que pour cette dernière parole, le nom du médecin de Condé ne doit-il pas être retenu par la postérité?

Cet homme heureux donna longtemps l'exemple de cette bonne santé dont il déterminait les

règles. Mais le rude hiver de l'année 1684 le laissa presque subitement « faible, pantois et hors d'haleine ». La goutte, qu'il avait si souvent combattue et qu'il définissait si bien, se vengeait cruellement en travaillant ses membres. « Je tâcherai de ne point faire de fautes, déclara-t-il alors, car, à soixante-quinze ans, elles sont toutes grosses ! »

Il en fit, cependant, et il les paya cher. Invité à Versailles par mademoiselle de Bourbon, il ne put résister — car il était gourmand — aux dangereuses séductions d'une cuisine raffinée. Plusieurs journées durant, il avala, d'après son propre aveu, « des brûlots saumurés faits sur des braises ardentes avec des quintessences de poivre et d'épices », et il « ne vida pas un plat qui ne fût capable de mettre le feu dans ses entrailles ». Une effroyable crise de goutte le punit de cette infraction aux lois qu'il avait lui-même établies. Il semblait à peu près remis, lorsque l'idée lui vint de se purger, en absorbant une drogue dans de la confiture de roses. Son laquais se trompa et y substitua de l'opium, ce qui le mit aux portes du tombeau. Peut-être, malgré tout, allait-il encore s'en

tirer, quand un « flacon trop chaud » — entendez une bouillotte de lit — provoqua une brûlure au pied, à quoi succéda la gangrène. Il s'éteignit doucement le 6 février 1685.

« On ne meurt jamais que de bêtise », dira plus tard madame Geoffrin.

INNOCENTE ?

INNOCENTE ?

Il est des morts infortunés qu'on tue longtemps après qu'ils ont quitté ce monde ; un des plus éclatants exemples en est madame de Montespan. Jusqu'à ces temps derniers, malgré le scandale de ses fautes, elle gardait du prestige auprès de la postérité. Pécheresse sans doute, impérieuse, dominante, mais si belle, si intelligente, si hardie dans son inconduite, si sincère dans son repentir! Oui vraiment, quoi qu'en puisse penser la morale, « l'altière Vasthi » faisait bonne figure dans l'histoire.

Soudain, changement à vue. La grande dame, la fière amoureuse, s'effondre dans une boue sanglante, et à sa place surgit une criminelle,

une égorgeuse d'enfants, une lâche empoisonneuse, une sorte de monstre en jupons. Un brillant historien, M. Funck-Brentano, usant de documents récemment mis au jour, a pris, comme chacun sait, dans un livre retentissant, ce rôle de justicier. Et voilà que maintenant le théâtre s'en mêle et vient à la rescousse, avec un succès redoutable. C'est pour madame de Montespan la suprême catastrophe. Aux premières feuilles d'avril, quatre ou cinq cent mille spectateurs, du fait de mon glorieux confrère, M. Victorien Sardou, ne douteront plus que le Grand Roi n'ait eu, dans ses amours, la main étrangement malheureuse.

On pouvait croire la cause irrémédiablement perdue, lorsque survient un défenseur. Un patient compulseur d'archives, auquel nous devions déjà un attachant récit de la jeunesse de la marquise, M. Jean Lemoine, dans une notice intitulée *Madame de Montespan et la légende des Poisons*, s'inscrit en faux contre l'accusation posthume. Il ne s'attarde pas à excuser, à atténuer les faits, mais il plaide bravement *non coupable*. Il le fait même avec un tel accent, il parle avec tant de chaleur de

« cette adorable personne », qu'on peut le soupçonner — ce qui n'est pas pour me déplaire — d'être un peu amoureux de sa noble cliente, comme Cousin, assure-t-on, le fut de madame de Longueville. Pourquoi pas, après tout? Françoise de Mortemart (Françoise et non Athénaïs, qui fut seulement son surnom de précieuse) n'a-t-elle pas, sans conteste, de quoi toucher un cœur sensible? « Les cheveux blonds, les yeux grands et couleur d'azur, le nez aquilin, mais bien fait, la bouche petite et vermeille, les dents admirables, bref un visage parfait » : ainsi la peint un Italien qui la vit justement au temps de l'affaire des Poisons. Mais, aux yeux de M. Lemoine, elle a une séduction plus forte encore que la beauté, le doux charme de l'innocence, et de l'innocence calomniée.

Certes, si l'on adopte sa thèse, rarement victime fut-elle plus digne de pitié, car elle est de la triste espèce des inculpés qui n'ont point passé en jugement, et qui par conséquent n'ont pas pu se défendre. Moins favorisés que ceux-là qui ont paru devant les juges, ils risquent d'être étranglés à la muette, sans confronta-

tion, sans témoins. Il faudrait être plus blanc que neige pour sortir de là sans dommage. Heureusement, comme on dit dans le jargon du jour, il est « une justice immanente ». Aux vieux papiers accusateurs, d'autres vieux papiers répondent, qui disent quelquefois le contraire; et les archivistes sont là pour publier et pour interpréter les textes. Ainsi apparaît M. Lemoine, et il dit vertement leur fait aux détracteurs de la marquise.

Il n'en veut cependant pas trop à M. Victorien Sardou, en quoi il a grandement raison. Les auteurs dramatiques, dans une question aussi douteuse, ont le droit absolu de choisir la version qui leur fournit les scènes les plus poignantes et les plus belles situations. M. Sardou, au surplus, épargne à son héroïne l'odieux soupçon d'assassinat, tenté sur Louis XIV. « Ne bois pas! » s'écrie-t-elle, en voyant son royal amant porter le poison à ses lèvres. Mais M. Funck-Brentano, dont la bonne foi comme le talent sont ici hors de cause, est vivement pris à partie. Je viens de lire attentivement l'accusation et la défense, et, ma foi, quels que

soient mon amitié et mon estime pour l'auteur du *Drame des Poisons*, il m'excusera de confesser que, sur ce point de son étude, j'éprouve au moins certaines hésitations.

Peut-être, en ce débat, apporté-je malgré moi quelque partialité. J'ai eu naguère à éclaircir une histoire du même genre. Le maréchal de Luxembourg subit, dans le même temps, une épreuve analogue à celle de la marquise de Montespan. Moins heureux qu'elle de son vivant, il fit quatre mois de Bastille, mais, plus heureux après sa mort, il put se disculper et confondre ses adversaires. Or, le fait qui me frappe, comme il a frappé M. Lemoine, c'est la ressemblance des deux cas. Ce sont les mêmes témoins, les mêmes propos rapportés, les mêmes procédés, les mêmes juges.

Qui charge la marquise?

Lesage d'abord, l'amant de la Voisin, un coquin effronté, qui sur le compte de Luxembourg mentit avec une audace impudente, et dont Louvois, après l'avoir encouragé au moment du procès, dira trois ans plus tard : « Vous ne sauriez agir trop durement avec ce fripon-là, qui, pendant tout le temps qu'il a

été à Vincennes, n'a jamais pu dire un mot de vérité. »

C'est la Filastre, qui quelques heures avant d'expier ses crimes, se rétractera en ces termes, inscrits dans le procès-verbal du commissaire : « Elle a demandé à nous parler pour nous dire que ce qu'elle a dit ce matin pendant la question... sur le fait de madame de Montespan, n'est pas véritable, que ce qu'elle a dit à cet égard n'a été que pour se libérer de la peine et douleur des tourments... Mais elle ne veut pas mourir, sa conscience demeurant chargée de ce qu'elle a dit contre la dame. »

C'est Marguerite Monvoisin, la fille de la Voisin, qui entre dans tant de détails qu'elle en devient suspecte, car elle cite de mémoire les paroles mêmes qu'aurait prononcées la marquise dans la « conjuration » fameuse : « Je demande l'amitié du Roi et celle de monseigneur le Dauphin... que la Reine soit stérile... que, la Reine étant répudiée, je puisse épouser le Roi... » Or, à l'époque de cette invocation, le Dauphin avait à peine cinq ans, la Reine était plusieurs fois mère et, pour la répudier,

il eût fallu rendre la dot, la Flandre et la Franche-Comté. Madame de Montespan a bien des fautes sur la conscience, mais la croire naïve à ce point, n'est-ce point passer les bornes de la vraisemblance?

Il reste l'argument tiré de l'histoire de la Desœillets, la femme de chambre et l'âme damnée de madame de Montespan, son intermédiaire, assure-t-on, avec la horde des sorcières. La soubrette a tout nié, sans doute, et, par crainte du scandale, on n'a osé faire son procès, mais on l'a enfermée par lettre de cachet, et elle est morte misérablement, le 8 septembre 1686, à l'hôpital général de Tours. C'est un terrible coup pour la mémoire de la marquise, car, si la femme de chambre a été reconnue coupable, la maîtresse est bien compromise... Ici se dresse M. Lemoine, ses paperasses à la main : la Desœillets, morte à l'hôpital de Tours, n'a rien de commun que le nom avec celle qui fut attachée au service de la favorite; cette dernière a vécu de longues années plus tard, rentière paisible et honorée, comme en font foi maints actes signés d'elle, que récè-

lent encore de nos jours les cartons poudreux des notaires.

A ces raisons de fait s'ajoutent des raisons de sentiment. Le Roi, si informé de tout et si curieux des affaires de police, eût-il pu ignorer les longues visites de sa maîtresse dans les bouges infâmes des faubourgs? Et cette maîtresse qui, hors de l'enceinte de Versailles, ne sortait jamais qu'escortée d'une escouade de gardes de corps, avait-elle toutes facilités pour se livrer à ces pratiques? Avait-elle intérêt d'ailleurs à faire périr le Roi, après la mort duquel sa position eût été fort précaire? Et enfin si. comme on l'assure, Louis XIV a connu le crime médité contre lui, comprend-on qu'il ait continué sa faveur à la criminelle? Or, en 1680, à l'heure même de l'affaire, c'est elle que désigne Louvois, dans une lettre adressée à madame de La Fayette, comme la meilleure dispensatrice des grâces de Louis XIV. Jusqu'à la mort de Marie-Thérèse, en 1683, elle reste la surintendante de la maison de la Reine. Jusqu'en 1687, elle occupe à Versailles son grand appartement, où le Roi va la voir chaque jour.

Autant de points d'interrogation singulièrement troublants.

Il faut cependant expliquer les allégations des témoins et l'attitude des magistrats. Pour les témoins, rien de plus simple : tous sont des scélérats que guettent la roue et le bûcher; en dénonçant d'illustres personnages, ils prolongent l'instruction et retardent l'heure du supplice. Gagner du temps, c'est le souci de tous les condamnés. Et d'ailleurs, le calcul est bon; certains, tels que Lesage, par ces « révélations » ont pu sauver leur tête; tous en ont pour le moins tiré des semaines, des mois de répit.

En ce qui touche les magistrats, l'explication n'est guère plus difficile. En se prêtant aux délations, ils savent plaire à Louvois, machinateur caché de toute cette sombre histoire. Car l'affaire des Poisons, en ses plus tragiques péripéties, n'est peut-être qu'un épisode de la lutte implacable sourdement poursuivie entre Louvois et Colbert. Les accusés de marque, par une étrange fortune, sont tous, presque sans exception, des ennemis de Lou-

vois et des amis de Colbert. Ainsi, je l'ai montré jadis, en était-il de Luxembourg ; ainsi, assure M. Lemoine, en fut-il également de la marquise de Montespan. La favorite, à son déclin, a commis l'imprudence de dédaigner l'alliance du très puissant ministre de la Guerre ; bien mieux, elle a donné son neveu en mariage à mademoiselle Colbert, après l'avoir refusé à mademoiselle Louvois. De là l'acharnement contre elle du plus haineux et du plus rancuneux des hommes ; de là ses secrètes visites à Lesage dans la prison de Vincennes, les promesses d'indulgence s'il se détermine à « tout dire », toutes ces menées pour le moins insolites qu'après deux siècles écoulés nous révèlent les archives.

Pourtant, objectera la sagesse des nations, « il n'y a pas de fumée sans feu ». On peut penser que cette maxime, admirable pour les pompiers, perd de son sens en matière politique. D'ailleurs, pourquoi le nier? De la part de madame de Montespan, comme de la part de Luxembourg, il y eut très probablement des imprudences fâcheuses et d'indiscrètes curiosités. Vouloir lire dans l'avenir et lever le voile

bienfaisant qui nous cache les misères futures, c'est une sottise de tous les temps. Que celui ou que celle qui n'a jamais consulté une somnambule ou une tireuse de cartes leur jette la première pierre!

Somme toute, en cette aventure, le doute paraît au moins permis, et le doute, pour les accusés, équivaut presque à l'acquittement. Par un singulier phénomène, à chaque fin de siècle, et comme périodiquement, éclate dans notre histoire une grande crise judiciaire, propre à bouleverser les esprits : les Poisons au XVIIe siècle, le Collier au XVIIIe, l'Affaire tout court au XIXe. Par elles-mêmes, les choses seraient quelquefois assez simples, mais la politique les embrouille, les partis les exploitent, et les contemporains se noient dans la bouteille à l'encre. Pour y porter quelque lumière, il n'est que le recul du temps. Voici que, par degrés, s'éclaire le problème des Poisons; la vérité sur l'affaire du Collier, grâce à M. Funck-Brentano, nous est presque entièrement connue; ayons confiance qu'il en sera de même pour la troisième affaire, quand les passions seront éteintes et que seront oubliés les noms

mêmes de ceux qui ont le plus bruyamment paradé sur la scène. Armons-nous de patience : dans deux cents ans d'ici, tout nous porte à le croire, M. Jaurès sera sans voix et le *Bordereau* sans mystère.

UN NOUVEAU TÉMOIN

DU GRAND SIÈCLE

UN NOUVEAU TÉMOIN
DU GRAND SIÈCLE

Il n'est rien tel, pour bien juger les gens, que de ne les pas trop connaître; ceci n'est pas un paradoxe. La longue accoutumance qui naît d'un commerce suivi gêne et paralyse la critique; l'acuité du premier coup d'œil donne parfois une vision plus juste que l'analyse approfondie, l'observation patiente. Et notamment, pour l'évocation des figures historiques, est-il rien qui vaille les notes prises, au jour le jour et sans apprêt, par des hommes qu'un hasard a jetés brusquement dans un milieu pour eux nouveau, et qui, d'une plume sincère, s'avisent de confier au papier leurs impressions

toutes fraîches? C'est ce qui fait l'intérêt tout spécial du témoignage des étrangers, hôtes de passage, à diverses époques, dans notre vieux pays, et c'est ce qui ajoute une incontestable valeur à ces *Mémoires sur la cour de Louis XIV*, rédigés à la diable par Primi Visconti, que M. Jean Lemoine a traduits, publiés et ornés, par surcroît, d'une excellence préface.

Sur ce même temps et cette même Cour, nous possédions déjà un document de même nature, *La Relation de la cour de France*, due à Ézéchiel Spanheim, envoyé de Brandebourg. Spanheim, arrivé à Versailles en 1680, en repartit neuf ans plus tard; son récit s'étend donc jusqu'à l'an 1690, tandis que celui de Primi commence dès 1673 pour s'arrêter à 1681. Ce n'est pas la seule différence entre les deux ouvrages; il est amusant de noter, dans la diversité du ton, la dissemblance des races : l'Allemand, grave, consciencieux, didactique et pesant, l'Italien, léger, fantaisiste, sautillant et désordonné. Au reste, et malgré ses nombreux défauts, le parallèle, à mon avis, serait à l'avantage de notre frère latin. Avec sa finesse naturelle et son intuitive clairvoyance, il semble

avoir mieux pénétré les âmes, noté plus subtilement les nuances, que son honnête rival saxon. S'il ne faut, dans ces pages sans ordre, chercher ni aperçus profonds ni narration suivie, du moins y trouvera-t-on de piquantes anecdotes, audacieuses, instructives, toujours divertissantes, et de petits croquis vivement enlevés et dessinés de verve, le tout pris sur le vif, criant de vie, respirant la sincérité. On croirait feuilleter un album d'esquisses d'après nature, ou, mieux encore, *d'instantanés* fixés au vol par un bon photographe.

L'auteur de ces mémoires est, par lui-même, une assez singulière figure pour qu'on s'y arrête un instant. Comte authentique de Saint-Mayol, né d'une vieille famille italienne ruinée et quelque peu déchue, il apparaît comme un gentilhomme déclassé, un aventurier de bonne souche. Lorsqu'en février 1673, il débarque à Paris, il s'y fait passer tout d'abord, non pas seulement pour ce qu'il est vraiment, un adroit graphologue, mais également pour un devin, un liseur de pensées, capable de prédire l'avenir, versé dans toutes les sciences occultes,

et il raconte complaisamment ses exploits en ce genre. Son plus brillant succès fut le jour où Madame, belle-sœur de Louis XIV, lui montra, sans nommer l'auteur, une lettre de la main du Roi, et où Primi, sans hésiter, déclara ladite lettre œuvre « d'un vieux bavard qui faisait fortune avec sa plume ». Tous les assistants s'esclaffèrent, mais ils demeurèrent stupéfaits quand, mise au courant du propos, « Sa Majesté leur dit que la lettre avait été faite par Rose, secrétaire de son cabinet, qui imitait son écriture ». Inutile d'ajouter que Primi, préalablement, comme il le laisse entendre, avait été mis par Vendôme au fait de ce détail.

Il est d'ailleurs, dans ses Mémoires, le premier à se divertir de sa prétendue science, et, en racontant ses bons tours, il dévoile du même coup ses procédés, ses « trucs », oserai-je écrire, si l'on me passe une expression qui n'a rien du grand siècle. Disons aussi qu'il s'était assuré un excellent compère, Louis XIV en personne, comme en fait foi cette anecdote : « Comme j'étais à Versailles au repas du Roi, celui-ci, dès qu'il m'aperçut, se tourna vers

Mademoiselle : « Ma cousine, lui dit-il, le voilà, » l'homme merveilleux! » Et, sortant de table, il me demanda si véritablement j'y entendais quelque chose. Je lui répondis que non, et que ce que j'en faisais n'était qu'un amusement. Là-dessus, il sourit et, quand il fut avec les dames, il soutint que j'étais un savant et me loua comme un galant homme. »

Au fond, la « sorcellerie » ne fut guère pour Primi qu'un moyen de se faire connaître, de piquer la curiosité, d'acquérir ainsi ses entrées à la Cour et dans le grand monde. Le calcul réussit; et nous serions d'autant plus mal venus à le lui reprocher, que nous devons aux belles fréquentations qu'il se procura de la sorte la galerie pittoresque où je voudrais promener un instant mes lecteurs.

Pittoresque, ai-je écrit; c'est en effet l'épithète que suggère souvent, surtout dans la première moitié du règne, l'étude d'une société que l'on est trop porté à se représenter comme constamment guindée, imposante, solennelle. Si l'on y regarde de près, on découvre au contraire sans peine parmi la pompe des parades

officielles, la gravité des révérences et la majesté des perruques, d'originales figures, hautes en couleur et modelées en relief, des âmes neuves et hardies, robustes, volontiers brutales. des mœurs qui se ressentent encore de la rudesse du Moyen âge, comme aussi de sa naïveté. Saint-Simon — qui ne s'en souvient? — en rapporte des traits dont s'effarouche notre délicatesse. Primi ne nous épargne pas davantage, et je ne pourrais tout citer. Contentons-nous de jeter un coup d'œil avec lui sur quelques-uns des « hommes à bonne fortune » dont il trace la silhouette. Voici Lauzun. le favori des dames, le séducteur de la Grande Mademoiselle, « tout petit, laid de visage, à moitié chauve, graisseux, sale et difforme, ressemblant plus à un Indien ou à un Tartare qu'à un Français ». Voici Louvois, dont les « galanteries » sont sans nombre, « gros, gras, les mains et tout le corps couverts d'une sueur épaisse et repoussante ». Voici, dans une note différente, le chevalier de Vendôme, si fort épris de madame de Ludre, que, dans ses crises de passion, il lui arrive de s'enfermer des semaines entières dans sa chambre, « les fenêtres fermées, avec une gui-

tare, du papier et de l'encre pour écrire, ne dormant pas, ne mangeant rien, excepté quelques tasses de chocolat pour se soutenir ».

Est-on curieux de pénétrer dans le « particulier » de Marie-Thérèse, reine de France? Primi nous donne l'emploi de ses journées. Quand elle a rempli ses « devoirs », c'est-à-dire terminé ses exercices de dévotion, qui lui prennent plusieurs heures par jour, et reçu la visite du Roi, escorté de ses favorites et de ses enfants naturels, elle se divertit comme elle peut aux facéties de ses bouffons, « une demi-douzaine de petits fous » qui gambadent autour d'elle et qu'elle appelle « celui-ci *mon ami*, celui-là *pauvre garçon*, et cet autre *mon cœur* ». Il y faut ajouter une meute de petits chiens, qu'elle traite « bien mieux que ses bouffons », car les chiens, bien nourris, ont « carrosse et valets pour les mener à la promenade », tandis que les bouffons, maigres et faméliques, ont peine, de temps à autre, à « gratter une pistole ». Elle joue aussi souvent à l'*hombre;* mais, malgré son application, « elle est si simple qu'elle perd toujours ».

A la Cour, le jeu à la mode n'est pas l'hombre,

mais la *bassette*. Primi décrit ainsi la physionomie d'une partie : « On voyait la comtesse de Soissons sur un grand fauteuil à bras, avec quantité de chiens autour d'elle ; madame de Vertamon battait les cartes, madame de Rambures en déchirait, le duc de Vendôme prenait du tabac, le comte de Gramont s'arrachait la perruque, le chevalier de Vendôme donnait des coups de poing sur la table, le duc de Créqui retroussait ses manches, l'évêque de Langres jetait son chapeau, le comte de Royes battait des pieds, le marquis de Seignelay jurait. » Bref, sous les lambris de Versailles, c'est une manière de tripot, où chacun, possédé par le démon du jeu, foule aux pieds l'étiquette, fait bon marché du décorum, s'abandonne sans contrainte aux violences de sa nature et aux caprices de son humeur.

Cet illustre Versailles, à l'époque où y débarquait notre homme, était d'ailleurs loin de jouir du prestige que deux siècles d'admiration ont accumulé sur ce nom. Du parc et du château, Primi parle à plusieurs reprises avec un surprenant dédain. Si le palais lui semble « d'une

ampleur sans pareille », il le juge toutefois « inférieur à beaucoup d'autres dans Paris », par suite — le croirait-on? — de l'incapacité de ceux qui en ont fait le plan : « On y travaille continuellement à la construction, et comme on ignore l'architecture, on ne sait que faire et défaire. » Voilà pour le château; et voici pour le site : « Le pays est ingrat, il n'y a que des sables et des marais malsains. »

Il n'est pas moins curieux de lire ses appréciations sur certains personnages dont la postérité a consacré la gloire. Parle-t-il de Bossuet, qui vient d'être nommé précepteur du Dauphin : « C'est un homme d'un caractère doux », écrit-il; il n'en trouve rien de plus à dire. Il connaît Racine et Boileau, mais fait peu de cas du premier : « Racine était à la mode, aussi bien que Despréaux, son compagnon inséparable. On les appelait *les philosophes*. Racine est très pédant, mais Despréaux est plein de jugement. » Tous deux, historiographes du Roi, s'avisent un jour, chez la marquise de Montespan, de lire en présence de Primi quelques fragments de leur histoire : « Le Roi secouait la tête et, de temps en temps, il disait

tout bas à madame de Montespan : « *Gazettes, gazettes!* »

Quelque amusement qu'on prenne à ces esquisses et à ces anecdotes, l'intérêt réel des Mémoires est dans les nombreuses pages consacrées par Primi à la personne du Roi. Tout, en effet, dans ces récits sincères, tourne autour de cette grande figure, et de ces traits épars il résulte un portrait d'ensemble rempli de couleur et de vie, un portrait dont la vérité nous est garantie par ce fait que Primi écrit en cachette, pour un ami intime qu'il appelle « un autre soi-même, » et que ces confidences ne sont nullement destinées au public. Il le peint d'abord au physique : « Il n'est pas beau, mais il a des traits réguliers, le visage marqué de la petite vérole, les yeux comme vous voudrez, majestueux, vifs, espiègles, voluptueux, tendres et grands » ; ce qu'il complète ainsi plus loin : « Il a l'air d'un grand simulateur, et des yeux de renard. » Ce qui le frappe surtout chez Louis XIV, c'est sa haute mine, ce port « vraiment royal » qui fait que, « ne fût-il qu'un simple courtisan, on le distinguerait

entre tous ». Au reste, sa physionomie diffère beaucoup selon les circonstances : le voit-on dans l'intimité, il est gracieux, galant avec les femmes, souvent enjoué et volontiers gouailleur; dès qu'il sort de sa chambre ou que sa porte s'ouvre, « il compose aussitôt son attitude et prend une autre expression de figure, comme s'il voulait paraître sur un théâtre ».

De belle santé et de constitution robuste, il est constamment en mouvement et « tient tout le monde en haleine »; son incessante activité ne laisse aucun repos à ceux qui règlent leur vie sur la sienne : « C'est un beau spectacle de le voir sortir du château, avec les gardes du corps, les carrosses, les chevaux, les courtisans, les valets et une multitude de gens, tous en confusion, courant avec bruit autour de lui. Cela me rappelle la reine des abeilles quand elle sort dans les champs avec son essaim! »

Le Roi est le même en affaires, et « jamais l'oisiveté n'a eu d'ennemi plus redoutable ». Il exige que toutes choses lui soient rapportées au Conseil et n'admet pas chez ses ministres le moindre défaut de mémoire. Il faut que chaque

question, avant de lui être soumise, soit « préparée et pour ainsi dire digérée » par les commis d'abord, les ministres ensuite. Aussi est-ce « en tremblant » que ces derniers se rendent aux séances du conseil : « Un simple coup d'œil du Roi, quand ils manquent d'exactitude, est pour eux un reproche dont ils ne peuvent se consoler. Ils travaillent nuit et jour. » Il n'admet pas de recommandation; toute requête doit lui être adressée en personne : « Il écoute tout le monde, reçoit les mémoires, répond toujours avec grâce et majesté : *je verrai*, et chacun se retire satisfait. » Sa merveilleuse mémoire l'aide à soutenir ce grand labeur, de même que son bon sens et sa justesse d'esprit servent à « débrouiller » les questions les plus compliquées. L'admiration de Primi pour le Roi est, comme on voit, presque sans borne : « Je puis vous affirmer qu'à part les péchés de l'amour et l'ambition d'agrandir son royaume et de prendre des États à l'un et à l'autre, il n'est pas possible de trouver un homme plus juste, plus réglé et plus exemplaire. » Le dithyrambe s'achève par cette exclamation : « On dirait un saint! »

Ce « saint » transmet aux autres ses vertus, ou, pour mieux dire, il les impose à tout son entourage. Il ne tolère parmi ses familiers ni scandale ni dévergondage : « La débauche, l'ivrognerie, les vices, perdent un homme auprès de lui. » Les mœurs des gens de Cour se modifient progressivement et se plient à ce joug sévère. Finies, les grandes ripailles et les fêtes tapageuses d'antan; finis, le luxe extravagant, les prodigalités magnifiques d'un Fouquet. « Les Français, jadis capricieux, fous et insolents, sont modestes et sages, et le royaume paraît un séminaire. » Rien n'est plus édifiant que l'aspect des offices dans la chapelle du château de Versailles : le Roi, la Reine et le Dauphin occupent les places du centre; madame de Montespan, accompagnée de ses enfants, est « du côté de l'Évangile », Mademoiselle de Fontanges, « du côté de l'Épître »; toutes les deux « prient avec ardeur, le chapelet ou le livre de messe à la main, levant les yeux en extase ».

Et qu'on ne voie pas là de fausseté ni d'hypocrisie. La conscience de ces dames ne leur reproche point leurs faiblesses; la morale

ordinaire n'est pas faite pour le Roi; on admet couramment qu'il n'est point de péché à déférer aux volontés d'un maître auguste et infaillible, qui communique à tout ce qui l'approche quelque chose de sacré. Aussi, dès qu'une femme est aimée de lui, les duchesses, les princesses du sang — fût-ce en présence de la Reine — se lèvent à son approche et ne consentent à se rasseoir que sur un signe de sa main. Ainsi en usait-on avec madame de Montespan; on fit de même, assure Primi, avec madame de Ludre, le jour où le bruit circula que le Roi l'avait remarquée, et ce fut par là que la Reine « apprit cette nouvelle infidélité, dont personne ne l'avait encore instruite ».

Ce débordement de puissance d'une part et ce prodige d'aplatissement de l'autre, c'est ce qui saute aux yeux de notre aventurier dès son arrivée à Versailles, et personne mieux que lui n'a su en rendre l'impression. Habitué comme il est à la scrupuleuse hiérarchie des petites cours italiennes, il demeure stupéfait de voir, chez le Grand Roi, les cardinaux, les princes du sang, tous les plus hauts seigneurs français

ou étrangers, confondus dans la foule, bousculés irrespectueusement, négligés du public, « sans qu'on fasse attention à eux ». Il en est de même pour les femmes; si belles, si titrées qu'elles puissent être, quand elles ne sont pas en faveur, elles passent inaperçues : « On marche sur leurs jupes, il est honteux de leur donner la main, et rarement on les salue. » Quant aux gentilshommes de province, s'ils restent dans leurs terres, ils sont regardés « comme zéro ». Le Roi lui-même partage ce sentiment; le marquis de Châteaumorand ayant été assassiné par un soldat aux gardes, Louis XIV dit publiquement : « Je connais la maison de Châteaumorand, mais pas le marquis. Certainement c'était quelqu'un de peu, car il ne venait pas à la Cour. » Et le soldat demeure à peu près impuni. Seul, en un mot, le Roi « compte pour quelque chose », le Roi et ceux qu'il a choisis et désignés lui-même, les favorites et les ministres.

Il semble qu'en fermant ce livre, on garde la vision de l'un de ces chênes colossaux qui sont la gloire et l'orgueil d'un jardin. Rien de

plus beau, de plus majestueux qu'un tel arbre. Son dôme géant arrête la piqûre glacée des averses, tempère les ardeurs du soleil. D'innombrables oiseaux nichent et s'ébattent dans ses ramures. Mais tout végète et s'étiole à ses pieds. Privées d'air et de lumière, les tiges voisines s'inclinent languissamment. Et quand il tombe enfin, sous la hache du bûcheron ou le choc de la foudre, il ne reste, à la place qu'il couvrait de son ombre, qu'un sol à demi desséché, où croissent des herbes folles et des arbrisseaux rabougris.

MALPLAQUET

4.

MALPLAQUET

Il y a, presque jour pour jour, deux siècles, au printemps de 1709, l'opinion établie dans toutes les cours européennes était que l'année commençante verrait la chute définitive de la puissance française. Jamais, peut-être, autant de maux ne s'étaient réunis pour accabler un peuple. La misère, la famine désolaient les campagnes; de terribles épidémies ravageaient la population; le trésor public était vide; à Paris et dans les grandes villes, il soufflait un vent de révolte; le lieutenant de police était attaqué dans la rue, sa voiture poursuivie par une bande d'émeutiers; on tenait publiquement des propos insultants contre le Roi et

madame de Maintenon; d'infâmes placards, apposés la nuit sur les murs, rappelaient le nom de Ravaillac.

Là pourtant n'était pas le plus grave péril. La maison, ruinée au dedans, était attaquée au dehors. Au mois d'avril, une formidable armée, Allemands, Anglais, Hollandais et Danois, ayant pour chefs les deux meilleurs généraux de ce temps, Marlborough et le prince Eugène, se rassemblait sur nos frontières du Nord. Les défaites répétées infligées à nos armes dans les dernières années, Hochstett, Ramillies, Turin, donnaient à la coalition une confiance invincible; la prise de Lille ouvrait la brèche par où ils comptaient pénétrer jusqu'au cœur du royaume. Les conditions de paix, si dures pour nous, si avantageuses pour l'ennemi, offertes par le Grand Roi humilié, ne rencontraient de la part des puissances qu'un dédaigneux refus. Ce que l'on poursuivait, c'était, non l'abaissement, mais le total écrasement de la France.

A cet immense effort, préparé de longue date, nous ne pouvions guère opposer que des troupes démoralisées, mal nourries, mal vêtues, travaillées par l'indiscipline et rongées par la

désertion. Que feraient-elles au feu? Cet angoissant problème hantait toutes les cervelles. A l'étranger, et en France même, on doutait maintenant du courage de ces soldats de Louis XIV, dont longtemps les prodiges avaient été légendaires en Europe, et que n'eussent plus reconnus, disait-on, les glorieux capitaines aujourd'hui couchés dans la tombe, Condé, Turenne et Luxembourg.

C'est dans cette situation terrible que le maréchal de Villars débarquait à Tournay et prenait, par ordre du Roi, le commandement de l'armée de Flandre, besogne rude et ardue entre toutes. Il n'en semblait pourtant pas effrayé, et quelques-uns de ses contemporains, le duc de Saint-Simon en tête, lui reprochaient durement ce qu'ils appelaient ses « gasconnades ». Il est, en effet, hors de doute que, dans ses lettres ou ses propos avec les gens du monde, Villars, pour donner le change à l'ennemi et remonter l'esprit de ses compatriotes, cherchait à dissimuler sa détresse, affectant la gaieté, annonçant des millions et des convois imaginaires. « Avec les autres,

avouait-il lui-même, je me fais tout blanc de mon épée et de mes farines. » En revanche, ses dépêches au Roi, à Chamillart, à madame de Maintenon, laissent deviner les difficultés de sa tâche et dénoncent sans ambages ses sujets d'inquiétude : la pénurie d'argent, de vivres et de munitions, l'insuffisance des moyens de transport, c'est-à-dire l'impuissance et l'immobilité forcées. Mais, en réclamant des secours, il ne se laissait point abattre. « Je ne demande, écrivait-il, à nos Français que le courage que je leur ai presque toujours vu, et au Roi du pain et un peu d'argent pour nos troupes. C'est ce que La Couture appelait l'*étoile de gaieté*, et cette étoile a médiocrement éclairé nos troupes depuis six mois! »

Tel est l'empire d'une forte volonté soutenue par un tenace espoir, et tel est aussi le ressort qui caractérise notre race, que trois semaines après son arrivée au camp, Villars ne voyait plus, dans cette multitude affamée, que des fronts redressés et des âmes raffermies. De cette soudaine métamorphose, ses lettres rapportent des traits qu'on ne peut lire sans émotion. Ce sont les officiers de la garnison de

Saint-Venant, hâves, déguenillés, à demi nus, venus à lui pour implorer des vivres « avec modestie », et, après cette humble prière, se hâtant d'ajouter : « Nous vous demandons du pain, parce qu'il en faut pour vivre; du reste, nous nous passerons d'habits et de chemises. » Et ce sont aussi les soldats qui, à la suite d'une harangue les exhortant à la patience, entourent Villars et crient en chœur : « Oui, oui, monsieur le maréchal a raison, il faut bien souffrir quelquefois! »

La conduite répond aux propos. A la fin de juillet, six semaines avant Malplaquet, le maréchal, se rendant à Denain, trouvait les hommes « sans pain depuis trente heures » et, malgré tout, prêts au combat : « Je vois une fermeté héroïque à nos soldats, dit-il avec admiration, et ils me parlent sur leurs souffrances en honnêtes gens. » Aussi, réconforté par un si beau spectacle, Villars envisage désormais l'avenir avec confiance; c'est d'une plume convaincue qu'il écrira à madame de Maintenon : « On trouve dans les troupes le zèle et l'ardeur qu'elles doivent à leur maître et à leur patrie... Les ennemis n'iront pas en France, madame

et j'espère me conduire de manière que, avec l'aide de Dieu, je réprimerai leur orgueil. »

Un mois plus tard, un renfort qu'on n'attendait guère achevait de relever le moral de l'armée. Le Roi, devant l'imminence d'une bataille, jugeait utile de donner à Villars un auxiliaire, et un suppléant au besoin. Il jeta les yeux sur Boufflers, l'illustre défenseur de Lille, lui demanda, au nom du pays en danger, d'accepter ce rôle secondaire. Avec les mœurs et les idées du temps, rien n'était plus étrange et plus insolite qu'une telle offre; il n'était, peut-on dire, que Louis XIV pour l'oser et Boufflers pour y consentir. Se mettre, à soixante-cinq ans révolus, sous les ordres de son rival, son cadet à la guerre, maréchal dix ans après lui, exposer, comme dit Saint-Simon, « une réputation si grande, si pure, si justement acquise, à la certitude de l'envie et à l'incertitude du succès », c'était un sacrifice d'orgueil doublé d'un risque redoutable. « Boufflers sentit tout cela, continue l'auteur des *Mémoires*, mais tout disparut devant lui à la lueur du bien de

l'État. » Il promit de partir sur l'heure, comme volontaire, et sans titre officiel.

Lorsque Boufflers quitta Paris, le 2 septembre au matin, il souffrait si fort de la goutte, qu'il fallut « le porter à quatre » pour le hisser dans sa berline; en débarquant le lendemain à Arras, il marchait « comme un Basque » : — « On ne peut, dit-il, disconvenir, après cette expérience, que la fatigue ne soit un bon remède! » Le 4 septembre, à Denain, Villars, ému, ravi, se jetait dans ses bras, et les deux maréchaux se donnaient l'accolade, aux acclamations de l'armée. « Je me persuade, mandait Villars au Roi, que rien ne pouvait faire un meilleur effet; c'est montrer aux Français ce qu'ils doivent à Votre Majesté, à l'État, à eux-mêmes. » Ce bel accord se soutint jusqu'au bout, et Saint-Simon lui-même, malgré sa malveillance, constate « les soins et les égards » de Villars pour Boufflers, la déférence de Boufflers pour Villars, leur fraternelle entente dans tous les détails du service. « Pendant toute la campagne, dit-il, les deux généraux n'en firent qu'un seul. »

Deux jours après cette scène, la nouvelle parvenait que les alliés marchaient sur Mons, dont ils préméditaient le siège. Villars décidait aussitôt de se porter à leur rencontre. Il disposait d'environ 90.000 hommes et de 80 pièces de canon; ses adversaires avaient 105 canons avec 110.000 hommes. L'infériorité numérique n'affectait point le moral de nos gens; jamais il ne se vit ordre mieux observé, ni marche plus allègre: l'attente de la bataille prochaine mettait une flamme dans tous les yeux, dans les propos une gaieté familière, qui rapprochait chefs et soldats et donnait à tous une même âme. « Je suis content au delà de toute expression de l'ardeur des troupes, témoignera Villars à la veille de l'action. Je ne passe devant aucune troupe, que les soldats ne me parlent avec une fierté bien agréable pour qui a l'honneur de les commander. » Le 9, dès les premières heures du matin, nos colonnes, jusqu'alors masquées par les bois, débouchaient brusquement par la trouée de Malplaquet, face à l'ennemi, surpris, en pleine manœuvre de concentration, par cette arrivée foudroyante.

Ici se place la grande faute de Villars, faute durement soulignée par les critiques de ses contemporains. Si, profitant de ce désarroi des alliés, il eût poussé sa pointe et attaqué sur l'heure, il eût eu, comme l'écrit le chevalier de Folard, « l'occasion la plus belle du monde de les mettre en déroute ». Il leur laissa, en s'arrêtant, le loisir de se reconnaître et de s'apprêter pour le choc. Sans doute, sachant le peu de goût de Louis XIV pour les batailles rangées et se voyant en mains la dernière armée du royaume, n'osa-t-il pas engager le premier une partie dont l'enjeu était le sort de la patrie et risquer cette carte suprême. Il semble aussi que Marlborough, gêné par les prudents conseils des délégués des États de Hollande, ait, le lendemain, cédé aux mêmes scrupules, car il resta enfermé dans ses lignes, tandis que les Français travaillaient à se retrancher. Deux jours durant, les adversaires demeurèrent immobiles, hésitant pareillement à déchaîner la lutte, comme si, de chaque côté, fût apparue, glaçant les cœurs, la vision de l'affreuse tuerie...

Le 11 septembre, cependant, quand pointa

l'aube du jour, on comprit des deux parts qu'avait sonné l'heure du Destin. Une brume épaisse, au lever du soleil, s'abattit lourdement sur les bois et la plaine, et chacun, derrière ce rideau, se prépara pour la rencontre. Dans le camp des alliés régnait une résolution calme : des prières, récitées devant le front des troupes, implorèrent le Dieu des armées, puis chaque corps se rendit à son poste en silence. Chez les Français, ce furent des démonstrations plus bruyantes : Villars passa de rang en rang, jetant quelques mots brefs, rappelant les illustres souvenirs d'antan, exaltant la fierté des hommes, et partout, sur ses pas, s'élevaient des clameurs enthousiastes, où se mêlait au cri de : « Vive le Roi ! » le cri de : « Vive le Maréchal ! » Vers huit heures du matin, le brouillard s'éclaircit, et, de la grande batterie anglaise, une volée de coups de canon donna le signal de l'attaque.

Je n'entreprendrai pas, après tant d'historiens, après le beau récit du marquis de Vogüé et la savante étude du capitaine Sautai, de refaire ici le tableau de la journée de Malpla-

quet; je ne veux en rappeler que certains épisodes, évocateurs d'images où revit et palpite l'âme glorieuse du passé.

Après quatre heures de lutte, nous avions, sur la droite, un avantage marqué. A gauche et au centre, au contraire, l'ennemi gagnait insensiblement du terrain. Villars court à toute bride vers le point le plus menacé; sous un feu meurtrier, il forme une colonne d'infanterie, se place en tête, ordonne la charge, baïonnette au canon. Allemands, Anglais, Danois, culbutés par le premier choc, plient d'abord et fuient en désordre; mais ils se ressaisissent promptement et, à l'abri du bois, ripostent par une grêle de plomb. Le maréchal encourageait ses hommes, les ramenait en avant, quand on le vit rouler à terre : une balle avait tué son cheval, une autre, au même moment, lui perçait le genou. On le ramasse sans connaissance, on improvise une sorte de brancard, avec une chaise sur laquelle on entasse les drapeaux conquis sur l'ennemi, et l'on emporte le blessé sur cette couche héroïque.

Pendant qu'on va chercher Boufflers et qu'on attend son arrivée pour renouveler l'attaque,

Marlborough, en bon capitaine, met à profit l'instant de désarroi, lance, comme un bloc de fer, vers la trouée de la Louvière, ses bataillons anglais, suivis par la cavalerie hollandaise. Cette poussée formidable sépare en deux le front français, y entre « comme un coin », et, par la brèche ouverte, une ruée d'hommes et de chevaux pénètre dans nos lignes.

« Ce fut là le coup décisif », dit la relation des alliés, mais non la fin de la bataille. Derrière nos bataillons rompus, l'ennemi vit se dresser, tel qu'un rempart vivant, la cavalerie française, si fameuse autrefois, jalouse de recouvrer sa gloire. Les escadrons alliés se précipitent à sa rencontre, et un nouveau combat s'engage, plus acharné et plus sanglant encore, un pêle-mêle où l'éclair des sabres alterne avec la lueur rouge des mousquets. C'est l'heure suprême où le chef, oubliant son rang pour ne plus songer qu'à l'exemple, a pour devoir de s'exposer aux coups et de payer de sa personne. Boufflers s'acquitta largement de cette dette de vaillance. « Il chargea si démesurément, rapporte Saint-Simon, et à la tête de tant d'escadrons et de bataillons, que cela peut passer pour incroyable.

Les troupes, animées par la vue de ces prodiges, l'imitèrent à l'envi. » — « C'est un miracle qu'il n'ait pas été tué mille fois, dit le major Dauger, témoin de la bataille. Il a chargé et donné des coups d'épée, comme un simple cavalier. » Trois fois, nos hommes, dans un furieux élan, rompirent et renversèrent les escadrons ennemis, trois fois, en poursuivant la charge, ils se heurtèrent à l'infanterie anglaise qui, massée, retranchée, soutenue par le canon, les foudroyait à l'aise. Par contre, à Malplaquet, sur le plateau où se ralliaient les nôtres, point de renfort, aucune réserve d'hommes de pied pour protéger et couvrir la manœuvre.

La journée s'avançait, sans que l'ardeur mollît de part ni d'autre. Nos lignes cependant reculaient peu à peu, sous la pression de forces supérieures. Boufflers, après ce long effort, jugea qu'en insistant il risquait la défaite et donna l'ordre de se replier. La marche s'effectua lentement et posément, dans un ordre parfait; l'armée emmenait tous ses canons, sauf quelques pièces démontées, hors d'usage; elle emportait plus de drapeaux qu'elle n'en avait

perdu; et l'on ne vit dans cette retraite ni fuyards en avant, ni traînards en arrière. D'ailleurs, l'ennemi, épuisé, hors d'haleine, ne tenta même pas la poursuite; il se contenta de camper sur ce plateau de Malplaquet, seul fruit de sa victoire, et si chèrement acheté. 33.000 hommes, morts ou blessés, jonchaient le champ de bataille, dont plus de 22.000 alliés et environ 11.000 Français, d'après les chiffres officiels relevés dans chaque camp. Le lendemain, à la première heure, à quatre lieues de Malplaquet, l'armée française, disposée en bataille, était prête à soutenir un nouveau choc, que l'ennemi déclina; ses pertes effrayantes, deux fois plus élevées que les nôtres, suffisent à expliquer cette prudente inaction. « Si Dieu nous fait la grâce de perdre encore une pareille bataille, mandait Villars à Louis XIV, Votre Majesté peut compter que ses ennemis sont détruits. » Ce n'est point une rodomontade.

L'affaiblissement matériel des alliés n'était que peu de chose auprès du relèvement moral que nous apporta Malplaquet. Après un temps d'éclipse, le nom français retrouvait son pres-

tige, nos soldats la confiance, l'Europe le respect de nos armes. Les troupes du Roi sortaient de cette bataille, non seulement affermies, mais le cœur exalté. « On ne peut s'empêcher, écrit Boufflers, de regretter la perte de tant d'honnêtes gens, mais c'est un sang bien utilement répandu, et il faut compter pour une grande victoire d'avoir regagné et rétabli l'honneur et la réputation de toute une nation. » De fait, une si vigoureuse résistance arrêta l'invasion présente, prépara la victoire future, et la journée de Malplaquet est comme la rouge aurore de la journée féconde et libératrice de Denain.

C'est cette date mémorable dont on nous convie aujourd'hui à perpétuer le souvenir par un signe durable. Sur cette terre, arrosée du sang de tant de braves, rien jusqu'ici, comme disent les instigateurs du projet, « ne désigne au respect des générations actuelles le lieu où, sous la conduite de Villars et de Boufflers, ils ont sauvé l'honneur du pays ». L'heure est venue, a-t-on pensé, de réparer un si fâcheux oubli. Si cet appel est entendu, au

jour anniversaire de la bataille, sur un point qui domine le terrain de la lutte, et là même où chargèrent nos glorieux escadrons, se dressera un modeste, mais un émouvant monument, une simple pyramide, où se liront les noms de ceux, officiers et soldats, qui tombèrent côte à côte le 11 septembre 1709, et peut-être jamais, en honorant les morts, ne sera-t-il plus à propos de montrer l'exemple aux vivants.

LA BELLE-SŒUR

DU GRAND ROI

LA BELLE-SŒUR
DU GRAND ROI

Madame, mère du Régent, par Arvède Barine : je ne puis regarder, sans éprouver une émotion sincère, ce volume ouvert sur ma table. Je l'ai, pour ainsi dire, vu naître; madame Arvède Barine m'en avait confié l'idée de longue date; nous en avions ensemble analysé les sources et discuté l'esprit. Aucun sujet ne convenait mieux à ce cerveau sain et robuste, à cette plume ferme et pénétrante, habile à saisir l'âme d'un temps, à en faire saillir les reliefs. Sans être grand prophète, il était aisé de prévoir une étude animée, vivante, digne pendant de cette *Grande Mademoiselle*, qui restera comme le meilleur tableau de l'aurore du

grand règne. Chaque livraison parue dans la *Revue des Deux Mondes* réalisait ce pronostic; jamais l'auteur n'avait été plus à son aise et plus en verve, son style plus coloré, son pinceau plus alerte.

L'impitoyable mort a glacé cette main laborieuse, arrêté brutalement l'œuvre encore inachevée. Du moins, aux soins pieux d'un ami nous devons la consolation de voir réunies en volume les belles pages dispersées, augmentées d'un chapitre qui apporte au récit une conclusion discrète; et de la tombe si tristement fermée jaillit, par un étrange contraste, la figure épanouie, joviale, presque bouffonne, de la plus singulière et divertissante créature de la cour de Versailles, sous le règne du Roi Soleil.

C'est au château d'Heidelberg que vint au monde, le 27 mai 1652, la future belle-sœur de Louis XIV, Élisabeth-Charlotte — Liselotte, par abréviation — fille fort originale du souverain fort baroque d'un peuple extrêmement misérable. Sur l'état matériel et moral du Palatinat, quand le traité de Westphalie en remit le gouvernement au prince électeur

Charles-Louis, madame Arvède Barine donne des détails qui font frémir. La famine était telle, que l'on y dévorait pour vivre les charognes des bêtes crevées, les pendus des gibets et les cadavres des cimetières. On y ouvrit même un moment des rôtisseries de chair humaine, des charcuteries où l'on vendait des salaisons d'enfants. Moins le cannibalisme, l'électeur palatin partageait en tous points le dénuement de ses sujets. Il portait des souliers troués, lésinait sur le beurre et regardait à la chandelle. L'année même où naquit Liselotte, forcé de faire je ne sais quel voyage, il leva sur son peuple un impôt de « cinquante florins », qui suffirent largement à solder sa dépense. Après dix ans de ce régime, il bouclait le budget et le Palatinat redevenait un pays habitable. Je livre ce système à la sollicitude de nos grands financiers.

Souverain digne d'éloge, Charles-Louis, comme particulier, était moins admirable, et je ne puis le proposer en exemple à nos moralistes. Possesseur d'une épouse acariâtre et dénuée de charmes, il résolut, au bout de sept ans d'expérience, non pas de divorcer — la

politique s'y opposait — mais de s'adjoindre, par des liens à demi légaux, une compagne plus revenante et d'humeur plus égale. Il fit choix, pour ce faire, d'une fille d'honneur de l'électrice, du nom de Louise de Degenfeld; un pasteur, amené par surprise, recueillit leurs serments; un notaire, qu'on se procura par les mêmes procédés, dressa un contrat en due forme. Après quoi, la conscience tranquille, l'électeur relégua sa première femme dans « une vieille chambre », au bas de son palais, installa la deuxième dans la chambre d'honneur, et savoura paisiblement les avantages de cette bigamie confortable. De l'épouse officielle, il n'avait eu que deux enfants; de l'autre, il en eut quatorze à la file. Ce monde hétéroclite vivait pêle-mêle, sous le même toit, dans une union parfaite, si l'on néglige quelques soufflets échangés çà et là entre l'époux et ses deux femmes.

C'est dans ce singulier milieu que s'écoula l'enfance de la future Madame, jusqu'au jour où sa tante Sophie, femme de l'électeur de Hanovre, la prit chez elle et se chargea de son

éducation. La chose n'était pas superflue; Liselotte était alors une enfant à demi sauvage, vivant nuit et jour au grand air, grimpant aux arbres pour voler des cerises qu'elle dévorait « dans la montagne, à cinq heures du matin, avec un gros chiffon de pain », rossant sa gouvernante, frayant familièrement avec tous les galopins de la ville, bref, un garçon manqué plus qu'une petite princesse. Il fallut que la tante Sophie usât du fouet sans ménagement pour inculquer à ce diable en jupons quelque rudiment d'instruction, quelques notions de bienséance.

Au physique, une grosse fille joufflue, blonde, fraîche, épaisse et courte, avec de petits yeux brillants, « un gros nez de travers », une laideur éclatante, mais une physionomie ouverte, un air de belle humeur, une santé florissante qui ignorait encore saignées et purgations; quand elle « se sentait mal », elle faisait quelques lieues à pied et rentrait parfaitement guérie. Avec cela, un esprit vif, jovial, peu raffiné peut-être, du moins prime-sautier, naturel et toujours jaillissant, la répartie facile et souvent audacieuse, le don du propos pittoresque et l'instinct

de la bouffonnerie, une vraie bonté, une terrible franchise — en un mot toutes les qualités qui, à quelques années de là, semblaient le moins convenir à une princesse de dix-neuf ans, soudainement transportée, pour y tenir le premier rang, à la cour pompeuse de Versailles.

Cette surprenante transplantation se fit à la fin de l'automne de l'an 1671. Monsieur, duc d'Orléans, le frère cadet de Louis XIV, était devenu veuf le 30 juin 1670, à trois heures du matin. Dans l'après-midi du même jour, le Roi se cherchait une belle-sœur : quelques semaines plus tard, Anne de Gonzague, tante de Liselotte, proposait sa nièce en mariage. Des raisons politiques y firent consentir Louis XIV : quand tout fut à peu près conclu, on demanda l'agrément de Monsieur. La différence de religion fut pourtant une cause de retard. Un bel esprit, un peu libre-penseur, du nom d'Urbain Chevreau, que la duchesse Sophie entretenait à sa cour, se chargea d'instruire la princesse dans la foi catholique. Il y passa quatre heures par jour pendant un mois. dans le plus grand

mystère : à la suite de quels exercices Liselotte se déclara parfaitement convaincue et toute prête à l'abjuration. Au fond — et nul n'en sera surpris — elle resta toute sa vie indifférente en matière religieuse et faisant volontiers parade de son indifférence.

Cette première condition remplie, on discuta la dot. L'électeur Charles-Louis se fit tirer l'oreille pour donner à sa fille, en bijoux, hardes, meubles et ustensiles de table et de toilette, une somme totale de 10.400 livres. Il prétendait n'y ajouter qu'une douzaine de chemises, dont six de jour et six de nuit ; Anne de Gonzague dut batailler pour obtenir quelques chemises de plus. Ces chiffres semblaient un peu maigres quand on les comparait à l'apport du futur : 760.000 livres de rente et une corbeille de 150.000 livres. Mais Louis XIV se flattait *in petto* que cette alliance apporterait tôt ou tard à la France un morceau du Palatinat ; cet espoir le rendait coulant sur l'exiguïté de la dot.

Le départ d'une princesse si parfaitement allemande pour sa nouvelle patrie fut dénué de tout enthousiasme. D'Heidelberg jusqu'à Strasbourg, elle ne fit que pleurer ; de Stras-

bourg à Châlons, les pleurs tournèrent en hurlements. « J'ai tant crié, écrivit-elle, que j'en avais le côté enflé. » La rencontre de son époux et son premier aspect n'étaient pas pour la consoler. « Un petit homme ventru monté sur des échasses », couvert de pierreries, des ruban, fardé, pomponné, parfumé, le visage et le nez fort longs, passant son temps à croquer des bonbons ou à se mirer dans les glaces : ainsi le dépeint Saint-Simon, et il ajoute bien d'autres choses, qui ne sont guère plus flatteuses. L'union d'un prince aussi efféminé avec un « sauvageon tudesque » semblait assez mal assortie. Mais, comme on sait, en matière conjugale, fréquemment les réalités déroutent les plus sûres prévisions. Il est de fait que Monsieur et Madame ne firent pas trop mauvais ménage. D'ailleurs Monsieur, sur quelques points, valait mieux que son apparence. Il n'était ni sot ni méchant, et, par endroits, les vieilles qualités de la race perçaient sous la fâcheuse écorce. Chose qu'on n'aurait pas attendue, il avait du courage. Il s'était jadis bien montré sous les murs de Tournay; six années après son mariage, il se conduisit de

telle sorte au combat de Cassel, où il avait le commandement en chef, que Louis XIV en prit ombrage et s'arrangea pour qu'à l'avenir son cadet n'eût plus occasion d'avoir la tête tournée par la gloire militaire.

Des raisons d'un autre ordre contribuèrent également à réconcilier la princesse avec sa destinée. Elle eut, dès le début, du succès à la Cour, d'abord un succès d'étonnement, puis de gaieté, d'originalité, de simplicité savoureuse. Elle amusa par ses saillies, par ses coups de boutoir, par son horreur avouée du convenu, de l'artificiel. Elle plut aussi par son entrain physique, par sa passion effrénée de la chasse, par sa bravoure à affronter en riant les chutes, les coups de soleil, la pluie, le froid, toutes les intempéries. Louis XIV et le Grand Dauphin goûtaient ces façons d'amazone; ce fut la première origine de la faveur dont elle fut longtemps honorée et dont elle reçut plus d'une fois des marques éclatantes. Lors d'une indigestion qu'elle eut, pour avoir, deux journées de suite, « mangé à ne pouvoir remuer », le Roi la mit lui-même au lit, lui tâta la tête et le

pouls, lui prescrivit purgation et saignée. Elle tint peu compte de l'auguste ordonnance, mais tout Versailles sut que le Roi avait fait office d'infirmier auprès de sa belle-sœur. Il n'en fallut pas davantage pour grandir sa situation.

Malgré tout, elle restait allemande, allemande de cœur, allemande de goûts, allemande des pieds à la tête et dans les plus infimes détails. Jamais elle ne put s'habituer à la cuisine française. Les sauces savantes, les ragoûts compliqués et les friandises artistiques lui inspiraient un éloignement invincible, lui faisaient « enfler l'estomac », et entraînaient mille autres inconvénients qu'elle énumérait sans vergogne. Sa « gueule allemande », comme elle écrit crûment, était « tellement affriandée » à la nourriture germanique, qu'il fallut, pour la remonter, lui procurer les plats de son pays, choucroute, saucisses fumées, soupe à la bière et « crêpes au hareng saur ». Elle essayait, non sans y réussir parfois, d'acclimater le Roi à ces délices tudesques.

Bien qu'elle n'ait jamais fait effort pour revoir sa famille et qu'elle demeurât sourde à

toute demande d'argent, elle écrivait aux siens avec une sorte de fureur, jusqu'à douze lettres en un jour, et de vingt à trente pages chacune. Elle y daubait avec acharnement sur sa seconde patrie, ne trouvant de bien et de bon que ce qui se faisait aux régions d'outre-Rhin. Tout ce qui lui venait de son pays natal l'attendrissait et la transportait d'allégresse. Au sortir d'une grave maladie, où son époux, son beau-frère, son neveu, l'avaient soignée à qui mieux mieux, elle attribuait sa guérison aux marques d'intérêt reçues de ses parents d'Allemagne : « La joie d'être plainte par vous tous, écrit-elle à la tante Sophie, a mieux purgé ma rate que les soixante-douze lavements que ces messieurs m'ont fait donner! »

Un trait achève de caractériser cette physionomie germanique : cette virago robuste avait une âme sentimentale. Après une dizaine d'années de mariage, elle s'avisa, innocemment d'ailleurs et certainement à son insu, de tomber amoureuse du Roi, son illustre beau-frère. Ce feu caché, mais dévorant, fit longtemps l'entretien, la joie, le divertissement de la Cour.

L'héroïne du roman fut seule à ne le point connaître, et peut-être aussi le héros, qui ne daigna jamais s'apercevoir du sentiment qu'il inspirait. Rien n'était pourtant plus visible. Madame ne pouvait se souffrir loin des regards de son « idole », et l'on eût dit que cette présence chérie était pour elle l'air respirable : un mot gracieux la faisait s'épanouir; un air froid ou distrait la laissait languissante, et pareille à une fleur coupée.

Ce qui, pour le public, faisait le piquant du spectacle, c'était le désolant contraste entre l'âme et le corps de cette créature passionnée. Elle avait engraissé d'une manière prodigieuse, « les hanches et les épaules énormes », la taille épaisse et « carrée comme un dé à jouer »; elle avait un double menton, les dents gâtées, le teint « rouge comme une écrevisse ». — « Pour dire la vérité, confiait-elle à sa tante, je suis épouvantable. » Ajoutez à cette description un ajustement fort étrange, une perruque d'homme, une grosse cravate, un chapeau rond, un vêtement à longues basques ouvert sur un vaste gilet chargé de franges et d'aiguillettes, un ensemble si singulier et si hétéroclite qu'un moine, qui

la rencontra par les routes, la prit un jour pour un gros homme et lui offrit l'hospitalité du couvent. On conçoit aisément qu'une personne ainsi faite eut peu de chances de plaire à celui qu'avaient adoré La Vallière, Fontanges, Montespan et toutes les femmes de son royaume.

Cette passion malheureuse tourna en rage désespérée lorsque, par la mort de la Reine, la marquise de Maintenon fut tout à fait installée dans la place. Depuis lors, chaque jour davantage, le Roi se détacha de l'intimité de Madame, cessa de l'emmener à la chasse, de l'aller visiter dans son appartement, de l'admettre à tout heure dans sa société familière. Non qu'il l'eût prise en grippe, comme elle l'imagina, ni que la marquise de Maintenon, comme elle le supposa aussi, redoutant une rivale, eût « défendu » à Louis XIV de continuer les relations d'antan; mais, simplement, comme il est naturel, parce que les grosses plaisanteries et les propos salés amusaient moins qu'au temps de sa jeunesse un prince quinquagénaire, et qu'il leur préférait

un plus sérieux langage et des causeries d'un ton plus relevé.

Quoi qu'il en soit, ce fut fait désormais du repos de Madame, de son humeur joyeuse et de son rire sonore. « On m'a pris mon cœur gai », soupirait-elle avec mélancolie. Elle traversa, pendant de longues années, une période de chagrin, que coupaient par moments des accès de colère furieuse. Un sentiment, qu'elle ignorait encore, se glissa dans son âme et la domina tout entière : la jalousie y engendra la haine. Il faut lire sa correspondance pour apprécier la variété d'injures que lui suggère contre sa prétendue ennemie sa rancune affolée : *Vieille ordure*, *vieille guenipe*, *vieille ripopée*, *diable méchant et faux*, ce sont les appellations les plus douces dont elle use en parlant de madame de Maintenon. Il en est d'autres, qu'on ne peut citer. Elle la charge de tous les crimes et lui attribue tous les vices. Son excuse — valable à coup sûr — est qu'elle est réellement et profondément malheureuse.

La mort foudroyante de Monsieur, d'un coup d'apoplexie, fit un moment diversion à ses

peines. Elle eut une peur épouvantable qu'on l'envoyât finir ses jours derrière les grilles d'un cloître, comme il était séant aux veuves. « Point de couvent! Qu'on ne me parle point de couvent! Je ne veux point de couvent! » C'est par ces cris, répétés avec violence, qu'elle accueillit l'annonce du deuil qui l'atteignait. Ce fut à madame de Maintenon qu'elle dut la permission du Roi de rester à Versailles; cette spirituelle vengeance de la « vieille ripopée » lui ferma la bouche quelque temps. Les diatribes reprirent par la suite. L'accent toutefois n'est plus le même; on y sent une nuance d'embarras.

Là s'arrête, en réalité, le récit savoureux dont j'ai tenté de résumer les principaux chapitres. Il est vrai qu'un court épilogue — dû, comme je l'ai dit plus haut, à la plume sobre d'un ami — mène à son terme une existence qui, vingt années encore, se prolongera sans notable incident; mais tout l'essentiel était dit, et le tableau n'eût pas gagné grand'chose à être poussé davantage. Tel quel, on n'y trouvera sans doute — et l'auteur n'y a pas songé — ni hautes vues politiques ni révélations impré-

vues sur les événements du grand règne. Au moins, dans la galerie des personnages de notre histoire, comptons-nous un portrait de plus, un portrait ressemblant, riche en couleur, vigoureusement brossé, évocateur d'une race et d'une époque. Il réjouira tous ceux qui aiment à contempler le relief pittoresque, et jusqu'aux rugosités du vieux temps, pour se consoler un moment des platitudes du nôtre.

LES ÉTAPES D'UNE FAMILLE

SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE

LES ÉTAPES D'UNE FAMILLE
SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE

Si M. Paul Bourget, mon illustre confrère, jetait les yeux sur l'ouvrage historique publié récemment par M. de Coynart, il y trouverait la confirmation par les faits d'une théorie qui lui est chère et qu'il a développée, avec l'éclat qu'on sait, dans son beau roman de *L'Étape*. Ce que l'auteur nous y raconte des origines de madame de Tencin et de son frère le cardinal détruit, en effet, la légende, accréditée par Saint-Simon, qui les représentait comme d'heureux parvenus, issus d'une famille de « gueux », des aventuriers de haut vol, arrivés d'un élan, par la corruption et l'intrigue, au sommet de la

renommée, de la faveur et du pouvoir. Tout au contraire, il est dès maintenant établi, par des preuves décisives, que ce couple fameux fut comme la résultante et la plus brillante expression d'une race qui s'est formée lentement, qui a monté progressivement, gagnant, pour ainsi dire, un grade à chaque génération nouvelle.

Tout au bas de l'échelle, un simple colporteur; au haut, une femme qui tient le premier salon de Paris, correspond avec le Saint-Siège, joue un rôle dans l'État, et un prince de l'Église, ministre du roi de France; entre ces deux extrêmes, une suite de personnages, intelligents, hardis, d'esprit pratique et avisé, se cultivant avec application, s'enrichissant avec méthode, s'attirant, sans quitter leur province et leur ville natale, l'estime, la considération, la gratitude de leurs concitoyens, et parvenant ainsi, par une ascension continue, aux honorables dignités et aux solides emplois.

L'originalité de l'étude que M. de Coynart présente aujourd'hui sous ce titre : *Les Guérin de Tencin*, est d'avoir, grâce à des pièces inédites et au prix de patientes recherches, reconstitué cette filiation et rattaché à leurs

premiers ancêtres, par un fil ininterrompu, les personnages qui font l'objet essentiel de son livre. Ce n'est d'ailleurs pas là son seul mérite. Sur ces héros eux-mêmes, il a eu l'heureuse chance de découvrir nombre de documents nouveaux, ce qui lui a permis de rectifier bien des erreurs, d'éclaircir bien des points obscurs, d'ajouter bien des traits curieux à ce que l'on croyait connu, et d'apporter ainsi une contribution appréciable à l'histoire des mœurs politiques et privées dans la première moitié du XVIIIe siècle. De cette œuvre copieuse, je voudrais dégager ici, à l'intention de mes lecteurs, les principaux éléments d'intérêt, les renvoyant pour le reste au volume si complet de M. de Coynart.

C'est en l'an 1520 que le colporteur Pierre Guérin, sans doute las du métier, renonçait à « porter la balle » parmi les populations montagnardes du Dauphiné et des régions voisines, se fixait, aux bords de l'Isère, dans la ville de Romans, et ouvrait rue Saint-Roch une modeste boutique d'orfèvre joaillier. Dans ce commerce il prospéra si bien que, dix-sept ans plus tard,

il achetait un petit domaine sur ses économies et envoyait ses fils faire leurs humanités, comme les jeunes bourgeois du pays, à l'Université de Valence. De ces deux fils, le premier fut chanoine; le cadet, Antoine Guérin, prit le grade de docteur ès lois, s'enrichit par un bon mariage et fut élu, en son âge mûr, juge royal ou, comme on disait, « juge-mage », de la ville de Romans. Par les éminentes qualités qu'il déploya dans cette fonction, c'est cet Antoine qui posa les premiers fondements de la fortune de sa famille.

Par toute la France, et dans le Dauphiné plus que partout ailleurs, c'était alors l'époque des discordes civiles et des guerres fratricides. Les querelles religieuses avaient, selon la pente accoutumée, dégénéré en luttes sociales. Il existait dans chaque bourgade deux partis opposés, qui, sous des noms variés, représentaient le conflit éternel de ceux qui possèdent quelque chose et de ceux qui n'ont rien, des hommes d'ordre et des révoltés. A Romans, le meneur du parti révolutionnaire était un bourgeois déclassé, du nom de Jean Pommier, un type de démagogue comme il s'en rencontre en

tout temps. Jadis marchand drapier, officier de milice, blessé dans une affaire avec les protestants, certains mécomptes de vanité l'avaient jeté dans les rangs populaires. C'était, d'ailleurs, un homme impudent et hardi, grossier et « de mauvaise façon »; sa faconde le faisait passer pour un grand politique et sa blessure pour un grand capitaine. Son influence était considérable, tant à la ville que chez les paysans; il assurait avec orgueil qu'un simple appel de lui ferait « sortir de terre » une foule armée de 14.000 hommes. C'est contre ce redoutable adversaire que le juge-mage Guérin, chef reconnu des bourgeois de Romans, devra mener, durant de longues années, une bataille toujours acharnée et quelquefois sanglante.

Un des plus curieux épisodes est la visite de la Reine-mère, Catherine de Médicis, et son essai d'intervention entre les factions en querelle. Elle s'arrête deux jours à Romans et donne audience aux notables de chaque parti. C'est Pommier qu'elle reçoit d'abord. Celui-ci se montre arrogant; debout devant Catherine, la mine rogue et hautaine, quand la Reine lui

demande de quelle autorité il tient les fonctions qu'il exerce : « C'est le peuple qui m'a élu, répond-il d'un ton rude, non contre le service de Sa Majesté, mais pour la conservation du pauvre peuple, et pour poursuivre ses justes remontrances, contenues dans ses cahiers. » A Catherine substituez Louis XVI, à Pommier Mirabeau; c'est le même ton et c'est le même langage.

Mais Catherine n'a pas l'âme de son débonnaire successeur et, le lendemain, dans l'audience qu'elle donne au juge-mage, aux doléances d'Antoine Guérin sur les menées du démagogue, elle réplique par de dures menaces pour la timide cité qui tolère de telles insolences : « Quand on fait, conclut-elle, la punition d'une ville rebelle, on ne va pas choisir ceux qui sont causes du mal; on punit *tous*, sans faire de différence; tellement que le plus souvent les bons pâtissent pour les mauvais ». A quoi Guérin, inquiet : « Madame, dit-il, nous vous supplions donc de nous commander ce que nous avons à faire pour éviter ladite punition. — Pour éviter tout cela, reprend fermement la vieille Reine, il faut que les gens de

bien se rendent les maîtres. Il n'est pas raisonnable que, pour une trentaine de séditieux qu'il y a en cette ville, tout le reste des gens de bien en endurent! »

Ces quelques mots, mélange habile d'encouragement et d'intimidation, produisent l'effet qu'en attendait Catherine. C'est de ce jour que les honnêtes gens de Romans commencent à relever la tête et, sous la conduite de Guérin, s'organisent pour la résistance. Je ne puis raconter ici les péripéties de cette lutte, et je noterai seulement la victoire finale de Guérin, la déconfiture des rebelles et la mort tragique de Pommier, tué d'une arquebusade dans une échauffourée, enterré, déterré, puis pendu par les pieds à une haute potence, en compagnie d'une douzaine de ses acolytes, « au grand contentement de tous les gens de bien », écrit Antoine Guérin avec sérénité. Purgés des fauteurs de désordre et sauvés du pillage, les administrés du juge-mage firent preuve de gratitude. Sur leur demande expresse, des lettres de noblesse, accordées par le Roi, enregistrées au Parlement de Grenoble, récompensèrent de ses services le fils du colporteur. Un naïf jeu de

mots rappela, sur l'écusson, la cause de son élévation : sur un fond d'or « un pommier arraché », telles furent ses armoiries, qui demeureront celles des Tencin.

Avec Antoine Guérin, la famille a franchi la principale et la plus difficile étape. Elle grandira dès lors, suivant une progression constante, par des alliances heureuses et par des charges importantes. C'est en 1637 que l'un des descendants d'Antoine, François Guérin, conseiller au Parlement de Grenoble, reçut en héritage une terre voisine du château de Tencin, dont elle portait le nom. Propriétaire de ce petit domaine et, comme tel, « seigneur de Tencin », François fut désormais désigné sous ce titre, qui se substitua peu à peu au nom roturier de Guérin. C'est ainsi qu'à la fin du XVIIe siècle, l'un des petits-fils de François, Antoine de Tencin, tour à tour président au parlement de Grenoble, puis premier président du Sénat de Savoie, sera coté dans sa province comme un « fort gros personnage ». De son mariage avec Louise de Buffevent, cet Antoine eut cinq rejetons, dont le second, Pierre, entra dans les ordres et fut le fameux cardinal, tandis

que la plus jeune, une fille du nom d'Alexandrine, allait remplir le monde de l'éclat de ses aventures.

C'est l'un des plus nouveaux et des plus captivants chapitres de la biographie nouvelle que celui consacré par M. de Coynart à l'enfance de son héroïne. Grâce à de précieux documents, il a pu conter en détail et peindre sur le vif la lutte tragique soutenue par cette fille de quinze ans contre un père tyrannique, qui prétend l'enfermer derrière les murailles d'un couvent et en faire une nonne malgré elle. Un moment, elle semble vaincue. A un ami de sa famille qui lui rend visite dans son cloître, elle ne cache pas son désespoir : « C'est fini! lui dit-elle dans une crise de sanglots. Mon père me contraint, ma sœur est partie, je n'ai personne pour me soutenir; il me faut obéir ou mourir! » Comme il s'efforce à la réconforter : « Que pouvez-vous pour moi? » interroge la fillette. Il lui répond par un geste découragé : « Alors, par pitié, s'écrie-t-elle en lui montrant le vide qui s'étend à ses pieds, précipitez-moi en bas de cette terrasse! Car, lorsqu'on voit ses amis

sur le bord d'un précipice, il vaut mieux les y jeter que les laisser languir. Ce sera plus heureux pour moi que si j'entre dans un couvent, où je souffrirai toute ma vie! » Cet accent, ces paroles frappèrent si fort le visiteur que, douze années plus tard, lors du procès de sécularisation, il les répétait mot pour mot, et ce témoignage contribuait à la sentence libératrice.

Toutefois, cette délivrance elle la doit surtout à elle-même, à son indomptable énergie, à son habile patience. Après la scène qu'on vient de lire, elle se reprend, elle dissimule et se prépare pour la bataille. Durant toute une année, elle se tait, feint de se soumettre et, le 25 novembre 1698, prononce ses premiers vœux. Le lendemain même de cette cérémonie, mandé par la novice sans qu'on ait jamais su comment ni par quelle voie, un notaire du pays, flanqué de deux témoins, se présentait subrepticement dans le parloir du monastère et dressait un acte authentique relatant les menaces, les violences exercées sur la jeune religieuse, et constatant son expresse volonté d'en appeler au Saint-Siège, dès que la chose sera possible, pour faire déclarer nuls des engagements arrachés

par contrainte. L'acte existe encore aujourd'hui dans sa forme autographe; on lit au bas, apposée d'une main ferme, la signature qui un jour deviendra célèbre : *Claudine-Alexandrine de Tencin.*

Si redoutable était alors la puissance paternelle qu'il fallut, malgré tout, pour engager l'affaire, attendre la disparition du président de Tencin, qui mourut en 1705. Sept ans. Alexandrine vécut donc sous le voile, rongeant son frein, protestant en toute occasion contre une règle imposée malgré son consentement, chargeant volontiers sa servante « de réciter le bréviaire à sa place », comme cette dernière en déposera plus tard. L'insubordination et la révolte sont flagrantes; il n'en est pas de même, quoi qu'on en ait dit, du scandale. M. de Coynart lave victorieusement la mémoire de son héroïne des accusations calomnieuses qui n'ont pas été épargnées à son existence conventuelle.

Quand, libre enfin, elle put sortir du cloître, il fallut sept autres années pour qu'un arrêt définitif, en annulant solennellement ses vœux, lui restituât un état régulier et la rendît officiel-

lement au « siècle », comme s'exprime la sentence de l'officialité.

Au moment où elle fit ainsi son entrée dans la vie, Alexandrine avait trente ans. La claustration ni les chagrins n'avaient détruit sa robuste beauté. Grande, bien faite, la mine « fraîche », les yeux vifs et hardis, c'était, disent ses contemporains, une personne fort appétissante. Au moral, elle était la femme dont Marivaux, dans la *Vie de Marianne*, a tracé le charmant portrait, la femme qui, « ayant plus d'esprit que ceux mêmes qui en ont beaucoup, ne s'avisait point d'observer si vous en manquiez avec elle », car « elle n'en désirait jamais plus que vous n'en aviez, et elle n'en avait elle-même pas plus qu'il ne vous en fallait », la femme qui parviendra bientôt à un tel degré d'influence, que le même subtil écrivain dira sans exagération : « Ses qualités et son caractère la rendaient si considérable, qu'il y avait de la distinction à être de ses amis, de la vanité à la connaître et du bon air à parler d'elle, équitablement ou non. C'était être d'un parti que de l'aimer et de lui rendre

justice, et d'un autre parti que de la critiquer. »

J'aurais scrupule à déflorer, par une trop sommaire analyse, l'histoire de cette existence orageuse, où la galanterie et l'intrigue, les affaires de finance et les affaires de cœur, se mêlent et s'entre-croisent de la plus singulière façon, pour aboutir enfin au drame sanglant dans lequel madame de Tencin, d'après son nouveau biographe, fut moins coupable que victime, et qui se termina pour elle par trois mois de Bastille. Assagie par l'épreuve, sans doute aussi par les années, elle semble avoir, au sortir de cette crise, dit un adieu solennel à l'amour; mais, si le dieu perfide s'envole, c'est pour laisser la place au démon de la politique, plus malfaisant encore. C'est alors, en effet, que madame de Tencin, appuyée sur son frère, le cardinal-ministre, trame avec Richelieu l'obscur réseau d'intrigues qu'a révélé la publication de ses lettres, aujourd'hui rarissimes, ces lettres adressées au plus « politicien » des maréchaux de France, dont l'interprétation, depuis un siècle et plus, a exercé l'inlassable patience des fouilleurs du passé.

Sans être parvenu à faire entièrement la lumière, M. de Coynart, tout au moins, a diminué l'épaisseur du mystère. Il a, sur quelques points, trouvé ou rectifié la clef de cette correspondance, et l'on se rend ainsi mieux compte des menées souterraines d'une femme supérieurement habile et d'un courtisan sans scrupules, ligués pour assouvir leur commune ambition et peupler de leurs créatures toutes les avenues du trône.

C'est parmi ces secrètes besognes que s'achève la carrière de madame de Tencin. Une telle occupation de ses dernières années ajoute le trait final à cette figure énigmatique, séduisante sous certains aspects, troublante sous certains autres, irritante pour l'esprit, et d'autant plus intéressante, comme l'est tout ce qui tient la curiosité en éveil, en laissant le champ libre à l'imagination.

LES FILLES DE LOUIS XV

LES FILLES DE LOUIS XV

Le 24 août 1727, Louis XV, âgé de dix-sept ans, ressentit une surprise, où se mêlait une légitime fierté. La Reine lui donnait des jumelles, deux filles robustes et vivaces, madame Henriette et madame Louise-Élisabeth. A ce brillant début succédèrent, presque coup sur coup, huit autres enfants, dont six filles, ce qui fit en tout huit princesses. Six atteignirent à l'âge adulte : l'une d'elles, madame Infante, passa presque toute sa vie en Espagne; une autre, madame Henriette, mourut à vingt-cinq ans; mesdames Adélaïde, Victoire, Sophie et Louise demeurèrent à la cour de France. De ces quatre dernières, trois vieillirent dans

le célibat; la plus jeune se fit carmélite.

L'histoire de ces princesses a plus d'une fois tenté la plume des curieux du passé; je citerai notamment MM. Édouard de Barthélemy, Honoré Bonhomme et Jules Soury. M. Casimir Stryienski, déjà connu pour d'excellents travaux, vient à son tour de leur consacrer une étude, complète, approfondie, riche en correspondances inédites, en documents nouveaux. et, sans parler du charme et de l'intérêt du récit, cette contribution à l'Histoire est bien loin d'être négligeable.

« Mesdames de France » sont, en effet, malgré la médiocrité de leurs âmes et la nullité de leur rôle — ou peut-être à cause de cela — d'instructives et curieuses figures. Nées dans le rang le plus en vue, au cours d'une existence qui, pour certaines, fut longue, elles offrent ce phénomène d'avoir connu toutes les extrémités, depuis la plus brillante fortune jusqu'à la plus pitoyable détresse, d'avoir traversé les plus grands, les plus terribles événements, sans avoir rien vu ni compris de tout ce qui se passait autour d'elles, sans avoir dit un mot qui révélât une émotion sincère. Au sommet

elles furent sans éclat, et, tombées dans l'abîme, elles n'eurent même pas le prestige du malheur. Elles représentent le plus fâcheux aspect de l'ancienne société à la veille de sa ruine : le solennel enfantillage qui, de la grandeur d'autrefois, ne conserve plus que les formes et confond l'étiquette sur la majesté, l'aveugle obstination qui, sous couvert de traditions, se fige en des habitudes surannées, résiste à tout progrès, dénigre tout effort. Elles symbolisent l'état d'esprit qui a activement contribué à tuer la monarchie française. Ainsi ces filles vertueuses et bien intentionnées ont-elles une part de responsabilité dans le cataclysme effrayant dont elles furent les premières victimes.

Jusqu'à l'ouvrage de M. Stryienski, on connaissait surtout la seconde moitié de leur vie, et j'ai moi-même eu l'occasion, dans un récent ouvrage, de les montrer telles qu'elles me sont apparues dans le début du règne de Louis XVI, formant une petite cour hargneuse et médisante, donnant corps aux diffamations qui ternissaient la renommée de Marie-Antoinette, rapetissant tout, et jusqu'à leurs rancunes, à la mesure de leurs cerveaux. Le nouveau bio-

graphe n'a certes pas négligé cette période. Il les suit également pendant l'émigration, et il a, sur ce point, élucidé bien des détails obscurs. Mais ce qui m'a le plus vivement frappé, ce qui constitue, à mon sens, le morceau le plus neuf, le plus original de ce tableau d'ensemble, c'est la peinture qu'il fait de leur première jeunesse, de leur éducation, de leurs rapports avec Louis XVI et Marie Leczinska. Rien mieux que cette esquisse n'explique ces existences manquées, vides et décolorées. Leur triste enfance contient en germe le secret de leur destinée.

Elles sont, dès le berceau, la proie de ce tyran taquin qu'on appelle le cérémonial. Chacune, du jour de sa naissance, n'a pas moins de huit femmes de chambre; quand on mène, chaque matin, les petites filles faire visite à leur mère, un cortège de quarante suivantes marche en file à leurs trousses. Le protocole, d'ailleurs, règle minutieusement tous les détails de l'entrevue : la mère s'efface devant la reine, et Marie Leczinska, avec celles qu'elle a mises au monde, demeure constamment la souveraine à

qui ses sujettes rendent hommage. C'est ce qui excuse en partie ce qu'on remarque de sécheresse dans l'expression de ses sentiments maternels. Elle connaît à peine ses enfants; elle n'a point de lien avec eux; leurs petites âmes lui sont fermées et, pour ainsi dire, étrangères. Sont-ils malades, elle n'est même pas appelée à leur chevet. Quand mourut, à l'âge de trois ans, son second fils, le duc d'Anjou, elle apprit l'événement par un porteur de chaises, qu'elle croisa par hasard et auquel, en passant, elle demanda des nouvelles. Faudra-t-il s'indigner, en de telles conditions, qu'on l'ait vue, le soir même, faire sa partie de « cavagnol »?

La Reine n'est pas consultée davantage lorsque Louis XV décide que, par mesure d'économie, cinq des princesses, sur sept, seront expédiées le même jour à l'abbaye de Fontevrault, à quatre-vingt lieues de la Cour, pour y faire leur éducation, cinq princesses dont l'aînée entre dans sa septième année, dont la plus jeune est au maillot. L'économie qui dicte cette résolution n'est pas un vain prétexte; elle se monte, en effet, à 800.000 livres par an. Seules restent à Versailles les deux

filles plus âgées, « Madame Première et Madame Seconde », selon l'appellation courante, car, n'étant pas encore baptisées dans les formes, on n'a pas pris le soin de leur donner un nom et on les distingue simplement par un numéro d'ordre.

On a la relation du voyage des petites princesses. Le cortège comprend huit carrosses. deux chaises, vingt fourgons de bagages; on roule pendant treize jours de suite. A l'arrivée, réception solennelle par toutes les nonnes de l'abbaye, que l'on a fait vêtir de blanc, « pour ne pas effrayer Mesdames », présentations, baise-mains, festin, illuminations et fusées. Puis, tout rentre dans l'ordre, et, pour de longues années, aux fêtes succèdent la claustration et la vie monacale. L'instruction est sommaire, plus riche de formules que d'idées. pas aussi nulle pourtant qu'on a bien voulu dire; quelques historiens, en effet, ont prétendu que madame Louise ne savait pas lire à douze ans; or, on a retrouvé des billets autographes rédigés par elle à cet âge. Ce qui est plus à critiquer, c'est l'étroitesse d'esprit et le formalisme mesquin dont s'inspire cet ensei-

gnement. L'étiquette n'est pas moins sévère, pas moins exigeante qu'à Versailles. Mesdames, d'ailleurs, y tiennent beaucoup. Certain jour que Louise, la plus jeune, porte un verre à ses lèvres, elle s'aperçoit que ses femmes sont assises : « Debout! madame Louise boit! », s'écrie-t-elle d'un ton courroucé.

Dans le cours des années passées à Fontevrault, pas une fois les princesses n'auront la visite de leurs proches. A peine, de loin en loin, quelques billets du Roi ou de la Reine témoignent-ils que leurs parents se souviennent de leur existence. Telles ces courtes lignes de Louis XV à l'une des dames du monastère, pour annoncer la venue de Nattier, chargé de faire le portrait de Mesdames : « Vous me ferez un grand plaisir de m'instruire exactement des nouvelles de ma fille Sophie. Il me paraît qu'elle est bien délicate. Quoique je ne la connaisse guère, je serais très fâché de la perdre. » Tel encore ce passage, empreint d'une belle philosophie, d'une lettre de la Reine à la duchesse de Ventadour, au moment d'une grave maladie dont faillit périr madame Louise : « J'ai

une de nos petites de Fontevrault de malade. Là, il y a de la dysenterie. On n'a que des peines dans ce vilain monde; mais, Dieu merci, nous ne sommes point faits pour y rester. »

Madame Louise s'en tira, plus heureuse que « madame Sixième », baptisée à son lit de mort sous le nom de Félicité. Une fièvre maligne l'emporta; on l'enterra dans l'abbaye; sa fin ne fit pas plus de bruit que sa brève existence. La Cour ne porta pas son deuil.

Quand, leur réclusion terminée, Mesdames reviendront à Versailles, la vie qu'elles y trouveront ne différera que peu de celle de Fontevrault. Cependant, dans les premiers temps, Louis XV avait montré quelques vélléités de tendresse paternelle. Il mandait quelquefois ses enfants dans sa chambre, se laissait caresser et « tirailler » par elles, jouait, dit Croÿ, « au bon papa », et s'amusait avec ses filles comme avec de petits animaux familiers. Ce fut alors qu'il leur donna les surnoms demeurés célèbres, plus pittoresques qu'élégants : Adélaïde, c'est *Torche;* la grosse Victoire, c'est *Coche;* Sophie, c'est *Graille,* à cause de son désordre; la menue

Louise, c'est *Chiffe*. Madame de Pompadour était souvent admise à ces scènes d'intérieur, et sa présence, à coup sûr déplacée, amena bientôt la fin de l'intimité familiale. Les princesses, en effet, supportent mal l'intruse, refusent de lui adresser la parole, la traitent avec un offensant dédain. Elles l'affublent, dans leur propos, d'épithètes outrageantes, trop triviales et trop crues pour être reproduites ici, montent le Dauphin et la Dauphine contre la favorite et s'attirent, par cette attitude, de vertes réprimandes du Roi, qui s'éloigne insensiblement.

Ainsi Mesdames se voient reléguées à l'écart, également éloignées de l'entourage mal édifiant du Roi et de la société vertueuse où se plaît Marie Leczinska. La froideur de la Reine à l'égard de ses filles semble croître avec les années. Entièrement occupée des amitiés qu'elle s'est choisies, elle s'affranchit inconsciemment de tous devoirs de direction envers celles qui lui sont unies par le plus étroit lien du sang. Si, par hasard, elle leur fait la morale, c'est pour des minuties, des manquements au cérémonial. Naguère, au cours de la journée, elle

les autorisait souvent à venir lui baiser la main; elle déclare à présent que ces visites répétées la fatiguent, que c'est assez de deux par jour, le matin et le soir. « J'aurais bien souvent désiré, soupirera plus tard madame Louise, être plus longtemps et plus particulièrement avec elle; mais il y a des usages à la Cour auxquels il faut faire plier jusqu'aux sentiments de la nature! »

Il ne faut pas croire cependant que l'éducation de Mesdames soit absolument négligée. Un académicien, du nom de Jacques Hardion, est chargé de pourvoir à la culture de leur esprit. Il remplit cet office en leur ingurgitant onze volumes de l'*Histoire d'Allemagne*, l'*Histoire ecclésiastique* de M. de Fleury, une *Histoire poétique* en trois tomes, dont il est l'auteur, enfin l'*Histoire universelle*, en vingt volumes de forte dimension. Elles ont, en outre, un peu plus tard, quelques leçons du fameux Beaumarchais, mais ce sont des leçons de harpe.

Malgré ces soins intellectuels, au fond de la retraite où elles vivent confinées, le cerveau des princesses se rétrécit, s'atrophie graduellement. Leur humeur aussi s'assombrit. Dans leurs

récréations, elles se plaisent à des jeux macabres, cachées sous un dais noir, éclairées par des bougies jaunes, chantant l'office des trépassés. Lorsqu'elles sont réunies à leur frère le Dauphin, leurs discours favoris, rapporte d'Argenson, roulent sur « les catafalques » et les cérémonies mortuaires. Tous se livrent, de compagnie, à de funèbres simulacres et « se disent avec délices : *Nous sommes morts!* »

En dehors de ces distractions, leur principal plaisir est celui de la table. Mesdames mangent et boivent constamment. Leurs armoires sont pleines de victuailles, jambons, mortadelles, vins d'Espagne, dont elles occupent l'intervalle des repas.

Ce régime fut fatal à l'une d'entre elles, madame Henriette. De constitution délicate et sujette depuis sa naissance à ce que les contemporains nomment crûment une « humeur de gale », elle fut prise d'une fièvre putride en février 1752 et mourut le 10 au matin. Louis XV, il faut le reconnaître, témoigna d'un réel regret. Il maigrit, sa mine s'altéra et, pour la première fois, il parut vraiment affecté.

L'effet de ce chagrin fut un effort sincère pour se rapprocher de ses filles. L'aînée, madame Adélaïde, eut alors un logement communiquant avec l'appartement du Roi, à côté de celui de la marquise de Pompadour. Faveur plus grande, son père convint d'aller prendre, l'après-dînée, le café dans sa chambre et la chargea d'y convoquer ses sœurs.

Alors s'inaugura tout un cérémonial, d'une complication singulière. L'heure du café venue, madame Adélaïde tire une sonnette spéciale pour avertir madame Victoire; celle-ci sonne à son tour madame Sophie, laquelle sonne madame Louise. La plus jeune, prévenue la dernière, a beau accourir à toutes jambes, elle n'arrive la plupart du temps que pour saluer son père à la minute où il se lève pour aller à la chasse. A ces puérilités se perdent les instants pendant lesquels de saines tendresses auraient pu retenir le Roi et lutter utilement contre les dangereuses influences.

Une occasion plus favorable encore s'offrit en l'an 1764, lors de la mort de la marquise. Dans le désarroi de cette perte, Louis XV, une seconde fois, fit un pas vers Mesdames et les

admit dans son intimité. Leur zèle maladroit gâta tout. Croyant avoir partie gagnée, elles se mirent aussitôt à parler politique, à accabler leur père de suppliques, de conseils, de recommandations oiseuses, à s'ingérer dans sa conscience pour le ramener aux pratiques de la religion, et elles l'impatientèrent si fort qu'il ne voulut plus rien entendre. Il avait permis à l'aînée de venir « gratter à sa porte », quand elle aurait quelque chose d'urgent à lui dire; elle gratta si souvent qu'il retira la permission. Autre faute non moins grave : Mesdames, après la mort de Marie Leczinska, croient devoir, dans les premiers temps, s'opposer aux désirs du Roi, qui songeait à se remarier; et quand, mieux inspirées, elles reviennent sur cette attitude, il est trop tard, Louis XV est engagé dans une liaison nouvelle : le règne de la du Barry commence.

C'en est fait, désormais, du petit crédit de Mesdames et de leur « semblant d'existence ». Elles ont laissé échapper la fortune; elle ne leur reviendra jamais. Madame Adélaïde se voit chassée de son appartement, où s'installera la

favorite. Une exclusion presque complète l'atteint avec ses sœurs, une exclusion définitive. L'habitude s'établit de les compter pour rien. Même quand a disparu Louis XV, l'avènement de son successeur ne rend pas aux vieilles filles, malgré leurs premières tentatives, une influence sérieuse sur les choses de l'État. Après une phase de doléances et de protestations, elles se résignent peu à peu à l'effacement, au silence, à l'oubli.

Dans l'ombre où elles végètent, l'étiquette est leur seule jouissance, le seul moyen qu'elles aient de se donner l'illusion de leur rang. Aussi s'y cramponnent-elles avec une ardeur maladive. Madame Adélaïde surtout est, sur ce chapitre, intraitable; de cette manie, tous les Mémoires nous citent des traits frappants : c'est un page qu'elle tance vertement pour avoir, par mégarde, introduit un instant sa main dans le manchon qu'elle lui a donné à porter; c'est le ministre des Affaires étrangères auprès duquel elle porte plainte parce qu'on l'a traitée un jour d'*Altesse royale* et non pas de *Madame* tout court; c'est son chapelain qu'elle admoneste avec sévérité, parce qu'il a, prétend-elle, dit le *Dominus vobiscum* avec une désinvolture exces-

sive et auquel elle fait observer que, n'étant pas évêque, il n'a pas droit « d'officier en prélat ». Ces petites tyrannies la consolent de son délaissement.

Ainsi, parmi les mesquines médisances, les minuscules intrigues et les querelles infimes, se traîne l'existence de Mesdames, tandis que, sur leurs têtes, gronde, plus effrayant d'heure en heure, l'orage qui va tout détruire autour d'elles. La mort, plus clémente que la vie, emportera d'ailleurs plusieurs d'entre elles avant la catastrophe. Deux seulement pourront assister à la ruine de la monarchie, madame Adélaïde et madame Victoire. Ce sont ces deux-là qu'il faut plaindre. Impitoyable jusqu'au bout, le sort qui s'acharne après elles, en leur apportant le malheur, leur a refusé l'auréole. Elles n'ont pas eu, comme presque tous leurs proches, la consécration du martyre. Dès les premières menaces, elles fuient par la route d'Italie; on les arrête à mi-chemin, et l'Assemblée délibère longuement sur le cas. Un député monte à la tribune : « L'Europe, dit-il, sera bien étonnée lorsqu'elle apprendra que l'Assemblée nationale

de France a passé quatre heures à délibérer sur le départ de deux dames, qui aiment mieux entendre la messe à Rome qu'à Paris! » C'est sur cette phrase impertinente qu'on les laisse passer la frontière.

Alors viennent les années d'exil, les années de misère et de vagabondage, toute la pitoyable odyssée. Épaves rejetées sur la rive, de loin, d'un regard stupéfait, elles contemplent le grand naufrage. Elles n'avaient point prévu l'avenir: elles ne comprennent rien au présent. Lorsque la foudre a frappé le troupeau, le berger disparu, la bergerie détruite, ainsi voit-on des brebis effarées, serrées les unes contre les autres, tremblantes et sans mouvement, attendre avec résignation que la rafale les emporte à leur tour.

Elles moururent, ou plutôt elles achevèrent de mourir, à six mois l'une de l'autre, madame Victoire le 7 juin 1799, madame Adélaïde le 25 février 1800.

De leurs mains est tombé le livre
Dans lequel elles n'ont rien lu....

POUR

LE MONUMENT DE MONTCALM

POUR

LE MONUMENT DE MONTCALM

Se souvenir est parfois une façon d'espérer, et l'hommage rendu aux grands morts est la leçon des vivants. Au milieu de l'orage qui s'abat sur notre pays et menace d'emporter tant de traditions vénérables, il faut saluer comme un heureux symptôme la tendance qui se manifeste à raviver, par des cérémonies ou par des monuments publics, certaines de nos gloires oubliées. De ces réparations posthumes, une des plus justifiées sans doute est celle qui s'adresse aujourd'hui, après cent cinquante ans d'apparente négligence, à la mémoire du marquis de Montcalm, le dernier défenseur du

Canada français. Je viens de relire son histoire, et je voudrais qu'il fût accordé à ma plume de communiquer quelque chose de l'émotion qui m'envahissait malgré moi à évoquer cette noble et généreuse figure, une des plus pures incarnations du dévouement à la patrie. S'il est vrai que, pour certaines vies, le plus simple récit soit la plus belle des louanges, jamais tâche, semble-t-il, ne fut aussi aisée que la mienne.

Louis-Joseph, marquis de Montcalm, était né, en 1712, au château de Candiac, près Nîmes, d'une vieille famille du Rouergue. Il avait eu un frère aîné, dont la célébrité avait été aussi précoce qu'éphémère : confié, au sortir des lisières, aux soins d'un sieur Dumas, inventeur alors réputé d'un procédé de culture intensive, le jeune élève avait fait honneur à son maître; à sept ans, assure-t-on, il possédait à fond l'hébreu, le grec et le latin, sans compter la géographie, l'arithmétique, l'histoire universelle et la science du blason; tout Paris ne s'entretenait que du nouveau Pic de La Mirandole. Il mourut, au surplus, dans sa

huitième année, ce qui ne surprendra personne.

L'expérience servit aux parents; le cadet, moins poussé, ne profita pas moins et dura davantage. Bien que lancé dès l'âge de quatorze ans dans le métier des armes, si forte fut son instruction classique qu'un de ses biographes attribue à Corneille, dont il savait les tragédies par cœur, son goût marqué pour l'héroïsme. Peut-être est-il plus juste d'en faire honneur à l'instinct naturel et au bon sang infusé dans ses veines par une longue lignée de soldats. Ce qui, en tout cas, est certain, c'est qu'en un temps où chacun était brave, ce petit homme, au corps souple et nerveux, au nez busqué, aux yeux noirs étincelants sous la perruque de neige, se fit vite remarquer par son extraordinaire audace, souvent blessé, promptement guéri, toujours debout le matin d'une bataille. Dans l'intervalle de deux campagnes, il épousa Louise-Angélique Talon, une descendante d'Omer Talon, le grand magistrat de la Fronde, et il lui donna dix enfants, car il était vaillant en tout.

Rien cependant, malgré ces diverses prouesses,

ne distinguait encore Louis de Montcalm de la plupart de ses compagnons d'armes, quand un beau jour, le 25 janvier 1756, l'ordre imprévu du Roi le désigna pour commander en chef les troupes « de l'Amérique septentrionale », où venait d'éclater la guerre, et le révéla du même coup aux autres et à lui-même.

Entre les deux colonies limitrophes du Canada français et de l'Acadie britannique, un vif incident de frontière avait fait éclater le feu d'inimitié qui couvait depuis tant d'années. Une troupe française d'une trentaine d'hommes, brusquement assaillie sur un territoire contesté par un nombreux parti anglais, avait été massacrée tout entière; leur chef, Villiers de Jumonville, s'avançant en parlementaire, n'avait pas trouvé grâce devant ces forcenés, dont, par une singulière fortune, le chef portait un nom alors obscur, célèbre vingt-cinq ans plus tard : il se nommait Georges Washington, futur allié du roi Louis XVI. Les premières tentatives pour venger cette injure n'avaient eu qu'un succès médiocre, et le gouvernement français avait décidé d'expédier

dans sa colonie menacée quelques bataillons d'infanterie, avec un maréchal de camp. En débarquant au Canada, le 3 avril 1756, Montcalm disposait, au début, de 3.800 hommes, que des renforts portèrent l'année suivante au chiffre de 5.300. Il y faut ajouter 2.000 marins, la milice canadienne et les « sauvages », dont je parlerai tout à l'heure; en tout, une douzaine de mille hommes, la plupart mal instruits, mal armés, mal nourris, très irrégulièrement payés, pour garder une contrée immense et faire face à un adversaire dont les forces, sans cesse accrues, monteront bientôt à plus de 60.000 combattants. Telle fut la tâche confiée au marquis de Montcalm; elle n'effraya pas son courage.

La première lutte qu'il dut soutenir, et qui dura du premier jusqu'au dernier jour, fut contre des compatriotes, j'entends par là contre l'administration civile et, en particulier, contre François Bigot, intendant de la Nouvelle-France, type achevé du mauvais fonctionnaire colonial. Rapace, corrompu, tyrannique, spéculant pour son compte avec l'argent du Roi,

exploitant les colons et rançonnant les indigènes, la liste est longue des méfaits de Bigot, auquel l'éloignement, la rareté des courriers, la crainte ou la complicité de ses subordonnés assuraient de longue date une impunité scandaleuse.

Les trop justes plaintes de Montcalm demeurèrent longtemps sans écho. Les fusils font défaut, les arsenaux sont vides, les vivres hors de prix, les hôpitaux dénués du nécessaire, tandis que M. l'intendant festoie avec « sa bande » et risque deux cent mille livres au jeu, dans une nuit de débauche. « Quel pays! mande Montcalm à sa mère. Tous les marauds y font fortune, et tous les honnêtes gens s'y ruinent! »

Parmi de telles difficultés, les succès de Montcalm pendant les premiers temps tiennent vraiment du prodige. Trois mois après son arrivée, avec une poignée d'hommes, il tombe à l'improviste sur le fort anglais de Chouagen et, presque sans combat, par un coup de surprise, fait deux régiments prisonniers, avec 120 canons, cinq drapeaux, quinze millions de butin. Et de quel style alerte il mande l'heu-

reuse équipée à sa femme! « Voilà une assez jolie aventure, ma très chère. Je vous prie d'en faire dire une messe dans ma chapelle. J'ai encore un bon bout de campagne à faire... Je suis excédé de travail. Que ma mère et vous m'aimiez, et que je vous rejoigne tous l'année prochaine! J'embrasse mes filles. » L'année suivante, pareil exploit sous les murs de William-Henry, où 2.500 hommes sont pris avec quarante canons. L'armée anglaise, si supérieure en nombre, paraissait frappée de stupeur devant cet audacieux et insaisissable adversaire. Le territoire de la Nouvelle-France demeurait vierge de toute invasion, tandis que, de l'aveu du gouvernement de Saint-James, « toutes les portes étaient ouvertes » vers les possessions britanniques. A ce moment, comme on l'a justement écrit, « les destinées du Nouveau-Monde restèrent en suspens ». La question parut se poser si, dans cette immense Amérique, le drapeau du roi de France n'allait pas supplanter partout l'étendard du roi d'Angleterre.

Une fois de plus, la tenace énergie anglaise devait briser la fougue de notre élan. A Lon-

dres, tous les partis s'unirent pour un suprême effort; le vieux Pitt, reconnu, par un consentement unanime, dictateur provisoire, prit de sa main robuste le gouvernail du navire en détresse. A quelques mois de là, 22.000 hommes, portés par une flotte puissante, renforçaient les nombreuses milices levées et équipées sur place. Lord Chesterfield, d'un ton désormais rassuré, pouvait écrire à son fils : « Il est très certain que nous sommes assez forts en Amérique pour manger les Français tout vifs au Canada. »

Montcalm, pour résister au choc, ne disposait guère, tout compte fait, que de 7.000 combattants. Mais quel chef! Et de quelle ardeur il embrase cette chétive armée! Jour et nuit au bivouac, couchant sur la terre nue, mangeant la ration du soldat, toujours le premier au feu, partageant les fatigues, les privations et les dangers, s'il demande beaucoup à ses hommes, il fait plus encore qu'il n'exige.

Fanatiser ses grenadiers avec de telles façons, la chose est bientôt faite; il reste à apprivoiser « ses sauvages », et il y faut d'autres méthodes. Guides excellents, subtils flaireurs de piste,

éclaireurs perspicaces, bons « chiens de guerre » enfin, comme les nomment les Anglais, mais pillards, indisciplinés, peu sûrs, toujours prêts à trahir, ils peuvent être, selon les cas, les auxiliaires les plus précieux ou les plus incommodes. Pour gagner leur confiance, on vit le brillant général, bizarrement accoutré, une longue pipe à la bouche, tour à tour assis dans les huttes des diverses peuplades, Hurons, Iroquois, Algonquins, discuter avec gravité sur des enfantillages, écouter sans broncher, « avec une patience d'ange », les interminables discours de ceux que, dans ses lettres, il nomme tantôt « de bien vilains messieurs », tantôt « mes amis les sauvages », et désarmer tous leurs soupçons par sa simple franchise et sa stricte justice. Ce fut une rude épreuve, mais il en fut récompensé par l'affection de ces âmes primitives. Le jour où il reçut un beau « collier de coquillages », solennellement offert par une députation de « dames iroquoises », le jour où les Peaux-Rouges, groupés autour de lui, entonnèrent le chant de guerre contre les ennemis du roi de France, Montcalm fut payé de ses peines, et c'est d'un cœur plein d'effu-

sion qu'il écrivit à sa famille : « Mes sauvages m'aiment vraiment beaucoup, et moi je leur trouve souvent plus de vérité qu'à ceux qui se piquent de police. »

Ce fut grâce à ces longs efforts que la journée du 8 juillet 1758 fut une des plus glorieuses dont puissent s'enorgueillir nos fastes militaires. Non loin des rives du lac Champlain, devant le fort de Carillon, 3.500 Français, Canadiens et sauvages attendent 20.000 Anglais, qui marchent vers le Saint-Laurent. Dès l'aube, un soleil éclatant incendie la lisière des bois où les nôtres veillent, immobiles. « Mes enfants, la journée sera chaude! » s'écrie Montcalm, en jetant à terre son habit; et jamais il ne fut prophétie plus exacte. Huit heures durant, sans une seule minute de répit, ce fut la plus effroyable mêlée, le plus acharné corps-à-corps, où la hache et la baïonnette firent leur besogne à côté des mousquets, où, dans le crépitement des arbres enflammés par la fusillade, des monceaux de corps entassés formaient des barricades qu'escaladaient les combattants. A la tombée du jour, le feu de l'ennemi s'arrêta; les

Français, étonnés, sortirent de la forêt, prêts pour un retour offensif. Rien devant eux que l'ombre et le silence; au loin, à l'horizon, on distinguait seulement la flottille anglaise qui fuyait, abandonnant sur le terrain plus de 4.000 morts et blessés. Alors, ce fut une acclamation formidable; toute la nuit, des torches de pins éclairèrent de lueurs rouges les voûtes de la forêt, fête spontanée plus enivrante que les *Te Deum* officiels ordonnés, quelque temps après, à Paris. « Quelle journée pour la France! Et quelles troupes que les nôtres! écrit Montcalm le soir de la bataille. Je n'en ai jamais vu de pareilles. »

Admirable journée, sans doute, mais journée sans lendemain, et qui laissait le général vainqueur sans illusion sur son prochain avenir. Toutes ses lettres, dès ce moment, présagent l'inévitable destin : « Les Anglais ont eu cette année de 50 à 60.000 hommes en campagne, et nous... je n'ose l'écrire. Si vous ne faites la paix en Europe, je combattrai au mieux avec ce que j'aurai, un contre six. » Pour avoir du renfort, il expédie en France un de ses aides de camp, un jeune capitaine de dragons qui

s'appelait Bougainville et qui, dans une autre carrière, devait illustrer ce nom par la suite. L'heure, hélas! était mal choisie; c'était après Rosbach, après Crefeld, à la veille de Minden : « Monsieur, répondit à Bougainville le ministre de la marine, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries. »

L'envoyé de Montcalm revint au Canada avec 326 recrues et des vivres pour quatre-vingts jours. « C'est toujours quelque chose, écrit Montcalm avec philosophie; le peu est précieux à qui n'a rien. » Bougainville apportait en outre une lettre du maréchal de Belle-Isle. qui se terminait par ces mots : « Il est de la dernière importance de conserver un pied dans le Canada, car, si nous l'avions perdu tout entier, il serait comme impossible de le ravoir... J'ai répondu de vous au Roi, et je sais bien que vous ne me démentirez pas. » A cet arrêt de mort, Montcalm répliqua simplement : « J'ose vous répondre de mon entier dévouement à sauver cette malheureuse colonie, ou à mourir. »

L'agonie, du moins, fut courte. Dès le début

de la campagne, trois grosses colonnes ennemies envahissaient le Canada par trois points différents, se dirigeant toutes vers Québec. La plus rapide, forte de 10.000 hommes, avait pour chef James Wolfe, le meilleur général anglais, choisi par Pitt lui-même pour frapper le coup décisif. Le 12 septembre 1759, elle déboucha dans la plaine d'Abraham, sous les murs de Québec. La nuit même, Montcalm marchait à sa rencontre avec quelques milliers d'hommes, pour la plupart canadiens ou sauvages. Sans doute, espérait-il, par cette audacieuse offensive, déconcerter une fois de plus la tactique prudente des Anglais; mais il avait maintenant affaire à un rival digne de lui. Si impétueuse que fût la charge, les Écossais de Wolfe supportèrent le choc sans faiblir, puis, appuyés par une grêle de mitraille, s'élancèrent en avant, écrasant de leur masse les faibles bataillons français. La milice canadienne lâcha pied la première; après de vains efforts, le reste de la ligne suivit bientôt le mouvement de retraite. Un projectile, à ce moment, vint frapper Wolfe à la poitrine; près d'expirer, il s'informa du sort de la bataille :

« Les Français fuient. — Je meurs content. »

Montcalm, presque à la même minute, recevait deux blessures; il continua pourtant à rallier et à diriger ses hommes. Tout sanglant, soutenu par deux grenadiers, il approchait des portes de Québec, quand une balle l'atteignit aux reins : « Combien de temps à vivre? demanda-t-il au médecin qui sondait la plaie. — Quelques heures seulement, mon général. — Tant mieux, je ne verrai pas les Anglais à Québec. » Le gouverneur de la ville vint auprès de son lit chercher ses derniers ordres : « Je n'en ai plus à donner, dit-il; je vous recommande seulement de ménager l'honneur de la France. » Il dicta encore quelques lignes à l'adresse des vainqueurs, faisant appel à leur humanité pour ses compatriotes et pour les Canadiens. Le 14 septembre au matin, il expira; il fut enterré le soir même dans la seule église de Québec qu'eût épargnée la canonnade.

Soixante-dix ans plus tard, en 1827, dans la ville qui fut son tombeau, l'Angleterre érigea une sorte d'obélisque où deux noms furent ins-

crits : Wolfe et Montcalm, associés dans le même hommage.

Et voici qu'aujourd'hui un comité se forme pour honorer, par un monument qui proclame et perpétue sa gloire, le héros qui donna sa vie au pays qu'on appelait jadis la Nouvelle-France et qui représente à nos yeux un grand souvenir de l'ancienne France. Par une pensée touchante, le même jour et à la même heure, en France et au Canada, s'inaugurera la même statue, due au ciseau du même artiste. La maquette est toute prête; les fonds seuls font encore défaut pour assurer l'exécution de l'œuvre. Déjà, nous assure-t-on, dans la colonie britannique, les souscriptions affluent; je ne veux pas douter qu'il en soit de même parmi nous. Il serait vraiment affligeant que la France se fît dépasser dans cette lutte pacifique et que retentît à nouveau, dénué cette fois de tout héroïsme, le cri célèbre de Fontenoy : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers! »

UNE FEMME D'AUTREFOIS

UNE FEMME D'AUTREFOIS

Les romans, les mémoires et la plupart des ouvrages historiques ont fait une réputation peu flatteuse aux femmes du XVIIIe siècle. Elles ne peuvent accuser qu'elles-mêmes de ce fâcheux renom : l'usage, à cette époque, n'était pas d'afficher la fidélité conjugale ; la vertu était mal portée, de mauvais ton et dénuée d'élégance. Qui sait pourtant si, nonobstant la mode et en dépit de la littérature, n'habitèrent pas, autant qu'en d'autres temps, dans le repli secret des cœurs, l'amour sérieux, le sentiment sincère, l'attachement au devoir? Le cynisme et l'hypocrisie, tour à tour en honneur, peuvent bien modifier l'apparence, mais le fond varie

peu, et, pour qui regarde de près, le total du bien et du mal reste sensiblement le même.

Ainsi pensais-je, ces jours derniers, en évoquant, au courant d'une lecture, la figure, quelque peu effacée et pâlie, d'une femme qui pourrait lutter de mérite avec les plus pures héroïnes de bien des édifiants récits composés pour servir d'exemple à la jeunesse. Cette « petite sainte », comme l'appelle un contemporain, vécut sous la Régence, puis à la cour de Louis le Bien-Aimé. Issue d'une illustre lignée, fréquentant dans le plus grand monde, elle n'aurait cependant laissé aucune trace dans l'histoire, si quelques pages du prince de Ligne ne sauvaient son nom de l'oubli. Un sagace et heureux chercheur, le capitaine Sautai, vient d'ajouter à ces fragments une liasse de lettres inédites, qui achèvent de fixer une physionomie attachante. Cette récente découverte me servira d'excuse pour essayer d'en raviver les traits.

Judith-Charlotte de Gontaut était la seconde fille du maréchal de Biron, la seconde fille d'une famille de vingt-six enfants. On ne sait rien de sa première jeunesse, sinon qu'elle avait

un charmant visage et qu'elle reçut une éducation fort complète. Nous avons, sur le premier point, son propre témoignage; quelques années avant sa mort, déjà malade et tant soit peu infirme, elle rappelle en souriant à un ami d'enfance, avec une pointe d'innocente coquetterie, le souvenir de leurs belles années : « La duchesse de Lévis, lui dit-elle, répondit à madame de Seignelay, qui lui disait que je vous étais véritablement attachée, que, *comme vous m'aviez vue fort jolie*, elle avait toujours soupçonné, quoique vous ne le lui eussiez jamais dit, que vous m'aviez trouvée à votre gré. » Pour sa culture d'esprit, voici l'éloge, un peu hyperbolique, qu'en fait le prince de Ligne dans un passage de ses Mémoires : « C'est une petite Sévigné et, si elle n'a peut-être pas tous les charmes de sa manière de conter, elle a au moins plus de sensibilité. » Cette personne accomplie épousa, vers l'âge de vingt ans, Claude-Alexandre comte de Bonneval, plus connu dans l'histoire sous le nom de Bonneval-pacha. De cette union datent à la fois et le malheur et le mérite singulier de sa vie.

Je ne saurais, après le prince de Ligne, après Sainte-Beuve, après Albert Vandal, raconter en détail les aventures de cet étrange époux; il suffit d'en noter quelques points essentiels. « C'était un cadet, et de fort bonne maison, avec beaucoup de talents pour la guerre et beaucoup d'esprit, fort orné de lecture, bien disant, éloquent, avec du tour et de la grâce, fort gueux, fort dépensier, extrêmement débauché et fort pillard. » Ainsi le dépeint Saint-Simon, qui le connut au temps de sa jeunesse. Marin dès la douzième année, puis officier dans les gardes-françaises, bientôt après colonel d'infanterie, brave à l'excès, avec des éclairs de génie sur les champs de bataille, il avait, par malheur, la langue aussi agressive que l'épée. Un duel épistolaire avec M. de Chamillart décida de sa destinée. Celui-ci l'ayant chicané pour une levée d'argent irrégulière : « Je ne croyais pas, lui écrit Bonneval, que cette dépense fût soumise à la revision des gens de plume et, plutôt que de m'y soumettre, je la paierai moi-même. — Comme vous n'êtes pas assez grand seigneur pour faire des présents au Roi, réplique vertement Chamillart, il me

paraît que vous ne voulez éviter de compter avec les gens de plume que parce qu'ils savent trop bien compter. »

Sur quoi, grande fureur de Bonneval, qui menace de quitter le service du Roi, s'il n'obtient pas, « dans les trois mois », satisfaction pour une telle insolence. Il tient parole, passe dans l'armée du prince Eugène et déploie contre sa patrie la même vaillance que lorsqu'il combattait pour elle. Quinze ans plus tard, il se brouille également avec la cour d'Autriche, se rend seul en Bosnie, où il tombe au pouvoir des Turcs, lesquels, comme chacun sait, n'étaient rien moins que tendres aux chrétiens prisonniers.

Plus d'une année, il languit au cachot; après quoi, menacé du pal ou du poison, il sentit un beau jour, ainsi qu'il dit lui-même, « un mouvement de grâce turque » agir secrètement sur son âme. Il abjura sa religion, embrassa l'islamisme et se lança gaiement dans sa nouvelle carrière. « De grade en grade, écrit-il à son frère, je me suis établi en Turquie, avec un turban de quatre livres pesant sur la tête, la barbe et l'habit longs, ce qui me fait mourir

de rire quand je pense à cette mascarade. » Il fut rapidement fait pacha et le demeura toute sa vie, fort apprécié du Grand Seigneur pour ses services, tant à l'intérieur qu'aux armées, serviable et obligeant, d'ailleurs, pour ceux de ses compatriotes que la fortune appelait sur les rives du Bosphore.

Au témoignage de ces derniers, Bonneval était devenu « un beau Turc », avec sa tête rasée à la mode du Prophète, sa grande barbe de neige, sa robe à fleurs et son turban. Quelquefois cependant, et dans l'intimité, il revenait aux modes françaises et s'habillait en gentilhomme de la cour de Louis XV, ce qui, avec sa barbe longue et ses cheveux tondus, lui donnait une étrange figure. Il fréquentait peu les mosquées, rayait de son budget la dépense d'un harem et, s'il observait en public la loi du Ramadan, il se dédommageait dans le particulier, grâce à son cuisinier français et aux bonnes bouteilles de sa cave.

Médiocre musulman, il n'en fut pas meilleur chrétien lorsque vint l'heure suprême. Un père jésuite, nommé Charots, eut beau, pour s'introduire chez lui, se travestir en médecin

turc, il n'obtint aucun résultat et ne provoqua nul remords. Bonneval-pacha mourut le 23 mars 1747, « au jour anniversaire de la naissance de Mahomet », et, sur sa tombe, dans un des verdoyants cimetières qui sont la gloire et l'orgueil de Constantinople, on lit encore cette épitaphe : « Puisse son âme reposer au Paradis sur un coussin de roses! »

C'était trente ans avant cette fin, le 7 mai 1717, qu'il avait eu la fantaisie de contracter mariage. Louis XIV étant mort, le Régent, débonnaire, avait pardonné au transfuge, et celui-ci, rentré en France, avait eu ses lettres de grâce. Il les reçut, par une faveur insigne, non agenouillé sur le parquet, comme il était d'usage, mais sur « un carreau de velours », eu égard, nous dit-on, à son « ventre d'argent », c'est-à-dire à la large plaque de métal qui recouvrait une terrible blessure. Sa mère, la marquise de Bonneval, tout heureuse de lui voir alors quelques idées matrimoniales en tête, avait elle-même choisi pour bru cette exquise Charlotte de Gontaut dont j'ai donné plus haut l'esquisse; mais, non moins chan-

geante que son fils, elle disparut de son hôtel, à l'improviste et sans raison valable, la veille de la cérémonie; on la retrouva à grand'peine, et on la traîna à l'église où fut célébré le mariage.

Le lendemain de la noce, madame de Biron remarqua que son gendre avait « l'air rêveur » et lui en demanda la cause : « C'est, dit-il, que je suis bien malheureux de m'être marié! — Vous auriez mieux fait de me le dire hier », lui répondit-elle, d'un grand sens. Les débuts de la lune de miel se passèrent, toutefois, sans orage. Mais, au milieu de la seconde semaine, le mari prit la poste et partit brusquement pour Vienne. Il ne revint jamais. A cette expérience fugitive se réduisit toute la vie conjugale de celle qui fut ainsi vierge, épouse et veuve en dix jours; et le beau de l'histoire est que son existence entière fut désormais uniquement consacrée au culte de l'absent et à la mémoire du passé.

Rien n'est plus touchant que les lettres qu'elle adresse à son infidèle. Point de reproches, et nulle autre prière que de donner de ses nouvelles, serait-ce par la main d'un laquais :

« Je vous prie seulement de dire une fois tous les huit jours à votre valet de chambre que vous avez une femme qui vous aime et qui demande qu'on lui apprenne que vous êtes en bonne santé. » Au bout d'un certain temps, par une discrétion délicate et pour diminuer ses remords, elle renonce à se prévaloir de son titre d'épouse et ne l'appelle dorénavant que du nom de « mon cher cousin ». Sa douce tendresse et sa sollicitude n'en percent pas moins à chaque ligne de cette correspondance : « Mon inquiétude augmente en même temps que votre inexactitude, et je suis aussi constante à me tourmenter que vous l'êtes à me négliger. » Un peu plus tard : « Il faut avouer que le Ciel, qui nous donne un bon cœur comme une vertu, nous fait un présent qui nous coûte cher. Je ne puis pourtant désirer que le mien soit moins tendre, car je sens qu'il n'est occupé qu'à vous aimer. » Et citons encore ce passage : « Je vous aime, mon cher cousin, avec ces sentiments que l'inclination a formés, et dans lesquels elle insinue tout ce qui a jamais produit l'union la plus tendre et la plus solide. Je finis malgré moi. »

Les lettres nouvelles qu'a trouvées le capitaine Sautai révèlent un autre aspect de cette charmante figure. Celles-ci ont pour destinataire le comte, plus tard maréchal, de Belle-Isle. Une ancienne amitié unissait madame de Bonneval à ce petit-fils de Fouquet, une de ces pures et fortes amitiés, tendres sans galanterie, confiantes sans familiarité, qui sont moins rares que l'on ne pense entre personnes de sexe différent et dont l'histoire intime du dix-huitième siècle offre d'assez nombreux exemples. C'est d'un cœur loyal et sincère qu'elle lui adresse, un jour, cette déclaration innocente : « Je me plais à avoir un ami tel que vous. J'en connais tout le prix; aussi me suis-je absolument fixée à n'avoir que vous pour ami, c'est-à-dire de ces amis de confiance comme on n'en peut avoir qu'un, de qui les intérêts me sont aussi chers que les miens propres. C'est un fait constant que vous n'avez personne qui vous aime aussi tendrement que moi. Cette façon de penser est, pour ainsi dire, née avec moi; elle ne s'éteindra qu'avec ma vie. »

Ce sentiment, comme il convient, est exempt de toute jalousie : « Je désire qu'on vous aime »,

lui écrit-elle une autre fois. Mais les cœurs qu'elle lui souhaite ne sont pas « les cœurs doubles » de la plupart des gens de Cour : « Leur amitié est sujette à trop d'écueils. Je veux que ce soient tous les cœurs que la bonté attire et que l'estime fixe. Voilà ce qui me paraît flatteur. »

Une de ses ambitions est que Belle-Isle, dans ses campagnes, se souvienne toujours que la gloire n'est pas incompatible avec l'humanité. Elle l'exhorte sans cesse à veiller au bien-être, à la subsistance de ses troupes, car, dit-elle, « rien n'est si essentiel, pour un homme qui commande, que l'affection de ceux qui sont sous ses ordres ». Nulle louange sur son ami ne la touche davantage que ce propos, qui lui est un jour rapporté, d'un soldat à son camarade pliant sous une charge de paille : « Jette là ta paille. Avec *le père Belle-Isle*, tu trouveras tout ce qu'il te faut. On ne doit se mettre en peine de rien avec ce général. » Elle est plus fière de cette parole que d'une bataille gagnée. Chaque succès cependant la remplit d'orgueil et de joie, parce qu'elle est « bonne citoyenne », et qu'elle se sent du bon sang guerrier dans les

veines; mais, tout en admirant l'ardeur et l'audace heureuse de Belle-Isle, elle lui rappelle fort à propos que le devoir d'un général n'est pas celui d'un grenadier, que « le courage est une vertu, la témérité un défaut... Corrigez-vous, je vous prie, s'écrie-t-elle, de la folie de vous exposer inconsidérément, et continuez à vous faire aimer. » A quoi elle ajoute avec grâce : « Mes maximes n'ont rien d'efféminé, et l'on ne peut pas reprocher aux dames d'être indulgentes sur le point d'honneur; elles ont toujours un courage infini pour les hommes. »

Çà et là, d'amusantes boutades, de petites scènes finement et lestement croquées. Ainsi, l'arrivée à Versailles du prince de Montauban, expédié par Broglie et Coigny pour apporter au Roi les drapeaux pris à Guastalla et pour lui narrer la bataille, mais qui, malheureusement, ignore toutes les circonstances de l'affaire et la raconte de telle façon « qu'il ne fait qu'embrouiller ce qu'on savait déjà » et que personne n'y voit plus goutte : « On dit qu'il a assuré le Roi que son armée était pliée *comme une mitaine* et qu'elle avait pensé être coupée

comme un navet. » Citons encore, parmi les anecdotes, l'étrange querelle de la maréchale de Villars avec le R. P. Tournemine, chargé de l'oraison funèbre du vainqueur de Denain : « Ils se sont brouillés, parce que le bon Père a voulu faire du maréchal un saint, en disant qu'il avait demandé un commandement dans les Cévennes pour y mourir martyr », par allusion à son expédition ancienne contre les Camisards. « La maréchale ne veut pas être la veuve d'un saint; le docteur ne veut pas démordre de son exaltation, et il y a apparence qu'ils se sépareront très mal. » On ne put en effet s'entendre, et le Père Tournemine dut s'effacer devant l'abbé Séguy.

Dans cette causerie confidentielle avec l'ami fidèle, elle n'oublie pas l'époux volage, mais on ne l'entendra jamais se plaindre de son abandon. Chaque fois que le nom de Bonneval vient au bout de sa plume, c'est pour citer un trait qui soit à l'honneur de l'ingrat. Témoin la gentille histoire que voici : « Je me souviens d'un bon mot de mon époux. M. de Mercy commandait l'aile droite à la bataille de Peterwar-

dein, mon mari commandait la gauche. Le Mercy vantait ses exploits; le prince Eugène, impatienté des louanges qu'il se donnait, dit à mon mari : « Pourquoi ne dites-vous rien? Il me semble que vous avez quelque part au gain de la bataille. » Il répondit froidement : « Nous n'avions pas d'orateur à la gauche. » Cette lettre date de 1734; dix-sept ans s'étaient écoulés depuis la ruine du foyer conjugal.

Un peu plus tard encore, en 1739, voici ce qu'elle écrit à un ami dont le nom nous est inconnu : « J'ai toujours désiré uniquement l'estime de M. de Bonneval. Un sort singulier ne m'a jamais laissé que cette espérance; le reste de ma vie sera employé à mériter ce sentiment, et j'espère qu'il n'aura jamais pour ma mémoire que des souvenirs qui ne blessent pas ma délicatesse... Je vous prie de dire à M. de Bonneval que je fais des vœux bien sincères pour son bonheur. »

Lorsqu'elle traçait ces lignes, dont le ton solennel a quelque chose d'un testament, la comtesse de Bonneval était gravement malade; sa poitrine, toujours délicate, se prenait chaque jour davantage, et la mort, qu'elle ne

craignait guère, lui apparaissait comme prochaine. La dernière aventure de son extraordinaire époux avait rompu les derniers liens qui les attachaient l'un à l'autre et, depuis qu'il s'était fait Turc, elle s'abstenait de lui écrire. Rien, néanmoins, comme on peut voir, n'avait pu le chasser entièrement de son cœur. Elle s'éteignit, en avril 1741, dans les mêmes sentiments, ayant vécu dix journées de bonheur et vingt-quatre années de regrets.

Rarement sans doute fut-il plus touchante destinée. L'homme qu'elle aima la méconnut; ses contemporains l'ignorèrent; la postérité l'oublia. Il m'a paru pourtant qu'une vertu aussi rare méritait bien un léger salut au passage, un salut bref, discret et mélancolique un peu, comme sa vie.

UN HOBEREAU

UN HOBEREAU

Le siècle où nous vivons a bien des torts sur la conscience; il lui sera cependant beaucoup pardonné, parce qu'il a beaucoup aimé la vérité. Peut-être cette vertu n'est-elle nulle part plus apparente que dans le domaine de l'Histoire. Grâce au souci du document, à l'investigation patiente de chercheurs consciencieux, une à une tombent les vieilles légendes et les vieilles préventions, pour faire place à une vue plus nette, plus équitable du passé. Un des plus tenaces préjugés dont il soit ainsi fait justice est le long discrédit dont a été l'objet la noblesse provinciale, ou, pour mieux dire, la noblesse campagnarde de l'ancienne monarchie.

De toutes les médisances, de toutes les calomnies dont elle fut la victime, les auteurs responsables sont les contemporains eux-mêmes et surtout la noblesse de Cour, au XVIIe et au XVIIIe siècle. Il n'est pas difficile d'en trouver les raisons.

La division de la noblesse française en deux catégories distinctes, gens de province et gens de Cour, ne date guère, comme fait historique, que de la fin du règne de Louis XIII. Bien des causes l'avaient provoquée, que je ne puis étudier ici en détail, mais dont la plus active est sans doute le progrès du mouvement centralisateur qui mit alors aux mains des délégués du Roi tous les pouvoirs, toutes les juridictions, chassant peu à peu la noblesse des domaines seigneuriaux où elle ne gardait plus ni autorité matérielle ni influence morale. Sous le règne du Roi-Soleil, l'exode est accompli. Tous ceux des gentilshommes dont la fortune est suffisante pour soutenir un train onéreux ont émigré vers Paris et Versailles. Seuls résident encore dans leurs terres ceux — du reste nombreux — que le défaut d'argent condamne à cette extrémité. Entre ces deux fractions de

l'aristocratie s'élève bientôt une sourde hostilité : la noblesse de province jalouse la noblesse de Paris, qui la paie en dédain et la crible de ses railleries.

Ainsi se forme et s'établit le type classique du hobereau campagnard, chargé de tous les ridicules et même des vices les plus grossiers, ivrogne, brutal, débauché, cible habituelle des satiristes, des romanciers et des auteurs comiques, « inutile, écrit La Bruyère, à sa patrie, à sa famille et à lui-même, souvent sans toit, sans habit et sans aucun mérite », si décrié, renchérira plus tard le marquis de Mirabeau, que le titre de « gentilhomme de campagne » est regardé « presque comme une injure » et que « les gens sont offensés quand on leur demande de quelle province est leur famille, comme si être Poitevin ou Dauphinois n'était pas être Français ! »

Taine a, l'un des premiers, dans une page magistrale, défendu les hobereaux contre cet injuste mépris, montré quelle pépinière de rudes et vaillants serviteurs la royauté trouvait, aux heures de crise, dans ces prétendus « inutiles ». Plus récemment, un érudit,

M. Pierre de Vaissière, publiait une solide étude sur *Les Gentilshommes campagnards* de la vieille monarchie et achevait, pièces en mains, de détruire l'absurde légende. Et voici qu'une plaquette, dénuée de prétention, consacrée par M. de Calonne à l'un de ces calomniés, dont il a eu la bonne fortune de trouver le journal intime, met au service de la réhabilitation si légitimement entreprise un document des plus curieux et des plus suggestifs.

A lire, dans une substantielle analyse, ces pages écrites au jour le jour, pour lui-même et pour ses enfants, par un petit gentilhomme picard, François-Joseph Le Clerc, chevalier seigneur de Bussy, on se sent, comme écrit M. de Calonne, subitement transporté « dans le milieu patriarcal, si chrétien et si simple », de la noblesse de province à la fin du règne de Louis XIV et pendant les premières années du règne de Louis XV; et rien n'est plus évocateur de la vie rurale d'autrefois, soit dans la chaumière paysanne, soit dans le modeste manoir qui s'érigeait à l'entrée du village. Quelques brèves citations, extraites de ce journal, suffiront à donner idée du vif intérêt qu'il présente.

Ce qui frappe tout d'abord dans ces notes quotidiennes, c'est la familiarité cordiale et presque la camaraderie du gentilhomme avec les villageois. A chaque instant, Bussy se mêle à leurs divertissements rustiques, « tire à l'oiseau », joue au « tamis », vide quelques flacons avec eux, sans morgue aucune, mais aussi sans bassesse. Les jours de fête, il « fait venir un violon » sur la place de l'église, et les habitants du château dansent à cœur joie, pêle-mêle avec les paysannes, dans une liberté innocente. Comme il partage leurs jeux, Bussy partage les peines des pauvres gens qui vivent à ses côtés. Sont-ils malades, il court à leur chevet et ne laisse à personne le soin de composer et d'administrer les remèdes. « On m'est venu dire ce matin, dans mon lit, que Charles Rohaut, mon fermier, avait reçu les saintes huiles et qu'il était beaucoup plus mal que je ne l'avais vu la veille. J'y ai couru aussitôt. » La médecine qu'il pratique est d'ailleurs assez simple et conforme aux principes du temps : pour guérir le malade, il compose « un breuvage avec un verre de vin et de la grande centaurée pilée et passée à travers un linge, avec

un morceau de sucre, ce que je lui ai apporté et fait prendre aussitôt. J'ai fait aussi battre deux glaires d'œufs avec une once de poivre noir, que je lui ai fait appliquer entre deux linges sur son mal de côté, et je recommandai qu'on le tînt très chaudement. »

Qu'on ne croie pas d'ailleurs que ce soient drogues pour petites gens. Bussy, quand il s'agit des siens, n'a pas d'autre méthode. Lorsque sa femme est en train d'accoucher, il lui suspend au col, pour hâter le travail, « une rose de Jéricho » détrempée dans l'eau tiède, puis il la réconforte avec un verre de vin où il a fait dissoudre « la moitié d'un petit os que l'on trouve dans le cœur d'un cerf, râpé bien fin ». Comme, pendant ces préparatifs, le feu prend à la cheminée de la chambre de la malade, il l'éteint « à force de fumier et de coups de fusil ». Ces différents moyens réussissent à merveille. « Peu de temps après, écrit-il d'un ton de triomphe, madame m'a donné une grosse fille. »

Doux et humain envers les paysans, il est cependant sans faiblesse pour leurs pilleries et

leurs déprédations, et il se fait justice lui-même avec une expéditive fermeté. Qu'un mauvais drôle s'avise de lui voler une vache : « En ayant été averti, je l'ai attrapé dans l'avenue et rossé comme il faut. » Mène-t-on pâturer le bétail dans ses prés ou dans ses récoltes, à lui tout seul il fixe le taux de l'amende — « sept ou huit sols », en règle générale — qu'il donne, du reste, aux pauvres.

Même procédé rapide quand il s'agit du braconnage. Il ne tolère à aucun prix qu'on tue du gibier sur ses terres; mais, la plupart du temps, plutôt que de sévir, il borne sa vengeance à effrayer les délinquants, et il est de l'école de ce chevalier d'Andigné dont son neveu, le général, nous a, dans ses Mémoires, rapporté ce trait savoureux : « Le chevalier surprend, certain soir, à l'affût, un chirurgien de Segré ; il le met aussitôt en joue : « A genoux ! » lui crie-t-il. L'autre, épouvanté, obéit : « Dis ton *Confiteor* ! » Plus mort que vif, le malheureux marmotte ses prières. « Main-« tenant, lève-toi, va-t-en, et qu'on ne t'y « reprenne plus ! » Le chirurgien ne se le fit pas répéter. »

Après ce que l'on vient de lire sur le commerce familier du manoir avec la chaumière, l'un des points caractéristiques est la simplicité de mœurs, la naïve bonhomie de ces existences campagnardes. On voisinait beaucoup entre petits seigneurs, mais l'on n'y faisait guère de façons et l'on se recevait sans faste, à la fortune du pot et à la bonne franquette, comme il sied à des gens qui se connaissent de temps immémorial et se voient trois fois la semaine. S'il survient « de la compagnie », on met un chapon à la broche, on sort une bouteille de la cave et l'on se divertit honnêtement jusqu'au soir avec un jeu de cartes, l'hombre ou le cavagnol. Un beau melon, une grosse anguille ou une demi-douzaine de truites sont un prétexte tout trouvé pour se régaler entre intimes. Si l'on a « tué le cochon gras », c'est fête dans tous les environs : « Toute la maison de Fricamp, écrit le seigneur de Bussy, et M. de Boulainvilliers sont venus *triper* avec nous. » Y a-t-il bal dans un château voisin, Bussy enfourche « sa cavale » et prend sa sœur en croupe, ou bien emprunte pour elle « la bidette du meunier », et l'on fait plusieurs lieues en ce pittoresque équipage. Les cava-

liers du voisinage offrent quelquefois leurs services, et l'on accepte sans penser à mal : « Messieurs de Courcelles sont venus enlever ma sœur derrière leur rosse; je l'ai laissée galoper tout son saoul jusqu'à Courcelles. » Elle revient le lendemain de cette villégiature en ramenant une de ses amies, mademoiselle d'Ambreville, « crottées toutes deux comme des crieuses de vieux chapeaux ». Tels sont les passe-temps ordinaires, économiques et innocents.

Les plaisirs de l'esprit sont sans doute un peu sacrifiés. Fort restreinte est la part que l'on fait aux belles-lettres. Bussy énumère les ouvrages qui composent sa bibliothèque, et la liste n'en est pas longue. Une Bible en six tomes, les *Essais* de Montaigne et un Boileau, tous deux « reliés en veau », un recueil de vieilles épigrammes et un volume d'histoire, qui proviennent de la vente « du vicaire défunt de Molliens », c'est à quoi se réduit toute la pâture intellectuelle.

Les événements publics ne tiennent pas non plus une grande place dans ces paisibles existences. Si, dans le journal précité, Bussy parle

de Malplaquet, c'est que deux nobles du pays, MM. d'Hallencourt et de Roberval, ont eu, l'un son cheval tué sous lui, l'autre une jambe emportée par un coup de canon. S'il mentionne la paix générale conclue en 1714, c'est qu'il a vu, en passant à Amiens, toutes les boutiques fermées, tous les artisans en chômage, en signe d'allégresse. Pour qu'il note les graves événements, il faut de menus faits locaux.

La mort même du Grand Roi ne saurait l'émouvoir. Il inscrit la chose brièvement, en l'encadrant d'observations relatives aux récoltes : « Le 26 août 1715, il faisait beau temps, la moisson avançait. Le Roi est tombé malade... On a fait partout les prières pour sa santé, mais son jour était venu. — Le 1er septembre, à huit heures du matin, le Roi est mort, en la soixante-dix-septième année de son âge, presque accomplie, et aussitôt on a crié : « *Vive le Roi Louis XV!* », lequel n'était âgé que de cinq ans et demi environ. — Le 2, j'ai achevé de mettre mes blés dedans... » C'est tout. La moindre fête dans une paroisse voisine est pour notre mémorialiste d'une tout autre importance.

Nous sommes loin, comme on voit, des élégances raffinées de Versailles, de tout ce monde brillant qui, au XVIIe et au XVIIIe siècle, porta si haut le prestige de l'esprit français. Pourtant cette aristocratie terrienne, si attachée au sol natal, si fortement enracinée dans les domaines héréditaires, gardant, avec l'arome et l'accent du terroir, les coutumes, les idées et les traditions des ancêtres, menant, en ses demeures rustiques, une vie digne, modeste, obscure et honorée, mérite tout autre chose que le sarcasme et le mépris. C'est là que, pendant tant de siècles, la France a trouvé des réserves d'énergie, de vaillance et de fidélité. C'est là que nos armées ont recruté, pour soutenir l'effort des longues guerres, le corps d'héroïques officiers dont s'est émerveillée l'Europe. Et quand vint l'heure de la tourmente, ce fut parmi ces dédaignés que le trône, avant de crouler, rencontra ses plus sûrs appuis, ses plus obstinés défenseurs.

LA VRAIE MADAME DU BARRY

LA VRAIE MADAME DU BARRY

L'histoire du règne de Louis XV, telle qu'elle est présentée dans la plupart de nos manuels scolaires, n'est guère, pour me servir d'une expression fameuse, qu'une longue conspiration contre la vérité. Étaler toutes les hontes, dénoncer toutes les fautes, appuyer sur tous les revers, et négliger de parti pris les glorieux épisodes, les généreuses aspirations, le magnifique essor des arts, des lettres, des idées, c'est le système commode adopté par les détracteurs des dernières années de la France monarchique, et trop facilité, il faut le reconnaître, par nombre de témoins et mémorialistes du temps; car nul siècle n'a pris un aussi singulier

plaisir à se dénigrer par avance auprès de la postérité.

Il n'est rien tel, pour remettre les choses au point, que les biographies individuelles et les monographies locales; l'étude minutieuse des détails rectifie peu à peu la physionomie de l'ensemble. Et c'est pourquoi il faut encourager ceux qui, comme M. Claude Saint-André, s'appliquent avec bonne foi, et sur pièces authentiques, à nous restituer une figure sur laquelle, plus que sur toute autre, se sont acharnées de longue date la médisance et la diffamation, sans oublier la calomnie.

Il ne s'agit nullement, quoi que l'on ait pu dire, d'entreprendre une apologie ni une réhabilitation. Que madame du Barry ait été une pécheresse et sa longue faveur un scandale, nul ne songe à le nier, pas même son récent biographe. Mais cette pécheresse, tout bien considéré, ne fut pas pire que d'autres qui, vivantes ou après leur mort, ont trouvé plus de complaisance; mais ce scandale, s'il fut le dernier en date, ne fut ni le plus grand, ni le plus funeste du règne; mais surtout madame du Barry ne fut ni si vile, ni si sotte, ni si grossière

et mal élevée que la peignent d'absurdes histoires, au premier rang desquelles est l'apostrophe si fréquemment citée comme représentative de l'abjection royale : « La France, ton café f... le camp ! » Or, personne, pas même sa maîtresse, n'appela jamais Louis XV *la France*; rien ne donne à penser que ce Prince indolent fabriquât lui-même son café; et madame du Barry, tout au moins en public, n'avait pas l'habitude de tutoyer le Roi. Sauf cela, tout est vrai dans l'anecdote célèbre. Par cet exemple, on peut juger du reste.

Ce qui, par contre, est hors de doute, c'est que la légende ordurière répandue sur le compte de madame du Barry est l'œuvre d'une cabale et le résultat d'un complot, dont on connaît et le mobile et les inspirateurs. Amis de Choiseul en disgrâce et partisans du Parlement brisé se sont coalisés pour traîner dans la boue celle à laquelle, peut-être à tort, ils attribuaient une part dans les résolutions royales; de cette source suspecte jaillirent, à flots pressés, les prétendues « révélations », les pamphlets violents, les scandaleux libelles, ce

torrent d'inventions fangeuses, qui, en déshonorant la femme, salissaient du même coup le Prince dont elle était l'amie; et de trop nombreux historiens ont accueilli depuis, sans suffisant contrôle, ces racontars intéressés.

Déjà sans doute — il y a vingt-cinq ans de cela — M. Charles Vatel, en trois volumes bourrés de documents nouveaux, a fait justice de bien des allégations mensongères, mais, érudit plus qu'écrivain, il a fourni les matériaux plutôt que composé l'ouvrage, et cette vaste compilation est d'une digestion difficile pour les estomacs délicats. Je ne puis affirmer que la récente étude de M. Saint-André ajoute une glane bien abondante à la moisson du bon M. Vatel; du moins faut-il lui reconnaître le mérite de nous donner un récit agréable et clair, écrit d'une plume alerte, et c'est désormais dans ces pages que ceux qui s'intéressent à l'évocation du passé devront chercher la physionomie véritable de madame du Barry.

Que l'auteur y apporte un soupçon de tendresse à l'égard de son héroïne, je ne lui en fais point reproche. Désarmer la rigueur des juges et amollir la sensibilité des âmes est le

privilège éternel de la beauté, fût-ce par-delà la tombe. Et qui fut plus jolie que celle dont le prince de Ligne a tracé, d'après nature, ce délicieux portrait : « Elle est grande, bien faite, blonde à ravir, front dégagé, beaux yeux, sourcils à l'avenant, visage ovale, avec de petits signes sur les joues pour le rendre piquant comme pas d'autre, nez aquilin, bouche au rire leste, peau fine, poitrine à contrarier la mode, en conseillant à beaucoup de gorges de se mettre à l'abri d'une comparaison. » Lorsque, à cette triomphante beauté, s'ajoutent, comme chez la du Barry, la bonté dans la haute fortune et la douceur dans la disgrâce, l'indulgence cesse d'être une faiblesse, pour devenir presque de la justice. Gardons-nous donc de chercher noise à M. Saint-André pour certains passages de son livre où, à travers les complaisances de la peinture ou du récit, on croit voir voltiger l'effleurement discret d'une caresse...

Sur l'origine, sur la jeunesse et sur le « règne » même de madame du Barry, je ne puis que renvoyer à la biographie nouvelle. On

y lira la classique odyssée de tant de jeunes filles, en tout temps : naissance irrégulière, pauvreté des débuts, éducation au-dessus de la condition, ensuite la séduction et la chute presque inévitable, l'existence élégante dans un milieu brillant et corrompu, — toutes choses assurément que réprouve la morale, rien cependant de la basse galanterie et de la déchéance abjecte dont s'est indignée la pudeur de tant de vertueux pamphlétaires. Je ne m'étendrai pas non plus sur la grâce des manières, la relative culture d'esprit, la protection intelligente des arts et l'innocuité sans malice, dont on nous apporte aujourd'hui d'irrécusables témoignages. Il me suffit de constater que cet ensemble de qualités justifie, explique tout au moins, tant de hautes amitiés, dont beaucoup furent sincères et désintéressées, puisqu'elles se continuèrent quand elles ne furent plus profitables.

Là est, à mon avis, ce qu'il y a de plus curieux et de plus instructif dans la récente étude. Que la maîtresse du Roi soit entourée d'hommages, fût-ce de la part des plus grands seigneurs du royaume, la chose n'est pas pour

nous surprendre et la gloire en est mince. Mais que les affections survivent à la faveur, au risque d'encourir le blâme d'un nouveau maître, cela est plus rare et plus beau, plus significatif aussi, et tel est cependant le spectacle imprévu que présentent les dernières années de madame du Barry.

Le soir même de la mort du Roi, la favorite, réfugiée, comme on sait, dans le château de Rueil, chez la duchesse d'Aiguillon, son amie, recevait un ordre d'exil à l'abbaye de Pont-aux-Dames. C'était, dans la Brie champenoise, une sorte de prison d'État, où l'on mettait les femmes frappées d'une lettre de cachet. Hautaine, sévère et fière de sa vertu sans tache, l'abbesse, madame de la Roche-Fontenilles, prévenue de la décision de Louis XVI, attendait au parloir, entourée de ses religieuses, la scandaleuse pécheresse, l'effrontée courtisane, opprobre de son sexe. Elle entra, pitoyable, secouée de sanglots convulsifs, frissonnante, humble, résignée; et telles furent, dès le premier jour, sa douceur et sa grâce craintive, si soumise fut son attitude, si tou-

chante sa mélancolie, qu'elle conquit ses austères gardiennes et que madame de Fontenilles se fit la protectrice avouée de sa malheureuse prisonnière.

Au récit de M. Saint-André, je tiens à joindre ici une confirmation personnelle. Une aimable communication a mis récemment sous mes yeux la correspondance inédite du duc et de la duchesse d'Aiguillon avec leur oncle, M. de Maurepas, premier ministre de Louis XVI, et avec leur beau-frère, M. de la Vrillière, ministre de la maison du Roi. Que pouvaient espérer de si hauts personnages de la favorite en disgrâce, de celle qui n'était plus qu'une pauvre créature, sans nom, sans famille, sans appui? On les voit néanmoins s'employer avec une constance et un zèle inlassables à fléchir la rigueur du Roi, à obtenir un peu d'adoucissement au sort de l'exilée, démarches qui, d'ailleurs, sont assez rudement rebutées.

Je cite, presque au hasard, quelques fragments de cette correspondance : « Ma sœur (madame de Maurepas), écrit à madame d'Aiguillon le duc de la Vrillière, m'a envoyé la lettre de l'abbesse de Pont-aux-Dames. Je

n'ai rien eu de plus pressé ce matin que de la porter au Roi. Il l'a lue, et, après avoir écouté tout ce que je lui ai dit pour l'engager à rendre la liberté à madame du Barry, il m'a remis la lettre de l'abbesse... Soyez persuadée qu'il ne dépendra pas de moi que j'obtienne ce que vous désirez. » Un peu plus tard : « M. de Maurepas a encore parlé au Roi pour la délivrance de madame du Barry; il répondit un *non* fort sec. » A quelques mois de là : « Madame Adélaïde, à qui j'en ai parlé, m'a dit qu'elle ne se mêlait de rien, mais que, si le Roi lui en parlait, elle dirait que ce serait bien fait de la laisser libre. Tout le monde pense de même. »

Enfin, après onze mois de pourparlers et de prières, Louis XVI se laisse toucher, et madame du Barry reprend sa liberté. Elle s'installe d'abord à Saint-Vrain, et ensuite à Louveciennes — Luciennes, comme on disait alors — le ravissant château qu'elle tient de la munificence royale. Elle jouit d'une belle fortune, 150.000 livres de rente, plus deux millions en or et en bijoux ; elle est, à trente-sept

ans, plus jolie et plus séduisante que jamais; et, pour elle, s'inaugure une existence nouvelle, l'existence d'une châtelaine aimée, considérée, j'allais dire respectée, de tout son voisinage.

Veut-on quelques preuves à l'appui? C'est le prince de Beauvau qui s'empresse, dès son arrivée, de lui souhaiter ainsi la bienvenue : « Je serais bien fâché que madame la comtesse ne jouît pas de tous les agréments de Louveciennes, qui en a tant pour moi par le voisinage!... Si nous y gagnons l'honneur de vous voir ici, comme madame de Beauvau en sera donc aise! » C'est l'empereur Joseph II, le frère de Marie-Antoinette, qui rend visite à la comtesse, reste deux heures en conversation avec elle, et la quitte ravi de son charme. Est-on curieux de l'impression qu'elle produit sur ses hôtes? Dufort de Cheverny, dans ses intéressants Mémoires, a décrit le dîner auquel il assista, au château de Louveciennes, en brillante compagnie : « Elle entra avec aisance et noblesse. Au bout d'un quart d'heure, elle fut aussi à son aise avec nous que nous le fûmes avec elle... Le dîner fut charmant; elle en fit

tous les frais, et fut d'une franchise délicieuse. Elle ne se plaignait de personne et ne disait aucune méchanceté. A six heures, elle nous quitta, nous laissant l'impression qu'elle avait eu le bon esprit de rentrer dans un état mitoyen, avec une bonhomie sans exemple. Sa conversation ne nous laissa aucun déboire. »

Aux premières heures du mouvement révolutionnaire, l'ex-favorite semble avoir partagé les heureuses illusions de tant de ses contemporains. Sans doute subissait-elle l'influence du duc de Brissac, le plus chevaleresque des hommes et le plus épris des amants, engagé avec elle dans une de ces liaisons à demi conjugales, dont ne faisait que s'attendrir la sensibilité indulgente de l'époque. Un mois après la prise de la Bastille : « La liberté est si précieuse, lui écrira le grand seigneur, qu'il faut bien l'acheter par quelques peines. La féodalité détruite n'empêchera pas d'être respecté et aimé, ce qui est le bon et le certain. » La comtesse du Barry s'associe à ces sentiments; elle est du « parti Necker », elle est humanitaire, égalitaire et libérale. « Que votre lettre,

madame la comtesse, est philosophique et savante! » s'écrie Brissac avec admiration.

Cependant, au lendemain des journées d'octobre, elle s'émeut, elle s'inquiète; elle recueille à Louveciennes deux des gardes blessés en défendant la Reine et, Marie-Antoinette l'en ayant remerciée, elle lui répond par ce billet, où éclate la bonté de son cœur ingénu : « Luciennes est à vous, madame. Le feu Roi me força d'accepter mille objets précieux avant de m'éloigner de sa personne. J'ai eu l'honneur de vous offrir ce trésor au temps des Notables; je vous l'offre encore, madame. »

Combien est loin le temps où la Dauphine, écrivant à sa mère, s'exprimait sur « la créature » avec un si hautain mépris!

Dès lors, jusqu'à son dernier souffle, madame du Barry appartient à la cause royaliste et se fait un agent actif de la contre-révolution. Un incident demeuré mystérieux, le vol de ses diamants dans le pavillon de Louveciennes, sert de motif, ou de prétexte, à de constantes allées et venues entre Londres et Paris, et il n'est pas douteux qu'elle use de ces voyages pour porter des nouvelles, des lettres, de

l'argent, pour jouer le rôle d'intermédiaire entre les émigrés et leurs correspondants français.

Son zèle ne put que s'échauffer de l'horreur que lui inspira le meurtre du duc de Brissac. Arrêté, jeté en prison et pressentant sa fin prochaine : « Vous serez ma dernière pensée », écrivait-il à son amie. Il lui léguait par testament une part de sa fortune et la recommandait avec émotion à sa fille, la duchesse de Mortemart, laquelle obéit docilement à la volonté paternelle : « Je vous aimerai en sœur, dit-elle, et mon attachement pour vous ne finira qu'avec ma vie. » Elle tient religieusement parole; non moins que la piété filiale, le dévouement montré, en de périlleuses circonstances, par madame du Barry explique l'étrange intimité de la grande dame irréprochable avec la pécheresse rachetée.

Comme le fait observer M. Pierre de Nolhac, dans la brillante préface où il présente le nouvel historien, le rôle joué par l'ex-favorite dans la politique de ce temps est un problème que nul n'avait encore élucidé, ni peut-être

même entrevu. Aujourd'hui, la preuve est faite et une conclusion s'impose : si, à l'époque terrible où tout « acte d'opposition » était considéré comme un crime capital, beaucoup de gens furent faussement accusés d'avoir lutté ou conspiré contre le régime jacobin, le tribunal affreux qui condamna la comtesse du Barry n'eut pas sur la conscience une erreur juridique. L'acte d'accusation comme l'interrogatoire démontrent jusqu'à l'évidence la « culpabilité » de l'amie de Brissac : elle fut d'intelligence avec les émigrés, elle soutint de sa bourse le parti royaliste, elle porta le deuil du *tyran*. Puisque ces forfaits avérés lui assurèrent alors la guillotine, ils doivent aussi, en bonne justice, lui valoir l'indulgence des descendants de ceux qui firent jadis cause commune avec elle. Le sang n'est-il pas toujours pur, quand on le verse pour sa foi?

Une légende — la dernière, et guère plus prouvée que les autres — veut qu'elle soit morte sans courage, en implorant la compassion publique et en adjurant le bourreau. Vrai ou faux, le trait, à mon sens, ne peut être imputé à crime. Même, la question se pose si

le silence stoïque et la résignation hautaine de tant de victimes innocentes ne servirent pas inconsciemment les desseins terroristes. Forcer l'admiration est beau; émouvoir la pitié est peut-être plus efficace. Qui sait si des pleurs et des cris, des mains tordues, de déchirants appels, n'auraient pas plus sûrement touché l'âme mobile de la foule et fermé plus tôt l'ère sanglante?

LE CHATEAU

DE ROSTOPTCHINE

LE CHATEAU
DE ROSTOPTCHINE

Un voyageur, doublé d'un érudit, M. le baron de Baye, au cours de ses explorations dans l'Europe orientale, a rencontré sur son chemin le château de Voronovo, qui fut, vingt-cinq années durant, la résidence de Rostoptchine. Il lui a consacré une savante et curieuse notice, où il passe en revue ses propriétaires successifs et s'attache spécialement à celui qui y a laissé les plus vivants souvenirs, au gouverneur général de Moscou en l'an 1812. On permettra peut-être au descendant de Rostoptchine de tirer occasion de cette monographie pour rappeler la figure de son illustre aïeul et l'esquisser sous cet aspect de châtelain pacifique

et de propriétaire rural, assez différent de l'image qu'on se forme généralement du « farouche incendiaire » et du « Tartare féroce ».

C'est en l'an 1800 que Rostoptchine acheta de son ami, le comte Alexandre Woronzoff, le domaine de Voronovo, situé à cinquante verstes — environ treize lieues — de Moscou. Ministre alors depuis quatre ans et placé à la tête des plus grandes affaires de l'État par la faveur de l'empereur Paul Ier, il commençait, dès cette époque, à prévoir la disgrâce, qu'il s'était attirée par son indépendance d'esprit, par sa verte franchise, par sa résistance obstinée aux fantaisies d'un maître, bon sans doute et de cœur honnête, mais déséquilibré, ivre d'orgueil et rongé de méfiances. D'ailleurs, bien loin de lui déplaire, l'idée de la retraite lui souriait comme une délivrance, ainsi qu'en témoignent ces lignes, datées du 28 mars 1800 et adressées à un ami intime : « J'ai servi, et je sers encore, pour être utile à mon maître et à mon pays. Mes efforts sont vains, je ne suis bon à rien, et je me tue en voyant ce qui se fait et ce que je ne peux empêcher de se faire...

Ayant sacrifié ma santé pendant quatre ans d'un labeur infernal, malgré ma répugnance à quitter le service à trente-cinq ans, je me suis dit que je n'y peux plus rester. Je ne sais l'époque, mais bientôt je serai sur mes terres, d'où je ne bougerai pas de longtemps. Voilà ma résolution inébranlable. » A quelques mois de là, c'était un fait accompli, et Rostoptchine, établi à Voronovo, écrivait à ce même ami : « Je laisse au temps à me rendre justice, et en attendant je jouis du plus grand bienfait de la Providence, celui de goûter un bonheur pur dans une retraite que je me suis choisie moi-même et que j'arrange d'après mes idées. »

A peine commençait-il à profiter de cette douce quiétude, qu'un billet de la main du Tsar, apporté par courrier spécial, menaçait de l'en arracher : « J'ai besoin de vous. Revenez vite. Paul. » Cette ligne énigmatique était tout le message. Le cœur serré d'angoisse, Rostoptchine partit le jour même. Comme il touchait Moscou, une lugubre nouvelle arrêta son voyage : Paul était mort assassiné, le chef des assassins était le comte Palhen, dont les intrigues avaient brouillé l'Empereur avec son

trop fidèle et clairvoyant ministre. Il rebroussa chemin et regagna sa terre, où il reprit son existence sédentaire et paisible.

Les douze années consécutives que, pendant cette période, il vécut à Voronovo, furent, a-t-il dit souvent, les plus heureuses, les plus belles de sa vie. Mari d'une femme qu'il adorait, père de plusieurs enfants, il partageait son temps entre ses devoirs familiaux, ses plaisirs de lettré et ses occupations de grand propriétaire. Voici, d'après une de ses lettres, l'emploi de ses journées : « Le matin, je dirige mes affaires; nous déjeunons à huit heures et demie; je reste avec ma femme et mes enfants jusqu'à dix heures; après, je vais au manège, où je monte pour ma santé; de retour à midi, je lis; nous dînons à deux heures; je fais un tour de promenade à pied; on prend le thé à six heures; je fais quelques parties de billard; on soupe à neuf heures et, à onze heures, tout le monde est couché... Ma vie présente est celle d'un fermier, qui aime Dieu, sa famille, fait du bien, se couche et se lève sans remords. »

La résidence de ce « fermier » était d'ailleurs somptueuse : un parc immense, des étangs, des forêts, des champs peuplés de plusieurs milliers d'âmes, un haras renfermant une centaine de chevaux, un château splendidement orné, rempli à profusion de meubles rares, de statues, de tableaux de maîtres, une belle bibliothèque de vingt-cinq ou trente mille volumes. Sur l'existence qu'on y menait, il est un précieux témoignage. Là, en effet, passa toute son enfance la fille cadette de Rostoptchine, Sophie, une blondine rieuse, éveillée, turbulente, et plus tard cette fillette, dans un livre célèbre, qui, par quelques côtés, est une manière d'autobiographie, décrira de sa plume alerte la demeure paternelle, les détails et les incidents de la vie familiale. Pour se représenter le château de Voronovo et certains de ses habitants, on n'a qu'à se rappeler *Les malheurs de Sophie*.

Quelques amis de Rostoptchine, peu nombreux, mais sûrs et fidèles, comme le comte Woronzoff, le comte Golovine, le prince Titsianof, le visitaient régulièrement, lui apportaient les nouvelles du dehors. C'étaient là ses grandes distractions, et il n'en désirait pas d'au-

tres. Ses mœurs étaient simples et pures. Il méprisait les aises, traitant son corps avec une rudesse volontaire, mangeant très sobrement, ne buvant que de l'eau et couchant sur un canapé, car le lit, disait-il, prédisposait à la mollesse.

Son aspect extérieur, conforme à son humeur morale, était sévère, mais non dénué de charme. Quelques portraits de cette époque, gardés parmi ses descendants, l'évoquent dans la force de l'âge, grand, robuste, bien fait, le front vaste, la tête levée, dans l'attitude du commandement. Le nez large, épaté, atteste l'origine tartare; les yeux sont grands, perçants, fortement enchâssés, la bouche charnue, le menton volontaire. Tous ceux qui l'ont connu s'accordent sur l'extrême mobilité de sa physionomie, parfois joviale, plus souvent ironique et, par instants, effrayante d'énergie.

L'écrivain allemand Varnhagen, qui a vécu dans son intimité, compare sa causerie spirituelle, brillante, originale, à celle du prince de Ligne; mais, ajoute-t-il, « tandis que l'aimable enjouement du vieux prince vous berçait comme sur une mousse moelleuse, on se

sentait, auprès de Rostoptchine, sur un terrain hérissé de pointes aiguës, au milieu desquelles il fallait regarder où se poserait le pied ». Il raillait volontiers, goûtait les jeux de mots, allait même, au besoin, jusqu'à la bouffonnerie; mais, dit le même témoin, si quelque chose éveillait sa colère, « il cessait aussitôt d'être maître de lui, son visage prenait tout à coup une expression terrible, et tout, autour de lui, était comme déconcerté ».

Cette impuissance à réprimer sa langue et à cacher ses impressions lui joua plus d'un tour en sa vie. Il en avait pris son parti. Dans une note que j'ai sous les yeux, où il se juge lui-même comme il eût fait d'un autre, je lis cette profession de foi : « Le comte Rostoptchine pense souvent très haut, déplaît à la canaille, mais il s'en console en vivant dans une bonne terre, avec sa conscience, sa famille et deux ou trois personnes sur lesquelles il compte. » Il écrivait comme il parlait, et avec la même liberté : « Ma plume, dit-il, est comme ces chevaux qui prennent le mors aux dents et qui s'emportent, au risque de se casser le cou. »

Il apportait ce franc-parler dans les discussions politiques et censurait rudement tout ce qui heurtait ses idées. Absolutiste par tempérament, il combattait de toutes ses forces les tendances libérales qui commençaient dès lors à gagner toute l'Europe et dont quelques symptômes apparaissaient jusqu'en Russie. Aussi craignait-il avant tout l'infiltration des mœurs et des habitudes étrangères. Russe, nul ne le fut jamais plus ardemment que lui; on peut dire qu'il fut, en son temps, le premier des *nationalistes*. Il avait lutté autrefois contre l'envahissement de l'influence allemande; à présent, et surtout depuis l'entrevue de Tilsitt, c'est de la France, des modes et des idées françaises qu'il prétend préserver la vieille race moscovite. Il faut l'entendre, dans ses lettres, houspiller ses compatriotes : « Notre jeunesse, dit-il, est pire que la jeunesse française. On n'obéit plus et on ne craint personne... Nous avons cessé d'être Russes, et nous avons acheté la connaissance des langues étrangères au prix des mœurs des ancêtres! »

Malgré sa passion politique, le châtelain de Voronovo eût sans doute terminé ses jours

dans l'isolement silencieux et hautain qui convenait à son pessimisme, sans les catastrophes effrayantes qui le rejetèrent brusquement au premier rang des grands acteurs du drame. Je n'ai pas à rappeler ici les événements de 1812, à montrer Rostoptchine gouverneur de Moscou, âme de la résistance contre l'invasion étrangère, communiquant à la Russie entière la farouche énergie dont il est lui-même embrasé, livrant enfin aux flammes, plutôt que de la livrer à l'ennemi, la capitale dont il avait la garde. De la terrible tragédie, je ne conterai que l'épilogue.

Le 14 septembre 1812, à onze heures de la matinée, tous les ordres donnés et toutes les mesures prises, Rostoptchine, montant à cheval avec son fils aîné, Serge, âgé de seize ans à peine, franchit les murs de la cité dont il venait, au cours des journées précédentes, de faire partir 300.000 habitants. Quand, des hauteurs voisines, il vit derrière lui, dans la plaine, les coupoles dorées du Kremlin, étincelantes au soleil, il s'arrêta, se tourna vers la ville, se découvrit solennellement, puis d'une voix

altérée : « Salue Moscou pour la dernière fois, dit-il à son fils : dans une demi-heure, elle sera en flammes! » Peu d'instants plus tard, en effet, l'incendie éclatait dans le quartier marchand, là même où se trouvaient les dépôts d'approvisionnements. « Le feu, mande Rostoptchine au Tsar, prit aux boutiques et aux magasins à blé, le long des murs du Kremlin. Dans la matinée, il prit encore en plusieurs endroits et, poussé par un vent violent, se propagea et continua ses ravages pendant quarante-huit heures... A peine, il reste le quart de la ville. Bonaparte doit être furieux, car il ne fait aucun butin. »

Dès qu'il fut assuré du succès de son œuvre, Rostoptchine se rendit à l'état-major de l'armée, où il séjourna quelques jours; de là, il rejoignit les siens au château de Voronovo. Il y était à peine, qu'on annonça l'approche d'un corps d'armée français. Il se passa alors une scène extraordinaire. Le château était plein de monde, amis du voisinage, généraux russes et officiers anglais, venus y chercher un refuge. Un soir, s'adressant à ses hôtes, Rostoptchine leur apprit la décision qu'il avait prise d'incendier sa demeure comme il avait brûlé la capi-

tale. En vain, l'on essaya de faire fléchir sa volonté. Dans la matinée du lendemain, il rassembla tous les habitants du château, invités, enfants, domestiques; à tous, il distribua des torches enflammées; puis se tournant vers sir Robert Wilson, commissaire britannique, il le pria de l'escorter jusqu'à la chambre conjugale et d'y mettre le feu, n'ayant pas, lui dit-il, le courage de le faire lui-même. Sir Robert obéit; chacun des assistants imita cet exemple, au point qui lui fut assigné; Rostoptchine, pour sa part, porta sa torche aux dépendances. Peu d'instants après, tout flambait. Silencieux, le propriétaire contemplait le ravage. Quand le beau groupe sculpté qui surmontait la grande porte d'entrée croula dans le brasier, il eut un cri : « A présent, me voilà content! » Une fois tout consumé, sur les débris fumants il plaça de sa main un écriteau où on lisait ces lignes : « J'ai été huit ans à embellir cette maison de campagne, et j'y ai vécu heureux au sein de ma famille. Je mets, de ma propre impulsion, le feu à ma maison, afin qu'elle ne soit pas souillée par votre présence. Français, je vous ai abandonné ma maison de Moscou, avec un

ameublement valant un demi-million de roubles. Ici, vous ne trouverez que des cendres. »

Treize ans plus tard, au printemps de 1823, le château rebâti, relevé de sa ruine, assistait au retour de son propriétaire. De longues années durant, après l'acte farouche dont était résultée la chute du dominateur de l'Europe, Rostoptchine avait parcouru l'Allemagne, l'Angleterre et la France, promené dans toutes les capitales, parmi l'empressement de la foule, ses curiosités, ses ennuis, sa clairvoyance amère, son désenchantement de toutes choses. La nostalgie du sol natal l'avait enfin repris avec une vivacité singulière, le troublant jusqu'à la souffrance. « On a beau, écrit-il, courir le monde pour son plaisir, pour son instruction ou pour sa santé, une voix se fait entendre et vous crie : « *Allez finir là où vous avez commencé!* »

Il avait obéi à cet irrésistible instinct et regagné brusquement sa patrie. Son premier soin, en arrivant, fut d'envoyer au Tsar sa démission de toutes les dignités et de tous les emplois qu'il conservait encore, membre du conseil de l'Empire, sénateur, général en chef. L'Empereur

y consentit, exigeant simplement qu'il demeurât grand chambellan, à titre honorifique.

Il reprit donc la vie simple et tranquille à laquelle l'avaient arraché des circonstances tragiques, partageant ses loisirs entre la gestion de ses biens et quelques visites à Moscou, pour retrouver d'anciens amis. Mais les rangs de ceux-là s'éclaircissaient de jour en jour, et le vieux moscovite ne pouvait s'habituer aux mœurs et aux allures de la génération nouvelle. Ses lettres à sa fille Sophie, restée en France auprès de son mari, ne sont qu'une continuelle satire des tableaux qu'il a sous les yeux. On en jugera par ces quelques extraits : « Si vous voulez savoir de quoi s'occupe la société d'ici, je vous dirai qu'elle dort dix heures, mange six et joue huit. Spectacle italien, club anglais, et des magasins de vieilles nouveautés, voilà l'enchantement de la haute et basse noblesse russe... La société est très déchue. La noblesse est ruinée, les vieux sont morts, et les jeunes ne sont pas des gens qui donnent envie de se lier avec eux. » L'année d'après : « La vie que l'on mène se partage entre les cartes, la gloutonnerie et la calomnie. On ne voit que des

hommes engraissés et des femmes enflées, et on serait tenté de croire que l'on n'élève ici que des chapons et des poulardes. »

La politique du jour ne lui convient pas davantage. A l'avènement de l'empereur Nicolas, il fut témoin des troubles et de l'insurrection sanglante où la noblesse prit part, plus encore que le populaire. « Ordinairement, remarque-t-il avec une amère ironie, ce sont les cordonniers qui font les révolutions pour devenir de grands seigneurs, mais, chez nous, ce sont les grands seigneurs qui veulent devenir cordonniers. » C'est son dernier mot politique.

Les chagrins domestiques, s'ajoutant aux tristesses publiques, achevèrent de l'accabler. Sa plus jeune fille, qu'il adorait, véritable trésor de beauté, de grâce et d'esprit, fut prise d'une phtisie galopante qui la mena rapidement vers la tombe. « Lise a cessé de vivre le premier mars, mandait-il au comte Woronzoff, emportant avec elle notre espérance, notre amour et notre consolation. Convenez que je commence une vieillesse bien malheureuse! Je retourne dans mon pays après sept ans d'absence ; à peine arrivé, ma fille aînée perd un charmant enfant ;

je vois le mien souffrant, malade, puis je l'enterre. Je n'ose plus faire de projets; la mort les annule. » La dernière lettre adressée à Sophie respire un découragement absolu : « Vivre isolé de ceux qu'on aime, voilà le grand tourment de la vieillesse... Adieu, pensez à moi et plaignez-moi. Le dernier quart de ma vie est bien triste; la réflexion et la résignation n'y apportent point de remède. Adieu. »

Quelques semaines plus tard, le 30 janvier 1826, à l'âge de soixante ans, il s'éteignait sans grande souffrance. Il repose encore aujourd'hui dans le petit cimetière où la plupart des siens dorment autour de lui. Sur une simple pierre blanche, sans ornement et sans sculpture, selon sa volonté formelle, on lit cette inscription qu'il avait composée lui-même et où se peint au vif l'âme du grand misanthrope :

AU MILIEU DE MES ENFANTS,
JE ME REPOSE DES HOMMES.

ÉDUCATION DE PRINCESSE

ÉDUCATION DE PRINCESSE

En 1822, Dorothée de Courlande, duchesse de Dino, blasée à trente ans sur toutes choses — peut-être pour en avoir joui sans mesure — reçut la visite d'un ami, qui la trouva en larmes, dans un état voisin du désespoir. Elle lui confia le mal dont elle souffrait, son écœurement du monde, de la politique, des voyages, de tout ce qu'elle avait aimé jadis, et le mortel ennui qui suivait ce dégoût. Avec l'indifférence polie que rencontre immanquablement ce genre de confidences, il lui proposa, au hasard, tous les moyens qui lui vinrent à l'esprit : « Essayez de la coquetterie. — Je l'ai épuisée. — De la dévotion. — Je l'ai traversée. — Eh! bien,

écrivez. » Le conseil la frappa : c'était une des seules distractions auxquelles elle n'avait pas songé. De l'idée, elle passa rapidement à l'exécution, frayant ainsi la route à tant de ses pareilles qui, elles aussi, de notre temps, écrivent pour leur plaisir, et quelquefois — bien que plus rarement — pour le nôtre.

C'est dans la plus flatteuse de ces catégories, hâtons-nous de le dire, qu'il faut ranger la duchesse de Dino. Ses *Souvenirs*, en effet, nés d'un instant de désœuvrement, viennent d'être mis au jour par une de ses descendantes, et cette publication semble parfaitement justifiée, non pas seulement, comme l'ont dit des gens malveillants, à cause de l'étincelante préface dont l'a ornée M. Étienne Lamy, mais aussi pour ce que ces pages renferment d'instructif, d'aimable et de divertissant. Sans doute n'y faut-il pas chercher les beaux tableaux d'histoire, les portraits largement brossés, les jugements passionnés, mais libres et profonds, que nous admirâmes récemment dans les Mémoires de la comtesse de Boigne. Ce qu'on trouvera dans ce léger ouvrage, ce sont plutôt de jolies

miniatures, des croquis finement dessinés, des anecdotes contées d'une plume alerte, avec l'élégante négligence et la pimpante désinvolture de ces femmes du XVIIIe siècle, avec lesquelles Dorothée de Courlande eut tant d'affinités d'esprit.

Ces souvenirs de jeunesse tirent d'ailleurs leur plus grand attrait de la haute condition de celle qui en est l'héroïne. Il est toujours intéressant de connaître par le menu les premières impressions de ceux qui se sentent nés pour dominer les autres et qui se croient vaguement d'une essence supérieure au reste de l'humanité.

D'autres princesses, il est vrai, et de plus qualifiées, avaient déjà, à cet égard, plus ou moins satisfait notre curiosité. Sans parler des Mémoires, un peu lointains, de la Grande Mademoiselle, la princesse Wilhelmine de Prusse, margrave de Bareith, nous conta jadis son enfance. Mais, outre la distance des temps, la différence est essentielle entre les confidences de la sœur du Grand Frédéric et celles de la fille du duc de Courlande. La première, sans jamais oublier son rang, ne s'en souvient, ou

peu s'en faut, que pour s'en plaindre et le maudire. Maltraitée, humiliée, battue, privée du nécessaire, toujours tremblante entre une mère imbécile, un père ivrogne et la mégère atroce qui lui servait de gouvernante, l'histoire de cette éducation princière n'est guère qu'un long martyrologe. Dorothée, au contraire, en dépit de quelques déboires, jouit fort de sa grandeur, de ses succès précoces, des hommages qu'on lui rend au sortir des lisières, et c'est un tableau très curieux que celui du salon — de la petite cour, pour mieux dire — que tenait à Berlin cette fillette de douze ans, à l'âge où, d'habitude, on joue encore à la poupée. La duchesse de Dino a trop d'esprit pour être vaniteuse, mais elle se sait évidemment bon gré de ne pas ressembler au commun des mortels.

Cependant, ses souvenirs débutent par un aveu qui a dû lui coûter. Du côté de sa mère, elle compte bien, nous dit-elle, « sept siècles de noblesse », mais, en revanche, du côté paternel, elle ne peut remonter plus haut que la troisième génération. C'est un de ces malheurs dont, à mon sens, on peut se con-

soler. Deux ou trois ascendants qui se sont distingués par de brillants services valent bien, pour illustrer un nom, une longue lignée d'aïeux inconnus depuis les Croisades. Quoi qu'il en soit, ce père, encore que médiocrement né, était duc régnant de Courlande, ce qui n'est déjà pas si mal. Il se maria trois fois, et, de sa troisième femme, il eut, le 26 août 1793, une fille qu'on appela Dorothée et qui est l'auteur des Mémoires. Elle trace d'elle-même, dans sa première enfance, ce portrait peu flatté : « Petite, fort jaune, excessivement maigre, avec des yeux sombres, et si grands qu'ils étaient hors de proportion avec mon visage réduit à rien. J'aurais été décidément fort laide, si je n'avais pas eu beaucoup de physionomie. » C'est avec ce genre de laideur — et elle le savait bien, quand elle dessinait ce croquis — que se fabriquent celles qui, plus tard, affolent l'esprit des hommes et leur font faire les pires sottises.

L'enfant était d'ailleurs parfaitement ignorante; sa science se réduisait à parler couramment trois langues : le français, qu'elle avait, dit-elle, « attrapé dans le salon », l'allemand,

« dans l'antichambre », et l'anglais, à travers « les gronderies et les coups » d'une vieille gouvernante britannique, qui croyait les taloches fort propres à ouvrir l'esprit. C'est un visiteur de passage, le baron d'Armfeld, qui lui apprit à lire, à l'âge de sept ans révolus, et persuada à ses parents qu'elle n'était ni « stupide », ni rebelle au savoir. Il plaida même si bien, qu'il réussit au delà de ses espérances, car à la fillette délaissée on donna, d'un seul coup, deux éducateurs à la fois, une institutrice, mademoiselle Hoffmann, un précepteur, l'abbé Piatolli, qui avaient chacun leur système, diamétralement contradictoire.

Dorothée, au surplus, paraît avoir été vouée aux « systèmes ». Ce fut d'abord, au sortir du maillot, la gouvernante anglaise, dont la méthode était de tremper les enfants dans « de l'eau à la glace » et de les faire ensuite « courir tout nus » dans les appartements, infaillible moyen d'endurcir pour la vie ceux qui ne succombent pas dans la première semaine. Vint ensuite mademoiselle Hoffmann, disciple de Jean-Jacques, qui appliquait littéra-

lement toutes les prescriptions de l'*Émile* : vêtements flottants, les mêmes en toute saison, point de chapeau, ni de bonnet, ni de coiffure d'aucune espèce, de l'eau froide pour boisson, l'enfant fût-il « en nage », et le mépris de la souffrance physique.

Sans doute à ces règles d'hygiène ne manqua-t-elle point d'ajouter le grand principe moral dont Rousseau, dans le même traité, fait la base essentielle de la pédagogie féminine : « Toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes, et n'a pour but que de leur plaire. » Des conseils de sa gouvernante, ce n'est certes pas celui-là dont l'élève, par la suite, fit le moins son profit.

Quant au précepteur Piattoli, plus spécialement chargé de former l'esprit et le cœur de la petite princesse, c'est à l'école de Condillac qu'il avait puisé les formules de son enseignement et il prêchait à Dorothée la philosophie sensualiste. C'était, d'ailleurs, un galant homme et un consciencieux érudit, capable, à l'occasion, de donner des preuves de bon sens. On a de lui quelques lettres à son élève, où ne manquent pas les judicieux préceptes, entre

autres celui-ci : « On nous dit tous les jours que nous devons traiter notre prochain comme nous voudrions en être traités; je crois qu'on pourrait aussi bien nous dire que nous devons nous traiter nous-mêmes comme nous traitons ordinairement les autres : à ceux-ci nous ne pardonnons rien, nous exigeons d'eux toutes les perfections, toutes les qualités possibles. Faisons-en autant pour nous, ma chère enfant, et nous serons infiniment meilleurs. »

Précepteur et institutrice, après s'être, dit-on, « trop bien entendus » quelque temps, avaient bientôt passé à l'état de guerre ouverte, chacun combattant contre l'autre, avec une violence qui allait jusqu'aux « crises de nerfs ». Ils n'étaient d'accord qu'en un point, l'absence de toute instruction religieuse : mademoiselle Hoffmann, protestante de naissance et ensuite catholique par choix, s'était finalement décidée à ne professer aucun culte, et l'abbé Piattoli, jésuite défroqué, prétend-on, croyait à Condillac plus fermement qu'à l'Évangile. A douze ans, Dorothée n'avait qu'une fois mis les pieds à

l'église et s'y était fort ennuyée, pour avoir entendu un médiocre sermon.

D'ailleurs, constamment tiraillée entre deux directions contraires, négligée par sa mère, qu'elle ne voyait que quelques minutes chaque matin, et certains soirs, de loin en loin, quand elle l'invitait à dîner — car elle avait sa maison séparée, ses gens à elle et son argent pour payer ses dépenses — la jeune fille prit vite le parti de n'en faire qu'à sa tête, de n'obéir qu'à son caprice, de ne connaître d'autre loi que sa seule volonté. A ce régime, elle eût pu devenir une insupportable pécore. Comme, par bonheur, elle avait l'esprit juste et une nature équilibrée, elle ne se trouva pas plus mal de ce système-là que des autres.

Telle est, du moins, la justice qu'elle se rend : « J'admettais peu de supériorités, écrit-elle, mais je n'étais pas assez sotte pour n'en reconnaître aucune. Celle que donnent des grandes vertus, des talents remarquables, etc., a toujours trouvé en moi l'estime et le respect qui lui sont dûs. Je savais donner à ces sentiments une forme cajolante dans mon enfance et coquette dans ma jeunesse, qui flattait d'au-

tant plus, que la médiocrité n'obtenait de moi aucun hommage. Je mettais une grande importance à rendre ma maison agréable, et jamais je n'ai mieux fait les honneurs de chez moi que lorsque j'avais treize ans. » Madame de Boigne, plus désintéressée, confirme, disons-le, ce bienveillant témoignage : « A peine au sortir de l'enfance, elle était excessivement jolie, prévenante et gracieuse; déjà la distinction de son esprit perçait brillamment. Elle possédait tous les agréments, hormis le naturel. »

Cette singulière éducation était quelquefois traversée par des scènes dramatiques, si fréquentes en cette phase tourmentée de l'histoire du monde. En octobre 1806, Dorothée était à Berlin : elle y vit éclater, comme le tonnerre un soir d'été, la foudroyante nouvelle de la bataille d'Iéna, elle vit la panique de la Cour, la reine Louise brûlant ses papiers, s'enfuyant à toute bride hors de sa capitale, puis l'arrivée du roi de Prusse, sans armée, presque sans escorte, parmi ses sujets éperdus entassant familles et bagages sur de mauvaises char-

rettes. Le récit est vif, pittoresque, malheureusement un peu sommaire; où nous espérions un tableau, nous n'avons qu'une légère esquisse.

Un peu plus tard, elle se trouve à Mittau, au sein de la petite cour d'émigrés qui font cortège à Louis XVIII. C'est d'un crayon sans indulgence qu'elle décrit la famille royale, et spécialement la Reine : « Je n'ai jamais vu une femme plus laide ni plus sale. Ses cheveux gris, coupés en hérisson, étaient couverts d'un mauvais chapeau de paille tout déchiré; son visage était long, maigre et jaune; sa taille, petite et grosse, soutenait, je ne sais trop comment, un jupon sale, sur lequel flottait un petit mantelet de taffetas noir, en loques. Elle me fit peur, la première fois que je la vis. » Après ce petit compliment, elle n'en parle pas moins plus bas de « l'aveuglement » volontaire qui, assure-t-elle, faisait « trouver intéressants des gens si malheureux ». On se demande ce qu'elle eût dit si elle avait voulu voir clair.

Les derniers chapitres du livre sont consacrés par madame de Dino à l'histoire compli-

quée des circonstances de son mariage. Jolie, riche et de haute naissance, il était à prévoir qu'elle ne manquerait pas d'épouseurs, et, en effet, elle n'était pas encore dans sa treizième année qu'on lui proposait un parti, le prince Adam Czartoryski, ministre des Affaires étrangères de Russie, de vingt-trois ans plus âgé qu'elle. L'idée venait de Piattoli, ancien ami du prince; il avait, par extraordinaire, su se mettre d'accord avec mademoiselle Hoffmann, et tous deux à l'envi, malgré la désapprobation silencieuse de la mère, travaillaient à monter la tête de leur élève et y réussissaient au mieux.

Notons que Dorothée n'avait alors jamais vu l'homme auquel on destinait sa main et que, lorsqu'ils se rencontrèrent, quelques mois plus tard, à Mittau, c'est à peine si le prince Adam s'approcha d'elle pour lui adresser la parole. Malgré cette singulière froideur et son prompt départ de Mittau, il fut convenu qu'il était fort épris; et Dorothée, de son côté, demeurait, assure-t-elle, fort occupée du prince et s'efforçait consciencieusement à mûrir son esprit pour se mettre au niveau d'un si grave amoureux. Mais elle n'en écoutait pas moins d'une oreille

amusée les galanteries et les déclarations des nombreux prétendants, dont elle nous donne complaisamment la liste. Elle affirme, d'ailleurs, qu'elle n'avait d'autre but que de faire savoir de la sorte au prince Czartoryski combien elle était recherchée et quel mérite elle avait à lui rester fidèle. Acceptons, vaille que vaille, une explication si touchante, et chassons le soupçon d'un petit jeu de coquetterie, qui eût été, somme toute, assez excusable à cet âge.

Les choses allaient ainsi leur train, quand l'empereur de Russie, d'Erfurt, où il était alors, vint voir à Lobikau la duchesse de Courlande. Il amenait avec lui M. de Caulaincourt, ambassadeur de France, plus l'aide de camp de ce dernier, jeune homme de trente ans environ, Edmond de Talleyrand-Périgord, futur duc de Dino, neveu du prince de Bénévent. Au cours du dîner qui suivit, la jeune fille s'aperçut que Caulaincourt l'examinait avec une attention soutenue et constata, non sans plaisir, qu'il paraissait la trouver à son gré. Elle cite même, comme preuve à

l'appui, la lettre que l'ambassadeur écrivit le lendemain au prince de Bénévent : « La belle Dorothée a quinze ans; elle paraît fort bien élevée. Nous avons trouvé ici le château rempli d'épouseurs, mais le grand rival n'y était pas. » Le *grand rival,* c'était le prince Adam, absent comme d'habitude, et qui avait grand tort de l'être, comme il apparut peu après.

Il faut voir dans les Mémoires de la duchesse de Dino — et j'y renvoie le lecteur — quel étrange complot, à son dire, s'ourdit, avec la complicité de sa mère, entre les émissaires de l'empereur de Russie et ceux du prince de Bénévent, qui avaient alors partie liée, et par quel stratagème on réussit à détacher la princesse Dorothée du candidat de Piattoli, pour l'amener à donner sa main à Edmond de Périgord. Le consentement de la jeune fille fut à peine arraché — un peu aisément, semble-t-il — qu'on la mit face à face avec son nouvel amoureux, et, pour la première fois, ils purent s'adresser la parole. Voici, d'après les Mémoires, ce que fut l'entretien : « Je dois vous dire moi-même, commença Dorothée, ce que

vous savez sans doute déjà, c'est que je cède au désir de ma mère, sans répugnance sans doute, mais avec la plus parfaite indifférence pour vous... Vous ne m'en voudrez pas de la tristesse que vous pourrez, dans les premiers temps du moins, remarquer en moi. — Mon Dieu, répondit Edmond, cela me paraît tout naturel. D'ailleurs, moi-même, je ne me marie que parce que mon oncle le veut, car, à mon âge, on aime bien mieux la vie de garçon. » Sur ces tendres propos, ils échangèrent leurs vies...

Ici s'arrêtent les confidences que madame de Dino a voulu faire à la postérité. On peut regretter sa réserve, mais il convient d'admirer sa prudence; peut-être était-ce le seul moyen de réaliser le désir qu'elle exprimait avec candeur à la première page des *Souvenirs :* « Se reposer de la dissimulation forcée dans laquelle s'était écoulée une grande partie de sa vie. » Rêve touchant, qu'elle complète par cette jolie et spirituelle formule : « Retrouver la sincérité au bout de sa plume, c'est ne pas se brouiller tout à fait avec elle. »

Cet effort de sincérité, il semble bien que madame de Dino l'ait accompli dans la mesure où il était réalisable, celle que comportent des Mémoires intimes, et surtout des Mémoires de femme. Tout au plus, en quelques passages, aurait-elle pu s'approprier le mot de ce Gascon, qu'on soupçonnait d'exagérer un peu : « J'aime tant la vérité, que je ne me lasse pas de l'embellir! »

UNE IDYLLE

UNE IDYLLE

Le prince Clément de Metternich, né en 1773, comptait quarante-cinq ans sonnés quand s'ouvrit. à Aix-la-Chapelle, au mois d'octobre 1818, le grand Congrès européen asssemblé pour régler l'évacuation par les Alliés du territoire français. Ce diplomate célèbre, chancelier de l'empire d'Autriche, était un homme beau, élégant, bien fait, parleur disert, d'allure grave, de mine imposante, et conscient de ces avantages. Il avait, en effet, la plus haute idée de lui-même. Il disait : « Je me trouve placé à la tête d'intérêts immenses ; chaque erreur que je commets porte à peu près sur trente millions d'hommes » ; et

il tirait orgueil de cette constatation. Il disait également : « Mon âme use mon corps. Peu d'hommes m'ont compris, et peu me comprennent encore. » Il aimait à rappeler que le destin l'avait choisi « pour être continuellement face à face avec Napoléon », et il laissait entendre qu'il ne se sentait pas inégal à cette tâche. Chose plus curieuse, cet homme d'État, né, élevé et nourri sur les marches du trône, se croyait des goûts bucoliques, une âme de cénobite : « Tu sais, écrira-t-il, combien je déteste la Cour et tout ce qui y tient, grands dîners, soirées, froids corridors, salons chauds, maintien guindé, pas une pensée du cœur!... Le monde me croit bon ministre, tandis que je ne vaux rien pour le métier que je fais. » Toutefois, se hâtait-il de dire, « l'État n'en souffre pas ».

Il avait épousé, en 1795, Éléonore de Kaunitz, la petite-fille du grand ministre de Marie-Thérèse, laquelle mourut en 1825, sans avoir joué un rôle important dans sa vie. Il se remaria peu après avec une fille fort belle, mais d'extraction modeste, ce qui fit dire à

madame de Coigny : « Le chevalier de la Sainte-Alliance a fini par une mésalliance. » Cette seconde femme ayant succombé à son tour, il en épousa une troisième, qu'il enterra de même. De ses trois femmes, il eut quatorze enfants.

Parmi ces occupations conjugales, il avait eu de nombreuses bonnes fortunes, dont il aimait à se vanter. Il dénombrait volontiers ses conquêtes, ne cachant pas les noms et n'épargnant pas les détails. Mais il assurait qu'aucune d'elles n'avait rempli ni satisfait son cœur. Il attendait toujours la grande passion qui métamorphoserait sa vie. Il était sûr qu'elle lui viendrait, qu'il s'y jetterait corps et âme, pour toujours, et qu'il trouverait pour l'exprimer des paroles que nulle bouche humaine n'avait proférées avant lui; car un homme tel que lui, une fois touché par le rayon divin, ne pourrait parler ni écrire « comme le commun des amoureux ».

Tel était Metternich au temps où, dès l'ouverture du Congrès, il rencontra la comtesse de Lieven et résolut de franchir avec elle le seuil du paradis rêvé.

Dorothée de Benckendorff, mariée depuis l'âge de quinze ans au comte, depuis prince de Lieven, était très loin de ce qu'on appelle « une beauté ». Un grand nez, une grande bouche, un long cou, d'énormes oreilles, une maigreur de squelette, ces traits ne sont pas ceux sous lesquels on se représente l'héroïne d'un roman d'amour. Et cependant, comme il arrive, ces laideurs de détail formaient un agréable ensemble. Ceux qui l'ont approchée sont unanimes à proclamer son charme, la grâce exquise de ses mouvements, la distinction de ses manières. Elle avait l'esprit vif, orné, le jugement sûr, le don de l'observation pénétrante. Son époux, ambassadeur de Russie à Londres depuis 1812, était un homme de bonne compagnie, poli, froid, réservé, profond au dire des uns, creux disaient d'autres, plus nombreux. On l'avait surnommé *Vraiment*, parce que, d'un air étonné, il répétait constamment cet adverbe. La comtesse de Lieven avait, en 1818, dépassé la trentaine. Ses quatre enfants n'avaient pas empêché qu'elle se lançât dans quelques aventures, si l'on en croit ces mots que lui adres-

sait Metternich, avec une belle philosophie : « Tu as fait des choix, et tu as été trompée; quelle est la femme qui ne l'a pas été? »

La première entrevue ne détermina point le coup de foudre. Metternich, dans une lettre datée du 18 octobre, après avoir énuméré les femmes de ses collègues, terminait sa revue par cette phrase dédaigneuse : « Il en est pour les dames comme pour les marchands; il existe un manque total d'amateurs. »

Le 22 du même mois, ils se rencontrèrent à nouveau dans une soirée chez Nesselrode, et ce fut là que jaillit l'étincelle. Le 28, le prince rend visite à madame de Lieven, et il lui jure une tendresse éternelle. Quinze jours après, il se déclare au comble du bonheur. Ces dates, précises comme un procès-verbal, nous sont fournies par Metternich lui-même, car ce diplomate éminent réservait toute sa discrétion pour les choses de la politique.

Ils se quittèrent à la fin de novembre, en se promettant de s'écrire, et en effet, pendant quelques années, ils s'écrivirent avec fureur. Ces amoureux incandescents étaient d'ailleurs

pleins de prudence : chacune des lettres du prince de Metternich était contenue sous quatre enveloppes, dont les premières portaient le nom de trois personnages différents et dont la dernière, restée blanche, était destinée à la dame.

Ces précautions, si elles suffirent au regard des vivants, n'ont pu déjouer les curiosités insatiables de la postérité. On vient de retrouver une partie importante de cette correspondance, soit les lettres de Metternich en 1818 et 1819. Ces lettres, M. Jean Hanoteau les a consciencieusement et intelligemment publiées, avec des notes multiples et d'intéressants commentaires, et il nous est ainsi donné de suivre jour par jour, et pour ainsi dire heure par heure, les phases de cette attendrissante idylle.

« Sais-tu ce qui me tourmente souvent? confessait Metternich. C'est la seule idée qu'un lecteur indiscret puisse trouver que mes lettres ressemblent à celles qu'écrivent à foison tous les amoureux. » Cette inquiétude est vaine. Du moins, la prose princière ne rappelle-t-elle

que de fort loin celle des amants de l'un ou l'autre sexe dont les lettres ont enrichi notre littérature, la Religieuse Portugaise, Julie de Lespinasse, le chevalier de Boufflers ou Alfred de Musset. Sans doute n'y manque-t-il pas les tirades enflammées, ni les dissertations subtiles, ni les retours intimes et les confidences sur soi-même; mais l'intérêt ne s'attache guère à ces pages laborieuses, trop souvent filandreuses et nébuleuses parfois. Ce qui distingue M. de Metternich de ses plus fameux devanciers, c'est une certaine force comique, dont l'effet est d'autant plus sûr qu'elle est plus inconsciente d'elle-même, et un mélange de naïveté, de gaucherie, de sensiblerie et de vanité satisfaite, qui donne à ses effusions passionnées un parfum d'une saveur spéciale. On me permettra d'en citer quelques traits, pris presque au hasard, qui pourront faire juger de cette correspondance tudesque.

Il se préoccupe fort, car il a le cœur bon, de la santé de son amie, et ses lettres fourmillent de recommandations d'hygiène, qui vont très loin dans le détail. Il la détourne, par exemple, de se promener lorsque le trottoir n'est pas

sec : « Ne mouille pas de jolis petits pieds qui m'appartiennent; change de bas pour moi! » Lorsqu'elle est enrhumée, il l'encourage à mettre des vésicatoires, dussent-ils laisser des traces indélébiles sur son délicat épiderme, et il lui conte à ce propos, avec une galanterie douteuse, l'histoire de l'un de ses ancêtres qui, ayant perdu à la guerre une jambe entière et la moitié de l'autre, se crut tenu d'en instruire sa fiancée et de lui rendre sa parole : « Ma bonne trisaïeule lui répondit : *Comme je n'aime pas vos jambes, mais bien vous, je vous épouserais, eussiez-vous encore un bras de moins.* Le sang de la bonne femme, ajoute-t-il, coule dans mes veines. » On voit d'ici la comtesse de Lieven lisant cette touchante anecdote, et l'on voudrait savoir jusqu'à quel point elle goûta la comparaison.

Il fait aussi de fréquentes allusions à la maigreur étique de celle qu'il aime, et il la met au fait des lances qu'il rompt, sur ce sujet, avec certains de ses collègues : « Moi, me dit Kozlowski, je n'aime que les femmes grasses. Ma première belle était extrêmement maigre, je n'en ai plus voulu que de grasses. — Et moi,

je n'aime que celles qui ne le sont pas. — Savez-vous sur quoi je juge la femme qui me convient? Sur son appétit. Plus elle mange, plus je l'aime. — Il me paraît que nous aurons quelque peine à nous comprendre ».

Arrive-t-il à toucher par ces délicates confidences le cœur de son amie? En tout cas, il s'émeut lui-même à parcourir plus tard la liasse de ses propres missives, quand elles lui sont rendues : « J'ai relu toutes *mes* lettres, et j'ai pleuré en les lisant. »

Pour être un amoureux fervent, il n'en est pas moins bon mari. Ainsi s'obstine-t-il à vanter les qualités de son épouse et la félicité parfaite de son foyer : « Ma femme est excellente, pleine d'esprit, réunissant toutes les qualités qui font le bonheur d'un intérieur. Il n'est rien au monde que je ne fasse pour elle. » Il paie tant de vertus par des attentions continuelles; dans le cours d'un voyage qu'il fait en Italie : « J'ai recueilli, dit-il, une branche de citronnier sur laquelle il y avait soixante-cinq citrons mûrs. Je l'ai empaquetée, et je l'envoie à ma femme. » Que madame de Lieven

ne s'avise pas d'être jalouse de cette gentillesse conjugale : « Je te l'aurais envoyée, se hâte-t-il d'ajouter, si j'avais le bonheur de disposer d'un courrier pour Londres. »

Sa bonté est universelle ; quand madame de Lieven, onze mois après sa séparation d'avec lui, et après dix-huit ans de mariage, met au monde un cinquième enfant, il se réjouit du fond du cœur de cet accroissement de famille et s'intéresse au nouveau-né avec une sollicitude émouvante. Enfin il n'est pas moins soucieux du bonheur du comte de Lieven : « On me dit que j'ai du vin de l'année excellent. Dans deux ou trois ans, j'en enverrai à ton mari. Il aura oublié qu'il a été fâché et il finira par le boire à ma santé. »

Il faut souhaiter que ce vin de propriétaire n'ait pas trop tardé à vieillir, sans quoi le comte de Lieven eût risqué de ne le point boire à la santé de Metternich. La liaison, en effet, après quelques années de cette correspondance, coupée de fugitifs « revoirs », se dénoua brusquement, ainsi qu'elle avait commencé. Ici toutefois les données précises font défaut, et

nous en sommes réduits aux conjectures sur l'instant et les causes. Le plus probable est que la comtesse de Lieven, aussitôt dissipés les enivrements du début, reprit son sens critique et vit tel qu'il était son illustre adorateur.

Elle s'était fait d'abord de grandes illusions sur son compte, et les rares billets d'elle parvenus jusqu'à nous la montrent remplie à la fois de tendresse et d'admiration. Elle lui raconte, dans un de ces billets, qu'elle l'a revu en rêve : « Nous parlions beaucoup, lui dit-elle joliment, et, de crainte qu'on ne nous entendît, tu m'avais prise sur tes genoux pour me parler plus bas. Mon cher Clément, j'ai senti ton cœur battre; je le sentais sous ma main, si fort que j'en ai été réveillée; c'était le mien qui te répondait! » Elle lui reproche une autre fois d'avoir trop d'esprit dans ses lettres : « Il t'échappe sans ta participation : tu ne saurais faire autrement! »

Est-ce la même femme qui le traitera bientôt de *sot*, de *niais* et d'*Arlequin*, qui jugera sa conversation en ces termes impitoyables : « Il est plein d'interminable bavardage, bien long, bien lent, bien lourd, très métaphysique et

très ennuyeux... » Entre ces deux extrêmes, il est permis d'imaginer une phase intermédiaire, où les écailles des yeux se sont insensiblement détachées, où, sous l'habit chamarré du ministre, l'homme véritable est apparu, dans sa suffisance prétentieuse et sa médiocrité bouffie.

Ne plaignons pas, d'ailleurs, M. de Metternich. Il se consola vite, connut d'autres passions, qu'il ne crut pas moins éternelles, et resta toujours convaincu, en amour comme en politique, de son pouvoir irrésistible et de son infaillibilité : « L'erreur n'a jamais approché de mon esprit, affirmait-il au déclin de sa vie. — J'ai été plus heureux que vous, lui répondait finement son interlocuteur. Je me suis plus d'une fois *aperçu* que je m'étais trompé. »

Quant à madame de Lieven, M. Ernest Daudet nous a jadis narré, dans un charmant volume — *Une Vie d'ambassadrice au siècle dernier* — l'épilogue du drame de sa vie, bien supérieur aux premiers actes. En 1836, dans un dîner chez le duc de Broglie, elle rencontrait Guizot, se prenait d'intérêt pour lui, et,

l'année suivante, à Châtenay, chez la comtesse de Boigne, tous deux échangeaient les paroles « qui lient pour l'éternité ». Il avait cinquante ans; elle en avait cinquante-trois.

L'intimité dura vingt ans, toujours douce, tendre, grave et réciproquement bienfaisante. Elle lui disait, au lendemain d'une séparation : « Adieu, vous qui n'êtes pas une illusion, vous qui êtes ma seule vérité, vérité que je chéris, que je chérirai toute ma vie. » Il répondait : « Dès qu'il s'élève dans mon âme une impression douce, elle me quitte et va vous chercher. » Et il la dirigeait sagement, la reprenait même au besoin, avec une tendresse clairvoyante qui trouvait des accents exquis pour faire accepter les conseils : « Oui, j'ai la prétention de vous dire des choses qu'aucune voix d'homme n'a jamais dites et ne dira jamais. Et que sont les choses que je vous dis, auprès de celles que je sens? Lisez ce que je ne vous écris pas. Entendez ce que je ne vous ai jamais dit. » Peu d'heures avant sa fin, à l'âge de soixante-douze ans, elle griffonnait pour lui un billet qui contenait ces mots : « Je

vous remercie de vingt années d'affection et de bonheur. Ne m'oubliez pas! »

On peut juger, d'après ces courts extraits, de ce que cette dernière liaison — cet amour amical, plutôt qu'amoureuse amitié — comporta de confiance, d'affection, de sérénité, d'active sollicitude. La fleur d'arrière-saison, que ne tuèrent pas les rigueurs de l'hiver, eut un parfum plus fort, une vitalité plus robuste que celle éclose au fort des ardeurs de l'été.

Ce sera, non pas la morale — le mot n'est guère de mise en pareille occurrence — du moins la conclusion de cette étrange histoire, si merveilleusement consolante pour les messieurs d'un certain âge et pour les dames sur le retour.

« MONSIEUR DE FRÉNÉSIE »

« MONSIEUR DE FRÉNÉSIE »

« Être royaliste sous la Restauration, écrit M. de Frénilly, c'était penser ce que pensait le Roi, faire et dire ce que voulait le Roi. » Et il rappelle, à ce propos, le mot du commandant de la place de Beauvais : « Monsieur, si le Roi m'ordonnait de brûler Beauvais, je le brûlerais; voilà ce que j'appelle être royaliste. »

Bonne ou mauvaise, cette façon d'être royaliste n'est certainement pas celle de l'auteur des *Souvenirs* auxquels j'emprunte cette citation, et l'on comprend, après avoir lu ses diatribes contre tous ceux — à une exception près — que tour à tour il a vus monter sur le trône et contre leurs principaux serviteurs, l'ironique

sobriquet, *Monsieur de Frénésie*, donné par Louis XVIII à son plus cruel détracteur. Notons que ce censeur féroce fut en même temps le plus fidèle soutien du principe monarchique, qu'il se serait fait tuer, au besoin, pour la cause, que « l'aristocratie, suivant son expression, était chez lui un élément indélébile, fondu et infiltré dans la moelle des os »; et ajoutons enfin — la remarque a son importance — que cet entiché de noblesse était issu d'une famille de finance, ce qui peut-être, sans mettre en question sa bonne foi, explique la chaleur de son zèle.

Il faut convenir que ces traits rassemblés composent un pittoresque et divertissant personnage, original plutôt que sympathique, instructif plutôt qu'exemplaire, et il faut savoir gré à M. Arthur Chuquet d'avoir, en publiant ces *Souvenirs* inédits, fait revivre une figure qui, par son exagération même, est assez représentative de toute une classe de ses contemporains.

Mon éminent confrère et excellent ami, M. le comte d'Haussonville, lequel connaît son

Saint-Simon autant qu'homme de France, pour l'avoir beaucoup commenté et non moins souvent rectifié, a fait, si je ne me trompe, l'insigne honneur à Frénilly de prononcer une fois son nom, avec de sages réserves, à côté de celui de l'illustre auteur des *Mémoires*. Il est hors de doute, en effet, que Frénilly a lu et même étudié Saint-Simon et que ce souvenir le poursuit quand il rédige telle page de ses réminiscences. De ce redoutable modèle il a, non sans bonheur, attrapé parfois la manière, j'entends la vivacité, la couleur, une certaine verdeur d'expression; mais il en a surtout, ce qui est plus aisé, retenu le ton violent, l'acrimonie, le fiel, la partialité, la rancune, et la plupart de ses jugements sur les célébrités qui ont défilé sous ses yeux sont moins des portraits ressemblants que des exécutions sommaires. Veut-on quelques échantillons de son style? Voici quelques croquis, choisis parmi cent autres du même genre : Franklin est un « héros niais », Washington, un « paillasse »; Talleyrand, un « drôle bas et affamé, un Figaro effronté et retors »; le général Foy, un « petit gredin » et un « solennel paltoquet », qui, « n'ayant pu

s'illustrer par les armes, s'illustra par la trahison »; Benjamin Constant, un « reptile venimeux », un être répugnant, « dont la face blême et hideuse est saturée de cruauté, d'impudence, de haine et d'envie ».

Après avoir gratifié de ces gentillesses les acteurs en vedette du drame historique de son siècle, on imagine qu'il n'épargne pas davantage le grand régisseur de la troupe. Qu'il ait haï Napoléon, maudit « l'usurpateur », cela cadre avec ses principes et je n'ai rien à dire. Il ne se distingue point par là de sa charmante contemporaine, la marquise de Laage de Volude, qui, au lendemain de Brumaire — réfugiée, il est vrai, bien en sûreté, hors des frontières — écrit d'une plume tranquille : « J'aimerais mieux une république d'assassins qu'un roi illégitime, fût-il le plus doux des hommes! »

Mais où M. de Frénilly va peut-être un peu loin, c'est quand il croit devoir dénier au vainqueur d'Austerlitz tout génie, tout talent, même toute habileté militaire. « Buonaparte, nous apprend-il, ne fut jamais général que dans la

fortune; toutes les fois qu'elle le quitta, il se sauva, laissant les autres s'en tirer à leur gré. » De même pénètre-t-il, et nous dévoile-t-il sans faiblesse, les plus secrets ressorts de la politique impériale : si l'Empereur met l'Europe en feu — s'en serait-on jamais douté? — c'est par simple souci d'hygiène, la paix et le repos étant contraires à sa santé; il le montre disant, le soir, en se déboutonnant : « Il faut que je fasse la guerre! » Enfin, lorsqu'il arrive à l'immortelle campagne de 1814, s'il veut bien concéder que c'est, « au dire des amateurs, la plus savante qu'ait faite Buonaparte », il se hâte d'ajouter : « Cela peut être, puisque c'est la seule où il n'eut pas pour lui le nombre, la saison, l'enthousiasme des siens et la peur des autres. » Ainsi, avec une désinvolture élégante, excelle cet incorruptible critique à remettre les choses au point. Napoléon a bien pu conquérir d'abord et éblouir ensuite l'Europe; il n'a pas ébloui ni conquis Frénilly.

Parmi ces surprenantes diatribes et ces aperçus fantaisistes, brillent çà et là des mots piquants, des traits bien observés et de sug-

gestives anecdotes. Telle est la rencontre qu'il fait, au lendemain du 10 août, d'un graveur de sa connaissance, jeune et honnête artisan, qui d'ordinaire, dit-il, avait « la candeur et la timidité d'une fille ». Il était rayonnant : « Qu'avez-vous? demande Frénilly. — Ah! monsieur, reprend-il avec la joie d'une bonne conscience, la Providence m'a bien servi; j'ai tué trois Suisses! »

Tel encore le récit de son voyage en diligence en compagnie d'un « bon petit Lorrain », fils du procureur général de Nancy, garçon jovial, inoffensif et de bonne compagnie. La diligence croise, à Étampes, un cortège de détenus, M. de Lessart, le duc de Brissac, quelques autres encore, qui furent massacrés le lendemain. A cette vue, le petit Lorrain se dresse, comme mû par un ressort, et s'époumonne à crier : « A la guillotine! — Malheureux, taisez-vous donc, lui dit Frénilly stupéfait. — Hé! réplique-t-il, c'est que j'ai peur! »

Citons encore, dans une note moins lugubre, la visite de l'abbé Delille et de l'abbé Maury dans la maison de Suard, au retour de l'émigration. Maury pérore sans répit et sans trêve;

Delille ne desserre pas les dents. Au sortir du salon : « Il n'y a plus de conversation à Paris, déclare l'abbé Delille ». — « Ma foi, il faut convenir que l'on ne cause qu'en France », dit en même temps l'abbé Maury.

Avec l'ardeur hostile qui, dès le premier jour, emporta Frénilly contre tous les principes de la Révolution, on peut être surpris de ne pas le compter parmi ceux qui, hors des frontières du royaume, soutinrent, les armes à la main, la cause contre-révolutionnaire. Cette abstention, de quelque façon qu'on la juge, n'est certes pas chez lui tiédeur ni pusillanimité. Mais, faisant preuve ici de plus de clairvoyance qu'il n'en montra dans la suite de sa vie, il présageait les suites funestes d'une politique qu'il qualifie de « douloureux sacrifice, suivi d'une loyale duperie ». L'émigration, affirme-t-il dans une page éloquente, ne fut, au moins dans le début, qu'un entraînement irréfléchi, une émulation, presque une mode, de la part de gens qui craignaient le sarcasme ou le blâme de leurs amis et de leurs pairs : « Dès que le mot d'*honneur* fut appliqué à ceux qui

partaient, le mot d'*égoïsme* ou de *peur* à ceux qui restaient, tout le troupeau sauta! »

Frénilly, au contraire, demeura ferme au poste, quelquefois dans ses terres et souvent à Paris, s'associant aux efforts de ces gens courageux qui prétendaient museler le monstre terroriste. Après la chute de Robespierre, il fut de ceux qui, le Ier prairial an III, sauvèrent la Convention envahie par la populace et délivrèrent Boissy d'Anglas menacé par des scélérats. « J'en ris et j'en rougis encore », écrira-t-il à ce souvenir. Sans s'arrêter à ce remords, d'autres voudront y voir un acte de bon citoyen, dont il est juste de lui faire honneur.

Pessimiste et sans illusion sous la Révolution comme sous le Directoire, sceptique et méfiant sous l'Empire, la tête lui tourna brusquement et il fut pris d'une sorte de délire, le jour de la Restauration. Le miracle était accompli; le long cauchemar se dissipait; l'antique demeure, naguère ravagée et détruite, se relevait plus belle, plus puissante que jamais; il ne restait qu'à balayer les dernières traces de la tourmente, pour y réinstaller le maître, avec

tous ses bagages et tous ses serviteurs : « Je m'imaginais qu'il y aurait contre-sens à restaurer la légitimité des personnes sans restaurer la légitimité des choses, à replanter une race sans replanter les vieilles institutions. »

Dans cet état d'esprit, la proclamation de la Charte lui fut un coup de foudre, aggravé peu après par l'arrivée du Roi escorté des anciens dignitaires de la Cour impériale. Louis XVIII entrant à Compiègne lui apporta une déception dont il ne se remit jamais : « Il avait les jambes que tout Paris lui a connues, sous un ventre proéminent, avec une taille médiocre, et, entouré de tous ces dévouements dont le moindre l'eût fusillé deux ans plus tôt, il leur disait : « Messieurs, je suis heureux de me voir » auprès de vous ! »

C'était la honte, la trahison, « le culte du diable érigé en sauveur ». Frénilly, dès cette heure, conçut une méfiance incurable, une antipathie invincible pour ce rénégat des principes, pour « ce roi comédien, reçu du peuple dans la joie et donné de Dieu dans sa colère... Pouvait-on aimer sa patrie sans mépriser un tel homme? » Ainsi, à la première minute du

règne, s'exprime sur le successeur de saint Louis le plus fervent des royalistes et le plus convaincu.

L'ordonnance de 1816 portant dissolution de la « Chambre introuvable » changea l'hostilité en exaspération. Sur ce qu'était cette assemblée, élue au lendemain des Cent-Jours, en présence des armées alliées, parmi les cris de haine et de vengeance des anciens émigrés mal remis de leur épouvante, il faut lire, pour s'en rendre compte, l'intéressante étude de M. Ernest Daudet, *Louis XVIII et le duc Decazes*. Composée d'hommes aigris, exaltés, implacables, et d'autant plus dangereux qu'ils étaient plus honnêtes et moins intéressés, cette majorité fanatique « contenait déjà en germe dans son sein les ordonnances de 1830 ». Louis XVIII était leur bête noire, la Charte leur horreur. « On prétend que je n'aime pas la Charte, disait l'un des meneurs; je suis au contraire à cheval sur elle, mais je ferai tellement courir ce cheval, qu'il faudra bien qu'il crève. »

Frénilly exultait de joie : « Pour la première fois depuis Louis XIV, la monarchie tombait

en des mains monarchiennes. » Son enthousiasme n'eut d'égal que sa fureur à voir ce phénix écrasé dans l'œuf par le rescrit du 5 septembre, « vengeance de Decazes, sottise de Richelieu, déshonneur du Roi »! Aussi, de ce moment, passant du verbe à l'action, se présente-t-il aux élections dans cinq collèges à la fois. Il mène surtout une violente campagne dans l'Oise, en compagnie de l'abbé Clauzel, son ami, « un saint, dit-il, de l'ancien Testament, qui, enflammé de zèle, daubait rudement sur le prochain, et puis s'arrêtait en disant : « J'espère que Dieu me pardonnera la médi- » sance en faveur de ma disposition prochaine » pour le martyre. »

Clauzel échappa au martyre et Frénilly manqua son élection. Il en conçut une vive rancune, ayant flairé, non sans raison, qu'il avait été combattu par ordre exprès du Roi. Louis XVIII, en effet, devant l'extrême danger qui menaçait son trône, n'avait pas hésité cette fois à prendre parti dans la lutte. Frénilly parle, à ce propos, avec une indignation véhémente, d'une lettre que le Roi aurait, dit-il,

écrite directement, et de sa propre main, au comte, depuis duc de Damas, gouverneur de Dijon, pour le prier d'intervenir contre un nommé Brenet, chef des ultras dans la région du Centre. Cette lettre existe encore; une gracieuse communication vient de la mettre sous mes yeux, et j'en voudrais donner ici les principaux passages, afin qu'on juge de quel côté étaient la sagesse, le bon sens et la modération.

« A Paris, ce 25 septembre 1816. — J'ai dissous la Chambre des députés. Ai-je bien fait? Il ne s'agit pas du droit, cela va sans dire; il ne s'agit même pas de savoir s'il faut éteindre le feu lorsqu'il est à la maison, et il y était, je vous le dis... Il s'agit des suites, car si les mêmes individus revenaient, j'aurais beau écarter suivant toutes les règles, je n'en serais pas moins repic et capot. Or, parmi ces individus, il y en a un, dans votre empire, sur lequel je vous ai une fois donné un *warning*... Cet individu est M. Brenet. Je croirai de ses talents et de la pureté de ses sentiments tout ce que vous voudrez; mais il est extrêmement exagéré — la politesse ne me permet pas de dire *a mad dog* — et ma devise, ce que j'ai

recommandé à tous les présidents, est *Pureté et Modération*. Certes, si la première de ces qualités, toutes deux également nécessaires, appartient à M. Brenet, vous m'avouerez qu'il n'en est pas ainsi de la seconde. Dans cet état de choses, je ne puis mieux faire que d'employer, je ne dirai pas l'autorité — il n'en peut être question ici — mais l'influence du gouverneur, et d'un gouverneur comme vous, qui pouvez être vraiment considéré comme un *légat a latere*, à seconder le préfet s'il est dans ma ligne, à l'y faire entrer s'il balance, enfin à le neutraliser s'il en suit une autre... LOUIS. »

Quelques années plus tard, la mort de Louis XVIII et l'avènement de son successeur devaient agiter Frénilly d'un nouveau sursaut d'espérance. De tous les princes de la maison de Bourbon, le comte d'Artois est, de tout temps, le seul qu'il ait jugé avec une entière bienveillance.

Tous les autres tombent sous sa griffe : Louis XVI n'est qu'un « lourdaud, une masse inerte et mal taillée »; les d'Orléans, « un nid de vipères »; le duc d'Angoulême, un être

borné, « à l'esprit faux, à la tête étroite et plate »; et nous savons son opinion sur l'ex-comte de Provence. Avec Charles X, au contraire, il salue avec enthousiasme une ère réparatrice, car il a reconnu en lui « l'âme et le style d'Henri IV ». Par malheur, bien que Frénilly ait survécu de dix-huit ans à la chute de la Monarchie, ses *Souvenirs* s'arrêtent brusquement en 1828, nous laissant dans l'obscurité sur les dernières années du règne.

Et peut-être, après tout, en interrompant son récit avant les Ordonnances et la révolution de Juillet, « Monsieur de Frénésie », pour une fois dans son existence, a-t-il fait preuve de sens et d'esprit politique.

LES DÉBOIRES D'UN HÉROS

LES DÉBOIRES D'UN HÉROS

Le commandant Persat, quand le général du Barail le rencontra en Algérie, vers 1839, était un homme terrible et singulier. Survivant des grandes guerres, passionné pour Napoléon au point de signer toutes ses lettres *Maurice Persat, décoré par l'Empereur*, haïssant les Bourbons et les d'Orléans plus encore, libéral d'opinions, mais d'humeur jacobine, intolérant en politique, intolérable dans la vie privée, pourtant sensible à sa manière et dévot serviteur « du sexe », après le Petit Caporal il n'aimait que deux choses au monde : les coups de sabre et les couplets de Béranger. « Il n'était supportable, écrit un homme qui l'a connu, que lors-

qu'il chargeait ou qu'il chantait des chansons du Caveau. » Au physique, il était bel homme, bien bâti, vigoureux, « une sorte de géant un peu épaissi par l'âge », avec un visage énergique et des yeux qui regardaient droit, bref un gaillard dont la physionomie réprimait, au premier coup d'œil, toute envie de le contredire.

Prudence justifiée, s'il en fût, car ses duels, à l'épée, au sabre, au pistolet, tournaient mal pour ses adversaires. Nul n'était, d'ailleurs, à l'abri de ses provocations. A Oran, où, vers cette époque, il tenait garnison, il ne comptait guère qu'un ami, un adjudant-major du nom de Gély de Montcla, un vieux compagnon d'armes, dont il mettait souvent la patience à l'épreuve. Certain jour, Montcla n'y tint plus; au cours d'une discussion, il envoya promener Persat en termes d'une concision militaire : « Je me f... de vous, à pied comme à cheval. — Bon, répliqua Persat, c'est à cheval, demain, que nous continuerons cette conversation. »

Tout Oran voulut assister à cette rencontre épique, mais Persat fit preuve de clémence et il passa toute sa colère sur le cheval de son

antagoniste : d'un premier coup de sabre, il lui abattit une oreille; d'un second, « il lui découpa une large escalope sur la croupe »; puis, à la troisième passe, d'un revers sur le bras, il fit tomber l'arme du cavalier. Après quoi, on emmena le cheval à l'infirmerie, et les deux combattants furent déjeuner ensemble.

Tel est le personnage dont M. Gustave Schlumberger, poursuivant ses études sur les « Vieux soldats » de l'Empire, a eu la bonne fortune de dénicher les mémoires manuscrits. qu'il offre aujourd'hui au public, en y joignant une substantielle notice. Il y a, nous dit-il, opéré quelques retranchements, car la plume de Persat est aussi tranchante que son sabre, et son humeur bilieuse lui a dicté, sur la plupart de ses contemporains, des jugements dénués d'indulgence. Je ne chicanerai pas l'éminent éditeur sur ces coupures très justifiées; je regretterais plutôt qu'il n'en ait pas fait davantage. Tout n'est pas égal, en effet dans ces curieux souvenirs, et il s'y trouve des détails personnels qui n'ont peut-être pas pour la postérité tout l'intérêt qu'ils avaient pour le

narrateur. Mais ces longueurs sont rares; il reste, tout compte fait, nombre de pages fort attachantes, pleines de couleur et de relief, singulièrement évocatrices du type de ces pittoresques grognards, de ces surprenants « demi-solde », qui furent la perpétuelle terreur des bons bourgeois de la Restauration. Balzac, s'il l'eût connu, eût adoré Persat; il eût fait de lui le héros d'un de ses immortels romans.

Maurice Persat, d'après son biographe, était le troisième de cinq frères, qui, tous, servirent comme volontaires dans l'armée impériale. L'un d'eux fut tué; un autre, après de nombreuses aventures, fut l'un des faux dauphins qui pullulèrent après le retour des Bourbons et termina ses jours dans un cabanon d'aliénés. Quant à Maurice, il assista aux principales batailles, d'Austerlitz jusqu'à Waterloo, et s'y montra un soldat héroïque, ce qui n'était pas, en ce temps, un motif suffisant pour être remarqué. Il sabrait, criait : « Vive l'Empereur! », gagnait un grade à chaque campagne et était parfaitement heureux.

La lance était son arme favorite; il lui dut

ses plus belles prouesses. Pendant la campagne de France, presque chaque jour il s'en allait, au front des escadrons ennemis, défier un cosaque, un uhlan, l'embrochait invariablement, rapportait au camp les trophées et recommençait le lendemain. Mais tout cela, je le répète, ne le distinguait guère de la foule de ses camarades. Son originalité commence à la chute de l'Empire.

Congédié après Waterloo et retraité dans son village avec sa demi-solde, Persat s'y rongeait d'ennui, quand il lut un beau jour, dans les colonnes du *Constitutionnel*, les exploits de ce Bolivar, lequel, dans l'Amérique du Sud, prêchait l'insurrection contre les Espagnols et commandait l'armée rebelle. Espagnols ou Américains, il n'importait guère à Persat, mais on se battait quelque part et il fallait en être. D'ailleurs, Joseph Napoléon se trouvait aux États-Unis, où il préparait, disait-on, une grande expédition pour arracher l'Empereur de son rocher de Sainte-Hélène.

Cette considération était déterminante. Persat réalise quelques fonds et s'embarque pour l'Amérique. La traversée fut rude; on faillit

faire naufrage ; les voiles furent emportées par un effroyable ouragan. Cramponné dans les bastingages, Persat chantait la *Marseillaise* ; le capitaine faisait chorus, et l'équipage reprenait le refrain. On attendit ainsi l'arrivée du navire sauveur, qui remorqua l'épave jusqu'au port de salut.

Là commencent les désillusions. Joseph Napoléon, loin de songer à aucune entreprise, incite Persat à faire bourgeoisement du commerce. Bolivar, qu'il rejoint enfin, lui cause une égale déception : ses talents militaires sont nuls, sa bravoure contestable, son désintéressement douteux. L'armée est pitoyable ; il faut toute l'impéritie espagnole pour reculer devant de pareilles troupes. Mal nourri, peu payé, après avoir pris part à deux ou trois affaires où la sottise du commandement exaspère l'homme qui a servi sous le conquérant de l'Europe, Persat découragé, se rembarque et retourne en France.

Il y revient, après deux ans d'absence, avec des guenilles sur le dos et cinq francs dans sa poche. Par bonheur, un ami, naguère valet de

chambre de Napoléon, lui prête chemise, pantalon, redingote. Il lui manque encore un chapeau : « Attendez, lui dit son ami, j'en ai un à vous proposer. Il sera trop large pour votre tête, mais il vous fera plaisir tout de même. » C'était un chapeau de l'Empereur, le chapeau qu'il portait à la bataille de Montmirail.

Équipé de la sorte, Persat cherche une occupation. « Que faire? écrit-il naïvement. Deux révolutions se présentaient et m'offraient la chance de continuer honorablement ma carrière militaire et politique. Je connaissais presque toute l'Espagne; Naples était un pays neuf pour moi; je lui donnai la préférence. » L'expédition, cette fois, fut courte. Les troupes napolitaines égalaient celles de Bolivar, mais elles avaient affaire à des adversaires plus sérieux. Persat vit avec rage 45.000 Napolitains ouvrir les portes de leur capitale à 30.000 Autrichiens; outré de ce spectacle, il regagna rapidement sa patrie, ne rapportant pour tout profit que son affiliation a une loge de carbonari, pour toute satisfaction que le souvenir d'une querelle personnelle avec un Autrichien qui, ayant mal parlé du prisonnier de Sainte-Hélène, avait eu

« le nez écrasé » par un coup de poing magistral.

Persat, en rentrant à Paris, y éprouva quelques désagréments. Il avait, en effet, au cours de son dernier séjour, pris part à une échauffourée, une manifestation bruyante de « demi-solde » mécontents contre le régime bourbonien. Cet épisode lui semblait négligeable, car, dit-il, « je considérais les événements politiques comme un duel, dans lequel on se bat aujourd'hui pour être amis le lendemain ». Mais les ministres de ce temps, ajoute-t-il avec un soupir, « n'entendaient pas la politique comme moi ». On lui fit proposer néanmoins l'amnistie, à condition qu'il acceptât une place dans la police. Il refusa avec indignation et il repartit pour la Grèce, où une révolution nouvelle s'offrait à son goût d'aventures. La rébellion de la Morée contre la domination turque avait gagné toutes les provinces voisines et l'Hellade entière se soulevait pour conquérir l'indépendance. Persat, fidèle à sa coutume, s'enrôla sans hésitation dans le parti des révoltés, mais à peine servait-il sous le drapeau des Grecs que toutes ses sympathies se

portèrent vers les Turcs. On ne saurait lui en vouloir, si l'on croit tout ce qu'il raconte de l'affreuse cruauté des chefs de la révolution, de leur déloyauté barbare, des égorgements de prisonniers, dont ses Mémoires nous donnent les révoltants détails.

Ce fut parmi ces scènes atroces qu'il rencontra l'idylle, la seule idylle, de toute son existence.

La chose eut lieu à la prise de Tripolitza, qu'avait suivie un massacre de Turcs par les Grecs victorieux. Persat, ému d'horreur en voyant ce carnage, racheta de ses deniers la vie d'une famille musulmane, composée d'une vieille femme avec trois enfants en bas âge et d'une fille de treize ans, « qui paraissait en avoir trente ». La mère et les enfants succombèrent peu après à leurs blessures et aux privations endurées, mais Adèlè — c'était le nom de la jeune Turque — survécut et gagna bientôt le cœur du rude soldat par son charme, par sa douceur et par son infortune. « Elle avait, écrit-il, une physionomie des plus intéressantes et très distinguée, des yeux superbes, dans les-

quels on découvrait sans peine toutes les vertus et la bonté de son cœur. Il ne lui manquait qu'une éducation française. »

Pour lui fournir ce complément, Persat, la campagne finie, emmena « son Adèlè » en France et la confia aux soins d'une vertueuse dame de ses amies, qui se chargea de veiller sur ses jours, tandis qu'il poursuivrait sa carrière vagabonde — mission fort délicate, car Adèlè, à n'en pouvoir douter, donnait dès lors à son sauveur l'espoir des joies prochaines de la paternité. Huit ans plus tard, seulement, à la suite de nouveaux exils et d'innombrables aventures, Persat vint rechercher sa chère Turque et son rejeton et s'avisa de régulariser toutes choses par un mariage en forme.

Entre temps, il avait repris son existence errante, dont je m'essoufflerais à suivre pas à pas les capricieux détours. Il suffira d'en noter certains épisodes, comme son second voyage en Amérique, où il fréquenta les Mormons, que l'on nommait alors les *Multiplicateurs*. Il s'enrôla même dans leurs rangs, et je n'en dirai pas plus long sur cette fugitive équipée, par crainte

de scandaliser mes lectrices... ou pour leur laisser le plaisir d'en chercher elles-mêmes les détails dans les pages éditées par M. Schlumberger.

D'un caractère plus grave fut l'expédition en Espagne, où le vieux soldat de l'Empire, dans sa haine des Bourbons, se laissa entraîner jusqu'à guerroyer un moment contre l'armée française, envoyée pour soutenir la cause du roi Ferdinand VII. Il est vrai que le bataillon où il prit du service pouvait lui donner l'illusion qu'il revivait les grands jours d'autrefois. Les réfugiés français qui formèrent cette légion avaient sorti de leurs armoires les glorieux uniformes qu'avaient tour à tour contemplés toutes les capitales de l'Europe. Sur les capotes de la vieille garde reluisaient les boutons décorés du chiffre impérial; une « aigle énorme » surmontait le drapeau tricolore; on ne regrettait, dit Persat, que l'absence des « bonnets à poil ». La légion marchait au combat au nom de Napoléon II.

Parmi cette petite troupe était un jeune Français, naguère encore lieutenant dans les armées de Louis XVIII, ayant donné sa démission afin de lutter en Espagne pour la cause libérale, et

qui, du premier jour où ils se rencontrèrent, devint, de la part de Persat, l'objet d'un culte fanatique. « Quel génie! Quelle âme! s'écrie-t-il. Il y avait en lui du Bonaparte... Il faisait battre mon cœur, comme autrefois Napoléon-le-Grand, car il était pour la liberté ce que l'Empereur était pour la gloire! »

Ce héros, alors inconnu, n'était autre qu'Armand Carrel, qui préludait ainsi, par de hardis faits d'armes, à sa courte et brillante carrière de journaliste de combat. Cet enthousiasme de Persat ne se démentit pas, quand, la campagne terminée, il fallut retomber à l'existence bourgeoise. Les deux hommes demeurèrent en relations suivies, et ce fut une joie pour Persat le jour où Carrel, en avril 1835, — au sortir de Sainte-Pélagie où il venait d'expier ses attaques contre Louis-Philippe — pria son ex-compagnon d'armes d'accepter la gérance du *National*, la feuille, célèbre alors, dont il était le rédacteur en chef. L'offre fut acceptée d'emblée, et voilà Persat journaliste, un journaliste, il est vrai, d'une espèce spéciale, et qui se servait moins souvent de sa plume que de son épée.

Le seul épisode important de sa nouvelle carrière fut le duel, resté historique, de Carrel avec Girardin, duel où Persat fut le témoin du rédacteur du *National*. Le récit qu'il en a tracé est d'un vif intérêt. On assiste avec lui aux préliminaires orageux de cette tragique rencontre. On voit Carrel s'y rendre avec l'âme agitée de lugubres pressentiments : « En entrant dans le bois de Vincennes, il me prit à l'écart et me pria de prendre son portefeuille, sa montre et les clefs de son cabinet particulier. Il était soucieux et pensif, ce qui m'engagea à lui faire des observations amicales. Alors, il me répondit avec calme : « Persat, vous m'avez vu en » Espagne braver les balles et les boulets roya- » listes; soyez convaincu que je serai là comme » à Barcelone, à Mattaro, à Lers, mais rappelez- » vous que cette journée me sera funeste, car je » vais me battre avec un bâtard et un fripon. Ces » gens-là ont toujours la main heureuse. »

Il y eut, sur le terrain même, une suprême tentative de conciliation, qui fut vaine. Les choses suivirent leur cours; je laisse ici la parole à Persat : « Les pistolets furent chargés, et les distances marquées. Chacun des combat-

tants avait la faculté de marcher dix pas et devait s'arrêter à la ligne de démarcation, qui était de vingt pas... Au signal donné, Carrel franchit ses dix pas avec la tranquille assurance de l'homme vraiment brave et il n'ajusta ce malheureux Girardin que lorsqu'il fut arrivé à la ligne marquée. Son adversaire fit le contraire, car, après n'avoir fait qu'un à droite sur place pour bien s'effacer, pendant que notre ami marchait, il le tint constamment ajusté. Les deux coups de feu partirent simultanément. Girardin eut l'impudence de dire : « Si je » n'avais pas été blessé, je n'aurais pas fait feu. »

» Carrel, atteint d'une balle dans l'aîne, conserva son sang-froid. On le porta jusqu'à la place de Saint-Mandé; là, il se rappela tout à coup le voisinage d'un ancien camarade, M. Peyra. « Portez-moi chez ce vieil ami, » dit-il; c'est un légitimiste, mais il me recevra » bien. » Ce fut là qu'il mourut, quarante-huit heures plus tard. »

Persat, fou de colère, provoqua Girardin pour venger son ami; mais celui-ci déclina le cartel, et le fougueux gérant du *National*, à la suite d'un article d'une violence inouïe, dont

il fut rendu responsable, put réfléchir, trois mois durant, sous les verrous de « Pélagie », sur les inconvénients de ce qu'il nomme « la politique verbeuse », à laquelle, tout compte fait, il déclare hautement préférer « la politique armée ».

Il reprit donc ses courses par le monde, à Athènes, à Corfou, à Patras, à Ancône, à Parme enfin, où il croisa l'ex-impératrice Marie-Louise, épouse indigne du héros défunt. « Je passai à trois pas d'elle, écrit-il, et j'eus assez de force d'âme pour ne pas lui donner un salut, auquel elle s'attendait pourtant, car ses yeux, fixés sur ma vieille croix de l'Empire, semblaient me dire : « *Français, es-tu donc* » *inexorable*? » Oui, Persat fut inexorable, et il se sentit fier de l'être; et s'il s'est permis d'en sourire, on peut aussi, dans cette tenace rancune, trouver quelque chose de touchant.

« Le 6 novembre 1837, j'étais encore une fois dans mon village chéri, Ennezat, au sein de ma famille, qui me reçut avec joie pour la quinzième fois. » Là prennent fin les Mémoires,

mais non pas l'existence ni les aventures de Persat. Il reprit du service, il fit la guerre en Algérie sous le drapeau de Louis-Philippe. Il eut un commandement dans l'île de Rachgoun, près Oran, et ce fut là qu'un beau matin de 1840, à lui tout seul et sans raison plausible, il proclama la République, ce qui était partir huit ans trop tôt.

Il ne mourut qu'au mois d'octobre 1858, à soixante-dix ans révolus, après une vie plus active que remplie, plus généreuse qu'utile, dont le récit, tel qu'il nous l'a laissé, n'est pas sans inspirer quelques réflexions profitables. Les hommes de cette espèce, moins rares que l'on ne pense, ne sont-ils pas un argument pour ceux qui croient à l'utilité de la guerre? Merveilleux instruments dans la main d'un Napoléon, ils n'ont point place dans le pacifisme affadi de notre société moderne, et leurs énergies sans emploi deviennent par là même redoutables, car les forces perdues sont souvent des forces nuisibles.

UN FAVORI

UN FAVORI

Est-il joie à la fois plus saine et plus complète que celle du bon chasseur qui, après une fructueuse journée, rapporte une gibecière bien garnie et déballe en famille lièvres, lapins, perdreaux, abattus de sa main? Je sais un homme qui a dû plus d'une fois, au cours d'une existence remplie et laborieuse, goûter des satisfactions de ce genre, et c'est M. Ernest Daudet. Seulement, il chasse sans répandre le sang, et c'est nous, lecteurs et lectrices, qui profitons de son gibier. A ce sport, il est sans rival; nul n'a le flair aussi subtil pour trouver une bonne piste, nul ne déploie une ténacité plus patiente à mener la poursuite, plus d'ar-

deur à saisir la proie, plus d'adresse à la mettre en sac. « Je ne sais comment il s'y prend, mais on ne peut pas lui résister! » me disait certaine dame, propriétaire de papiers fort curieux et qui, récalcitrante jusqu'alors envers d'autres, avait capitulé devant cet enjôleur.

Je ne crois pas que M. Daudet ait eu besoin d'employer toutes les ressources de sa stratégie pour conquérir les belles archives du château de la Grave, qui sont en la possession de M. le duc Decazes, mais jamais, à coup sûr, il ne se vit plus riche et plus profitable butin.

« Le joyau de cette rare collection, a dit M. Daudet dans une intéressante préface, c'est la correspondance que Louis XVIII entretint avec Decazes, de 1816 à 1822, environ 2.000 lettres autographes du Roi à son ministre, véritable histoire du règne, écrite au jour le jour par un des premiers acteurs. » C'est cette précieuse correspondance, jusqu'alors inédite, qui fait le fond des deux volumes publiés par M. Daudet, à quelques années d'intervalle, volumes dont le premier s'appelle *Louis XVIII et le duc Decazes*, l'autre, tout récemment

paru, *L'ambassade du duc Decazes en Angleterre*. Sous ces deux titres différents, l'ouvrage, aujourd'hui terminé, présente un ensemble complet, et, encore que l'auteur s'en défende avec modestie, c'est bien, dans la réalité, d'après des documents nouveaux et d'une capitale importance, l'histoire vivante et passionnante de la plus belle période de la Restauration. Ce que j'en voudrais détacher, c'est la partie qui traite des rapports personnels de Louis XVIII avec Decazes, esquissant ainsi le tableau d'une intimité singulière qui, tout compte fait, pour qui veut l'observer sans idée préconçue, fait à la fois honneur au souverain et au favori.

C'est le 10 juillet 1815 que Decazes, nouvellement promu au poste de préfet de police, fut pour la première fois mis en présence du Roi. Il reçut du souverain un accueil bienveillant, sans que rien néanmoins pût faire prévoir le prochain engouement dont il allait être l'objet. Entre ce prince intelligent et ce clairvoyant serviteur, l'accord qui s'établit fut tout d'abord une entente politique, un rapprochement

d'idées plutôt qu'une affinité de natures. Louis XVIII, en effet, suivant la fine remarque de M. Daudet, venait de contracter avec le régime de la Charte, non un mariage d'inclination, mais un bon « mariage de raison », et l'on sait que souvent ce sont les plus durables. Aussi, les attaques des *ultras* contre le système libéral et représentatif lui semblaient-elles, non sans raison, mettre en péril la solidité de son trône. « J'avais la jambe belle ; elle a été cassée ; on me l'a remise tellement quellement, disait-il à Canning. Mais enfin je marche, et j'aime mieux boiter que subir une amputation dont le résultat le plus probable serait de me rendre cul-de-jatte ! » C'est pourquoi il entendait bien s'en tenir avec fermeté aux principes de la Charte et les pratiquer loyalement. De là, fureur des exaltés ; de là, cette lutte, sourde d'abord et bientôt presque ouverte, menée dans les salons, dans les journaux et dans le Parlement, contre ce qu'on nommait tout bas « les trahisons du Roi ».

Louis XVIII trouva chez Decazes, pour combattre les exigences des partis opposés à la Constitution, un auxiliaire déterminé, habile

à déjouer les intrigues et à démasquer les complots. C'est le meilleur titre de gloire du vieux souverain et de son collaborateur fidèle que d'avoir cherché en commun à refouler les réactions ardentes qui succédèrent au second retour des Bourbons et à fonder, parmi des difficultés effroyables, dans un pays épuisé par la guerre et déchiré par les factions, un gouvernement libéral.

De cette similitude d'intentions et de sentiments, des combats livrés côte à côte, est né le mutuel attachement dont les documents mis au jour par le fécond et heureux historien nous apportent de si curieux et frappants témoignages, cet attachement qui « brise le naturel égoïsme dont l'âme de Louis XVIII a paru toujours enveloppée » et lui inspire des expressions qui surprennent sous sa plume sceptique. C'est par ses qualités d'esprit et de courage que Decazes gagnera le cœur, conquerra la tendresse du Roi, au point que celui-ci ne pourra bientôt plus se passer de sa présence et lui écrira tous les jours, souvent même plusieurs fois par jour.

Cette tendresse grandissante s'étendra jus-

qu'à l'adoption, une adoption purement sentimentale, mais qui a l'apparence et qui emprunte l'accent d'une paternité véritable. On en jugera par ces fragments de lettres, qui datent de la phase initiale : « Ton cœur qui souffre se serre contre le mien. Ah! c'est bien là, en effet, qu'il est sûr de trouver bonheur pour bonheur, affection pour affection, joie pour joie, larmes pour larmes... C'est que je ne suis pas moi, je suis toi! »

Quelques semaines plus tard, le jour du mariage de Decazes avec mademoiselle de Sainte-Aulaire, s'adressant à la jeune mariée : « N'est-il pas vrai, ma chère Égidie, que vous êtes heureuse? Parlez-moi librement. Oubliez que je suis votre beau-père. Ne voyez qu'un bonhomme qui vous aime tendrement et qui n'est pas moins jaloux de votre bonheur que de celui de son fils. » Et au cours du voyage de noces : « Si par malheur tes affaires t'appelaient à Paris, écrit-il à Decazes, je ne veux pas que tu mettes les pieds chez moi. Voler ma fille! Cette idée seule empoisonnerait tout le bonheur que j'aurais à te voir! » Ces citations indiquent jusqu'où ira bientôt cette

parenté fictive : le Roi est père, beau-père ensuite, et sera prochainement grand-père. Bon gré mal gré, toute la famille royale entre dans cette alliance ; le comte d'Artois devient « ton oncle », les ducs de Berry et d'Angoulême « tes cousins ».

Familiarités excessives qui donneraient peut-être à sourire, si chez le vieux souverain, veuf, sans enfants, isolé parmi des parents dont aucun ne partage ses vues, ce besoin d'affection n'avait quelque chose de touchant. Il est d'ailleurs, dans cette intimité, de jolis traits, des attentions charmantes, qui fleurent un parfum d'ancienne France, comme le petit bouquet que le Roi fait porter chaque jour à sa bru honoraire, qu'il glisse lui-même parfois, à l'intention de la jeune femme, dans le portefeuille officiel du mari devenu ministre.

Quel sera, dans un temps prochain, le sort du présent quotidien envoyé par cette main auguste? Écoutons sur ce point, pour cueillir au passage une leçon de philosophie, l'aveu de la destinataire : « Il en fut, hélas ! de ces fleurs comme de toutes choses, écrira la duchesse Decazes. Au début, je les recevais avec plaisir,

les plaçant moi-même dans un vase fait tout exprès pour elles. Puis, je n'y fis plus attention, et c'est mon domestique qui mettait dans l'eau le bouquet du Roi, lorsqu'il le trouvait se fanant sur la table. »

Si curieux que soient ces détails, ils ne doivent pas nous faire perdre de vue l'élément essentiel du crédit de Decazes. Pour bien saisir la pensée intime du souverain, il faut se reporter au ministère formé le 31 décembre de l'année 1818, où Decazes est pourvu du portefeuille de l'Intérieur. Ce que le Roi veut faire, avec l'homme de son choix, c'est une politique modérée, politique de juste milieu et de conciliation dont il lui donne la formule en ces termes : « Marchons entre la droite et la gauche, en leur tendant la main, et en nous disant que quiconque n'est pas contre nous est avec nous. » Le but qu'ils poursuivent en commun, c'est celui que M. Daudet caractérise de cette manière heureuse : « Nationaliser la royauté et royaliser la France. »

Pendant un an, soutenu, encouragé, animé par le Roi, Decazes travaille de toutes ses forces

à réaliser ce programme, et cette période est celle de sa plus grande faveur comme de sa plus forte influence sur les affaires publiques. « M. Decazes, en ces temps-là, écrit dans ses Mémoires le chancelier Pasquier, a véritablement régné sur la France. » Lorsque, l'année d'après, il sera fait président du Conseil et que les événements le pousseront à choisir ses collaborateurs parmi certains de ceux qu'il combattait naguère, ce « coup de barre à droite », loin d'affermir sa position, la rendra, au contraire, plus difficile et plus précaire — résultat que le Roi avait prévu avec sa finesse clairvoyante, comme on le voit par ce billet adressé à Decazes, en guise de félicitations sur l'issue de la crise : « Je suis comme Phocion : l'hilarité que j'ai trouvée chez ton oncle (le comte d'Artois) et chez la duchesse d'Angoulême me fait craindre que nous n'ayons fait une sottise ! »

A quelques mois de là, sur le théâtre politique, la comédie d'intrigue tournait au drame sanglant. En apprenant le forfait de Louvel, la mort de l'héritier du trône : « Nous sommes tous assassinés ! » disait douloureusement

Decazes. Ni lui ni Louis XVIII ne se méprirent un seul instant sur les conséquences d'un tel coup, sur le parti que les royalistes extrêmes tireraient d'une aussi cruelle catastrophe. « Ils vont exploiter ma douleur, écrivait le Roi au ministre. Ce n'est pas ton système qu'ils attaqueront, mon cher fils, c'est le mien... J'exige que tu restes au ministère, concluait-il énergiquement; ils ne nous sépareront pas! »

C'est un des plus poignants chapitres du livre de M. Daudet que le tableau des journées qui suivirent : les clameurs furieuses des ultras, la folle proposition de Clausel de Coussergues pour décréter d'accusation le président du Conseil, « comme complice de l'assassinat du duc de Berry », l'indignation du Roi, l'attitude louche du comte d'Artois, prodiguant tout haut à Decazes les marques de sa sympathie et pactisant tout bas avec ceux qui complotent sa chute, Chateaubriand écrivant ces paroles odieuses : « Les pieds lui ont glissé dans le sang »; puis, devant la poussée hardie des violents, Louis XVIII bouleversé, tantôt en larmes et tantôt tremblant de colère, « la figure d'un rouge violet, les yeux injectés de

sang », se débattant encore pour garder au pouvoir celui qui possède sa confiance, cédant enfin à l'insistance des siens, souscrivant, de guerre lasse, à la démission de Decazes, à son éloignement, et, le jour du départ, lui faisant remettre ces lignes : « Adieu, cher fils. C'est du fond d'un cœur brisé que je te bénis. Je t'embrasse mille fois ! »

La dernière partie de l'ouvrage démontre une fois de plus la vérité du triste adage : « Les absents ont toujours tort. » Decazes a quitté le pouvoir, mais il a reçu néanmoins des compensations éclatantes : l'ambassade d'Angleterre et le titre de duc. Il débarque le 13 juillet dans la capitale britannique, chargé pour le roi d'Angleterre d'une lettre de Louis XVIII, une lettre chaleureuse et d'une forme peu usitée en pareille occurrence : « Si les choses étaient en France comme avant la Révolution, le duc Decazes serait resté mon ministre jusqu'à ma mort... Une suite de machinations ourdies par la haine, secondées par la faiblesse et la trahison, lui ont fait perdre la majorité dans les deux Chambres... O mon cher Georges,

trouvez bon que je sollicite, non pour mon ambassadeur, mais pour mon ami, les bontés dont votre lettre du 25 février me donne la douce assurance... Daignez l'admettre à converser librement avec vous, lui permettre de vous faire lire au fond de son âme, et je suis sûr que vous direz : mon ami Louis n'avait pas mal placé sa confiance et son amitié! » Rien donc, jusqu'à présent, n'est changé dans le cœur du Roi. Decazes est toujours son ami, son confident et son « fils bien aimé ».

Fort de cette conviction, l'ambassadeur, cinq mois après son arrivée à Londres, demande au Roi la permission de faire un petit séjour à Paris, où sa femme désire faire ses couches : « Je ne le souhaite pas moins qu'elle, ajoute-t-il, et je ne crois pas que mon père me blâme de le lui promettre. » Mais « son père » est d'un autre avis, et la réponse est d'un ton qui contraste avec celui des précédentes missives : « Vous parlez d'exil éternel, et il n'y a que cinq mois que vous êtes en Angleterre! Je suis fâché de vous voir de pareilles idées. Croyez-vous qu'il ne m'en coûte pas d'être éloigné de vous? Mais je sais plier sous la main de fer de la

nécessité. Vous êtes ambassadeur; il faut l'être. » Un peu plus tard, sur de nouvelles instances, Louis XVIII autorise une visite à Paris, mais courte, et en spécifiant bien que, si le séjour se prolonge, le duc cessera d'être reçu dans l'intimité des Tuileries.

Si ces symptômes n'avaient suffi pour avertir Decazes d'un revirement dans les dispositions du Roi, les premiers entretiens, au lendemain de son arrivée, eussent dessillé ses yeux. L'accueil, sans doute, est encore affectueux; ce sont des embrassades, des protestations de tendresse, mais dès que le duc se hasarde à parler politique, le souverain se dérobe, laisse tomber la conversation, se hâte de changer de terrain. A la confiance, à l'abandon succèdent une prudence excessive, une réserve obstinée, au besoin le silence. L'heure n'est pas éloignée où le « fils » désolé, de la même plume si féconde autrefois en confidences intimes et en effusions paternelles, recevra ce billet d'une ligne, sec jusqu'à la cruauté : « Il m'est impossible de te recevoir. »

De cette métamorphose, l'explication est

simple. Une femme, en l'absence de Decazes, s'est glissée dans le cœur et dans la familiarité du Roi, et cette femme est l'amie des adversaires du ministre tombé. Louis XVIII, en effet, comme dit M. Daudet, « n'ayant jamais pu se passer d'une favorite ou d'un favori, ayant eu tour à tour la comtesse de Balbi, d'Avaray, Blacas et enfin Decazes, le départ de celui-ci laissait dans sa vie un vide difficile à combler... Madame du Cayla se trouva là tout à point pour occuper dans l'entourage du Roi la place vacante. » Son élégance, son esprit et son charme séduisirent tout d'abord, dominèrent ensuite le vieux Roi, s'emparèrent peu à peu de sa volonté défaillante, au point que, pendant trois années, elle sera presque « reine de France ».

Ce crédit extraordinaire, madame du Cayla l'emploiera au profit des ultras et de leur plus haut protecteur, le comte d'Artois. Grâce à elle, dès maintenant et jusqu'aux derniers jours du règne, c'est l'extrême-droite qui dirigera les affaires de l'État. Ainsi s'explique l'étrange condescendance dont la famille royale, y compris la vertueuse et austère duchesse d'Angoulême,

fait preuve envers une femme que son passé ni son présent ne semblaient désigner pour cet auguste patronage.

La politique a fait la fortune de Decazes; la politique est cause de sa disgrâce. Sentant l'hostilité dont l'entoure le parti vainqueur, en février 1822, du consentement du Roi, il quitte l'ambassade d'Angleterre et, peu après, s'installe dans sa terre de la Grave, pour ne faire à Paris que de courtes apparitions. Au cours de ces voyages, Louis XVIII le reçoit encore, mais plus froidement de jour en jour, jusqu'à ce qu'enfin il ne l'admette que dans les grandes réceptions officielles.

Avec l'amitié du souverain, s'est évanoui tout le prestige. Celui qui disposait naguère de tous les grands emplois voit destituer progressivement ceux qui tenaient de lui leurs places. Jusque dans sa province, il rencontre partout la suspicion, la malveillance. Les officiers de la garnison de Libourne reçoivent défense d'accepter ses invitations; le préfet, non seulement néglige de rendre ses visites, mais se fait un mérite de cette impolitesse; pour avoir

autrement agi, le sous-préfet se fait vertement rabrouer. Dans une lettre adressée à son « père », à ce père ingrat et changeant, le duc ne peut retenir l'expression de ses doléances indignées : « Que veut-on de moi? Quand je suis à Paris, on demande mon éloignement... Quand je suis dans mes champs, uniquement occupé de ma culture, du bien que je peux faire, on m'y persécute avec la plus odieuse violence. On dirait qu'on veut m'interdire le feu et l'eau. Voilà que mon juge de paix, mon curé, mon maire, n'osent plus tout à l'heure me saluer! »

Le rôle politique de Decazes, du moins son rôle actif, était à jamais terminé. Huit ans plus tard, pourtant, sous le règne de Charles X, une occasion s'offrait pour lui de reprendre en mains le pouvoir. En 1829, après la chute de Martignac, le ministère lui était proposé, mais dans des conditions qui lui auraient ôté toute liberté d'appliquer ses idées. Il refusa. Bientôt après, le duc de Polignac était placé à la tête des affaires, et l'on sait ce qu'il en advint...

Tous ces traits composent à Decazes une physionomie d'homme d'État pleine d'harmonie

et de sincérité. Il est resté fidèle à ses principes; il s'est élevé pour avoir conseillé hautement ce qu'il jugeait conforme à l'intérêt du trône et du pays; il est tombé pour n'avoir pas voulu pactiser avec ceux dont il redoutait les doctrines; au prince dont il était l'ami il n'a jamais caché le fond de sa pensée, et les événements ont prouvé que c'était lui qui voyait juste.

« Dire la vérité, écrit Pascal, est utile à celui à qui on la dit, mais désavantageux à ceux qui la disent, parce qu'ils se font haïr. » De cette parole amère, le livre de M. Daudet est une éloquente paraphrase.

UN PROCÈS

UN PROCÈS

La publication toute récente des lettres de Musset à mademoiselle d'Alton — encore qu'elle n'ait peut-être pas fourni tout ce qu'on en pouvait attendre — a remis à la mode la question délicate de la propriété, dans le domaine épistolaire. A qui, en bonne justice, de celui qui les écrivit ou de celui qui les reçut, appartient-il de disposer des lettres, lettres d'amour ou, tout au moins, lettres personnelles et intimes? Quels sont, en cas de mort des deux correspondants, les droits des descendants, des héritiers, des mandataires? Éternel sujet de débat, qui a fait couler beaucoup d'encre et suscité bien des disputes. Sans

traiter la matière à fond ni donner un avis que, Dieu merci, nul ne songe à me demander, je voudrais rappeler le souvenir, assez lointain déjà, d'un conflit de ce genre, qui jadis, à raison des noms illustres qui y figurèrent, produisit une grande sensation, et où les divers arguments furent discutés avec une passion éloquente : j'entends par là le procès intenté, en juillet 1849, à madame Louise Colet, pour avoir publié les lettres amoureuses de Benjamin Constant à madame Récamier. Avant d'entrer dans le vif du sujet, il me faut conter brièvement les faits qui donnèrent naissance à l'affaire.

Louise Colet, née Révoil, était, quand surgit cette querelle, dans tout l'éclat d'une renommée, aussi bruyante alors qu'elle est maintenant éteinte. Ses poésies, d'une flamme et d'une fougue toutes méridionales, ses succès répétés dans les concours académiques, sa merveilleuse beauté, ses liaisons affichées avec Cousin, avec Gustave Flaubert, les incartades aussi où l'avait parfois entraînée son humeur impétueuse, tout contribuait à faire de cette

« Muse » provençale un personnage singulièrement en vue. C'était en février 1841 que, pour la première fois, elle avait pénétré dans le salon fameux de l'Abbaye-au-Bois. « Mon nom, a-t-elle écrit, avait eu quelque retentissement; madame Récamier désira me connaître et me fit écrire à plusieurs reprises par M. Ballanche, qui avait été en relations avec mon père, Lyonnais comme lui. »

Dans la réalité, ce fut madame Dupin, grande amie de Victor Cousin, qui, pour complaire à ce dernier, introduisit la poétesse chez la « divine Juliette ». Voici comment madame Colet dépeint, à son déclin, la femme dont le charme enivrant avait ensorcelé plusieurs générations : « Elle n'avait plus aucune trace de beauté, mais une expression enchanteresse dans le sourire et le regard, qui y suppléait. On sentait qu'en elle le cœur alimentait l'esprit; sa voix avait des inflexions caressantes qui pénétraient; elle trouvait pour chacun les paroles qui savaient le mieux attirer et plaire. On pouvait dire qu'elle mettait un art infini dans la bonté, quoiqu'elle fût naturellement bonne. Elle revêtait de grâce les choses mêmes où la

bienveillance aurait suffi : la charité, la sympathie qu'elle exprimait à une femme, les ordres qu'elle donnait à ses domestiques. C'était là cette *coquetterie universelle* dont on a tant parlé, coquetterie adorable et céleste, qu'on ne saurait trop louer. »

Si madame Récamier, dès la première visite, enchanta Louise Colet, l'attrait fut réciproque. « Madame Récamier, mande madame Dupin à Cousin, a trouvé du charme à cette physionomie, qui tout d'abord l'avait frappée par son énergie. Elle m'a dit fort expressément avant-hier que madame Colet avait fait sa conquête. J'en suis toute ravie. » Dans le fier visage expressif de sa nouvelle amie, la Juliette de Chateaubriand se plaisait, en effet, à retrouver comme un reflet de sa beauté passée, de cette beauté dont, en causant avec madame Colet, elle évoquait souvent la triomphante image. « Hélas! lui disait-elle, le jour où les petits Savoyards ne se sont plus retournés dans la rue en me voyant passer, j'ai compris que tout était fini! »

Madame Colet l'intéressait aussi par sa

nature ardente, emportée, exaltée. Elle lui répétait volontiers : « Je vous aime pour votre sincérité, vos enthousiasmes hardis et vos indignations généreuses. » Et, quoiqu'elle redoutât parfois ce qu'elle appelait ses « boutades de sauvage », elle l'attirait dans son salon, l'emmenait à la campagne, à Auteuil ou Passy. L'engouement monta même au point qu'elle eût voulu la voir habiter sous son toit. Madame Colet le dit, Béranger le confirme. Dans la lettre qu'il lui adresse au moment du procès dont je parlerai tout à l'heure : « Elle me pria plusieurs fois, dit-il, de vous engager à prendre un logement auprès d'elle, en attendant que vous puissiez louer à ses côtés un petit appartement à l'Abbaye-au-Bois, où elle avait désiré que vous fissiez entrer votre fille. En vous rapprochant d'elle, disparaissait la nécessité des visites qu'elle vous a si souvent faites autrefois, et dont j'ai vu la dernière peu de temps après la mort de Chateaubriand. »

Ces sentiments de madame Récamier, les illusions qu'elle se faisait sans doute sur le tact et la discrétion de sa jeune confidente, expli-

quent l'idée qu'elle eut de remettre en ses mains ses plus précieux papiers et ses lettres les plus intimes. Le 25 janvier 1843, madame Colet recevait ce billet de Ballanche : « Madame, si madame Récamier n'était pas souffrante en ce moment, elle aurait l'honneur d'aller vous voir. Elle désirerait vous parler d'une chose qui l'intéresse beaucoup et qui, elle le croit, vous intéressera beaucoup aussi. Madame Récamier est toujours heureuse de vos visites; elle serait heureuse en particulier d'une circonstance qui lui permettrait d'en espérer une plus prochaine. Permettez-moi de joindre ma prière à celle de madame Récamier. Daignez agréer, madame, l'expression de mon admiration et de mes sentiments les plus respectueusement distingués. — BALLANCHE. »

Madame Colet, comme bien on pense, se rendit sur-le-champ à l'Abbaye-au-Bois. Là, madame Récamier lui présenta trois liasses de lettres, qu'elle avait l'intention, dit-elle, de lui laisser par testament : c'étaient les lettres de Chateaubriand, de madame de Staël et de Benjamin Constant. Ces dernières, notamment, lui tenaient fort au cœur. Dans sa résolution for-

melle de les livrer à la publicité, il faut voir, assure Béranger, outre la tendresse qu'elle gardait à la mémoire de son fidèle ami, « le désir de le laver du reproche d'insensibilité que Sainte-Beuve avait cru devoir lui adresser dans un article sur madame de Charrière ». C'est ce qu'elle expliqua d'ailleurs à Louise Colet : « Je l'ai fait souffrir pendant sa vie, lui dit-elle, je veux le défendre dans la mort. Nous lirons ses lettres ensemble, puis je vous les donnerai pour que vous les annotiez et les fassiez précéder d'un jugement équitable sur mon pauvre ami si calomnié. »

Plusieurs journées consécutives furent employées par les deux femmes à trier cette correspondance, à mettre de côté les lettres trop confidentielles et à supprimer dans les autres ce qui, à leur estime, n'était pas fait pour le public. L'opération fut longue, car madame Récamier, déjà plus qu'à demi aveugle, ne pouvait lire elle-même et devait recourir aux yeux de sa compagne. Madame Colet rédigea ensuite la notice sur Benjamin Constant, qui devait servir de préface au volume. Cette notice — elle l'affirme, et Béranger, ici encore,

lui apporte son témoignage — madame Colet la composa sur les renseignements fournis par madame Récamier, en lui lisant, à mesure qu'elle écrivait, chaque page de son travail. Madame Récamier, cependant, souhaitait avoir, pour cette publication, l'avis d'un juge éclairé : « Quand le moment de publier sera venu, dit-elle à Béranger, j'espère que vous serez consulté par madame Colet, à qui j'ai donné les lettres. »

L'ouvrage fini, madame Récamier fit solennellement la remise du manuscrit à Louise Colet, « avec un acte de donation portant que cette correspondance ne serait publiée que vingt années après sa mort. — Je lui fis observer, raconte madame Colet, que, par cette clause, c'étaient mes petits-enfants, et non moi, qu'elle chargeait de sauvegarder cette mémoire aimée. — C'est juste, me répondit-elle, je ferai récrire cette donation. » Plus d'un an s'écoula, sans qu'il fût question de rien.

Enfin, le 17 juillet 1846, madame Récamier fit appeler à nouveau son amie. Complètement aveugle à présent, elle ne pouvait écrire sans le secours d'un secrétaire ; ce fut madame Clé-

mence Robert qui en remplit l'office. Elle lui dicta ces lignes, qu'une obligeante communication m'a permis de copier sur le texte authentique : « Je donne à madame Louise Colet la copie des lettres de Benjamin Constant, me confiant à elle pour en faire l'usage qu'elle jugera le plus convenable à sa mémoire, mais avec la condition que ces lettres ne pourront être ni communiquées ni publiées qu'après moi. Cette preuve de confiance étant toute personnelle, si, contre toute vraisemblance, je survivais à madame Louise Colet, la copie des lettres de Benjamin Constant me serait rendue et redeviendrait ma propriété. Approuvé l'écriture. » Et, au bas de cette note, d'une écriture tremblée et incertaine d'aveugle, on lit : « J. Récamier, 17 juillet 1846. »

Trois ans plus tard, le 11 mai 1849, une brusque attaque de choléra emportait madame Récamier. Sa légataire universelle était une nièce de son mari, madame Ch. Lenormant, dont elle avait, depuis de longues années, fait sa fille adoptive. Moins de vingt jours après cette mort, la *Presse*, que dirigeait Émile de

Girardin, annonçait la publication de soixante-treize lettres de Benjamin Constant à madame Récamier. « Ces lettres, expliquait l'annonce, nous sont communiquées par madame Louise Colet, à qui elles ont été données par madame Récamier, et qui les a encadrées dans une introduction et une conclusion, qui ajoutent encore au vif intérêt de cette correspondance précieuse. »

Madame Colet, pour justifier cette étrange précipitation, invoque, dans une note que j'ai sous les yeux, la nécessité d'obéir au vœu formel de la défunte : « Celle qui m'en confia le soin a toujours porté jusqu'au scrupule le respect des morts. Conciliante et douce par nature, elle savait défendre les amis qu'elle avait perdus avec une fermeté et un courage qui bravaient, à l'occasion, ses amis vivants. En remettant entre mes mains l'acte qu'on va lire (il s'agit de la donation que j'ai citée plus haut) elle y fut décidée par les inimitiés publiques et privées qui s'acharnèrent à la réputation de Benjamin Constant. La volonté est expresse, elle est écrite, elle est signée par celle qui n'est plus. »

Telle fut la hâte de Louise Colet, qu'elle négligea de consulter, même de prévenir, la famille de madame Récamier. On conçoit donc la surprise irritée de madame Lenormant, quand elle apprit, par la note de la *Presse*, la publication imminente. Une démarche tentée près de la poétesse ne rencontra qu'un dédaigneux refus. La nièce de madame Récamier se résolut alors à recourir aux voies légales. Madame Colet et le gérant de la *Presse* furent assignés devant les tribunaux, pour se voir interdire de publier les lettres annoncées. La baronne d'Estournelles, sœur de Benjamin Constant, crut devoir se joindre à la cause et fut partie dans le procès. Les noms des avocats ne pouvaient qu'ajouter à l'éclat de l'affaire : ce furent Berryer et Chaix d'Est-Ange pour les deux demanderesses, Jules Favre pour madame Colet.

Sur l'à-propos de cette publication et la convenance du procédé, l'opinion fut à peu près unanime, et les amis de Louise Colet ne s'essayèrent que faiblement à la défendre sur ce point. Mais la question de droit était plus ardue

à résoudre. Il s'engagea, de plus, un violent débat sur l'authenticité de la donation faite par madame Récamier, par suite sur la bonne foi de la dépositaire des lettres. Madame Récamier, disait-on, était aveugle à la date indiquée; elle n'avait donc pu lire ce qu'elle avait signé; rien ne prouvait qu'elle en eût connu la teneur.

La chose devenait grave pour l'honneur de la poétesse. Elle réclama l'appui de son ancien ami Cousin. L'illustre philosophe, avec sa prudence habituelle, n'intervint pas lui-même, mais il délégua Béranger et le pria d'agir. Le choix était heureux, car Béranger était lié de longue date avec madame Colet et, de plus, dans ces derniers temps, il avait beaucoup fréquenté chez madame Récamier et il était au courant de l'affaire. Nul mieux que lui ne pouvait certifier la bonne foi de la « Muse »; il s'y employa en conscience, encore que sans grand enthousiasme : « Je suis disposé à jurer de la sincérité de l'acte attaqué, répondit-il à Cousin. A vous dire vrai, pourtant, j'aurais bien voulu être exempté de cette corvée. Mais il faut avant tout ne pas laisser accabler l'innocence. »

Ceci dit, Béranger se mit généreusement à

l'œuvre, s'entremettant entre les camps adverses, rendant visite aux avocats, cherchant à arranger les choses, avec sa bonhomie et sa finesse accoutumées, et se heurtant partout à des résistances opiniâtres. Ses lettres à Cousin le montrent fort découragé de son rôle de conciliateur : « Notre pauvre amie, lui mande-t-il, est bien désolée, bien furieuse. Tout ce qu'elle me demande de faire, je le fais, et j'ai recueilli dans ma mémoire tout ce qui pouvait lui être favorable. Mais ce n'est pas moi qui la pourrai sauver du bourbier où elle s'est jetée. Je ne domine pas le beau monde... Quant à empêcher la Muse de faire des folies, je n'y puis rien, et il y a longtemps que j'ai renoncé à l'entreprendre... Tout ce bruit lui paraît peut-être de la gloire! »

Il fallut donc laisser l'affaire suivre son cours. Les plaidoiries, de part et d'autre, furent d'une rare véhémence. L'avocat de madame Colet s'attacha presque exclusivement à démontrer la loyauté de sa cliente et l'authenticité de l'acte. Le témoignage de Béranger, formel et précis sur ce point, lui fut d'un

secours décisif. Le président, l'avocat général, écartèrent, d'un commun accord, tout soupçon de supercherie et d'action frauduleuse. Le texte du jugement, rendu le 4 août 1849, n'est pas moins explicite : « En ce qui touche la dame Colet, y lit-on, attendu que sa bonne foi ne peut être révoquée en doute, que, dépositaire d'une copie des lettres de Benjamin Constant par la volonté libre et certaine de la feue dame Récamier, et autorisée à en faire usage, elle a pu se croire bien fondée à traiter de la publication desdites lettres... » En conséquence, le manuscrit était laissé aux mains de Louise Colet. Toutefois, pour des raisons de droit et de convenance, le tribunal faisait défense « à la dame Colet et à de Girardin de publier ou de faire publier aucune lettre de Benjamin Constant à madame Récamier. »

La doctrine juridique qui inspira cette décision peut se résumer en ces termes : bien que des lettres confidentielles soient la propriété de celui à qui elles ont été adressées, cette propriété n'est pas telle que ce dernier ait droit de les livrer à la publicité sans l'assentiment de celui qui les a écrites ou, après sa mort, sans

le consentement de ses héritiers. Battus dans les considérants, les adversaires de Louise Colet triomphèrent donc dans le dispositif.

Trente-deux ans s'écoulèrent avant que madame Lenormant se décidât à publier elle-même les lettres dont elle possédait le texte original. La notice mise en tête de cette publication rappelait, en termes assez durs, la querelle jadis engagée autour de cette correspondance, et, de nos jours encore, la mémoire de madame Colet en reste lourdement chargée. C'est ce que prévoyait la Muse quand, après le procès, elle écrivait à une amie : « Vous avez pu comprendre quelle douleur indignée, quel ineffaçable grief, m'a laissés l'insulte publique de madame Lenormant. Les plaidoiries de mes avocats, la lettre de Béranger, l'arrêt même du tribunal ont proclamé ma loyauté. Mais le public oublie; on ne cherche point à s'éclairer sur la moralité des faits; on ne voit que le résultat. »

En ressuscitant aujourd'hui ce petit épisode de l'histoire littéraire et en mettant les choses au point d'après des informations authentiques, j'ai cru faire acte de justice. Madame

Colet, dans son existence agitée, fut trop souvent et trop justement critiquable, pour qu'il faille manquer l'occasion de lui trouver, au moins sur un point, des excuses. Ainsi peut-être aurais-je acquis le droit de porter sur son compte, quand l'occasion s'en présentera, un jugement libre et impartial, sans redouter le blâme que formule le bon Béranger, lorsque, à propos de cette affaire, il s'exclame d'un ton attendri : « Pauvres femmes de lettres! Trop souvent votre sexe vous dénigre, et le nôtre vous écrase. »

FIN

TABLE

LE LOUIS XIII DE L'HISTOIRE 1
LE MÉDECIN DU GRAND CONDÉ 17
INNOCENTE?. 33
UN NOUVEAU TÉMOIN DU GRAND SIÈCLE. . . 47
MALPLAQUET 65
LA BELLE-SŒUR DU GRAND ROI. 83
LES ÉTAPES D'UNE FAMILLE SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE 101
LES FILLES DE LOUIS XV 117
POUR LE MONUMENT DE MONTCALM. 135
UNE FEMME D'AUTREFOIS. 153
UN HOBEREAU. 171
LA VRAIE MADAME DU BARRY 185
LE CHATEAU DE ROSTOPTCHINE. 203
ÉDUCATION DE PRINCESSE 221
UNE IDYLLE 239
« MONSIEUR DE FRÉNÉSIE ». 255
LES DÉBOIRES D'UN HÉROS. 271
UN FAVORI 289
UN PROCÈS 309

COULOMMIERS
Imprimerie Paul BRODARD.

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Format in-18 à 3 fr. 50 le volume

	Vol.
GABRIELE D'ANNUNZIO	
Forse che si Forse che no	1
RENÉ BAZIN	
La Barrière	1
JOHAN BOJER	
Sous le Ciel vide	1
LÉO BYRAM	
Mon ami Fou-Than'	1
GUY CHANTEPLEURE	
Malencontre	1
PIERRE DE COULEVAIN	
Au Cœur de la Vie	1
MAX DAIREAUX	
Les Premières Amours d'un Inutile	1
LOUIS DELZONS	
Le Meilleur Amour	1
ANATOLE FRANCE	
Les Sept Femmes de la Barbe-Bleue	1
LÉON FRAPIÉ	
Les Contes de la Maternelle	1
GYP	
L'Affaire Débrouillar-Delatamize	1
LOUIS LATZARUS	
La Demoiselle de la Rue des Notaires	1
PIERRE LOTI	
Le Château de la Belle-au-Bois-Dormant	1

	Vol.
FRANCIS DE MIOMANDRE	
L'Ingénu	1
JACQUES NORMAND	
Les Jours vécus	1
MAURICE DES OMBIAUX	
Le Maugré	1
J. D'OR SINCLAIR	
Au Vent de la Vie	1
ÉDOUARD PAILLERON	
Théâtre complet (I, II, III)	3
JEAN POMMEROL	
Un Fruit et puis un autre Fruit	1
DUCHESSE DE ROHAN	
Les Dévoilées du Caucase	1
JEANNE SCHULTZ	
Cinq Minutes d'arrêt	1
JACQUES SERVY	
Hercule et le Lion	1
STENDHAL	
Journal d'Italie	1
ANTON TCHEKHOV	
Valet de Chambre	1
MARCELLE TINAYRE	
L'Ombre de l'Amour	1
LÉON DE TINSEAU	
Deux Consciences	1
COLETTE YVER	
Le Métier de Roi	1

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 117 577 7